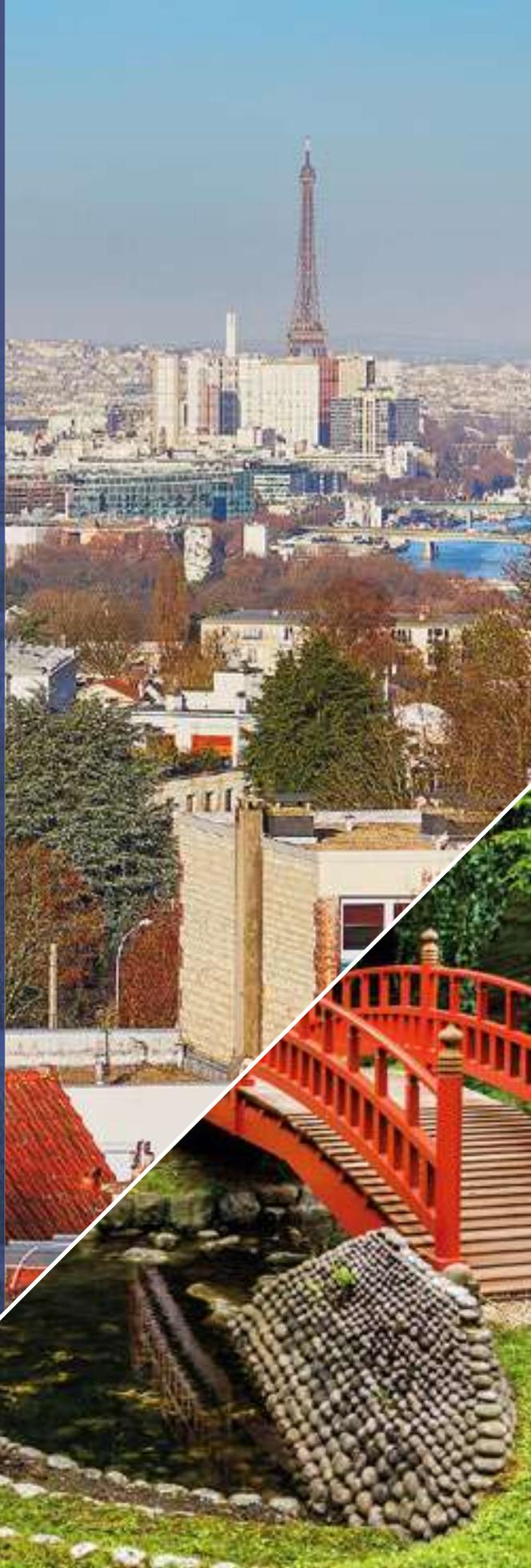


rapport d'activité

2017



GRAND PARIS
**SEINE
OUEST**



sommaire



01	Grand Paris Seine Ouest	
	▲ Présentation de GPSO	8
	▲ 8 villes à l'identité forte et complémentaire	10
	▲ Évolutions institutionnelles	12
	▲ Élus de GPSO	14
	▲ 4 acteurs engagés aux côtés de GPSO	16
	▲ Innovations environnementales	18
	▲ Innovations numériques	22
02	aménagement durable	
	▲ Mobilité	26
	▲ Développement économique et numérique	34
	▲ Environnement et développement durable	38
	▲ Aménagement	46
	▲ Habitat	49
03	culture, sport, et loisirs	
	▲ Culture	54
	▲ Sports	60
	▲ Parcs et jardins	66
04	services de proximité	
	▲ Voirie	76
	▲ Aménagement de l'espace public & schéma directeur d'assainissement	79
	▲ Assainissement	83
	▲ Éclairage	85
	▲ Accessibilité	87
	▲ Stationnement	90
	▲ Audit, prospective, organisation	95
	▲ Déchets	97
	▲ Propreté	100
05	services fonctionnels et vie des services	
	▲ Direction des ressources humaines	104
	▲ Direction des finances	106
	▲ Direction de l'évaluation et de la stratégie des contrats (DESC)	108
	▲ Direction des moyens généraux	110
	▲ Direction de la commande publique	112
	▲ Direction de systèmes d'information	113



La réforme qui doit mettre fin aux incohérences de la loi NOTRé, qui a notamment conduit à la création de la Métropole de Grand Paris, fait toujours cruellement défaut.

L'application stricte de cette loi, bâtie contre l'avis des Maires et des élus locaux (qui se sont prononcés contre ce texte à deux reprises : à plus de 75 % en octobre 2013 et à 94 % en octobre 2014), entrainera en effet la suppression d'une partie importante de nos recettes.

Parallèlement, sur les 131 communes de la métropole, seule une opération d'aménagement a été déclarée d'intérêt métropolitain au 31 décembre 2017, toutes les autres ayant été transférées aux Etablissements Publics Territoriaux.

C'est une démonstration par les faits que les Maires considèrent les intercommunalités du Grand Paris comme l'échelon de proximité par excellence.

Sans Grand Paris Seine Ouest et la solidarité intercommunale que nous avons patiemment construite au fil des ans, nos communes ne peuvent s'en sortir.

Pourtant, dans l'absurde logique de la loi NOTRé, l'Etat continue de nous supprimer des ressources, de nous imposer de nouvelles charges et de nous confier de nouvelles compétences, sans contrepartie financière...

En 2017, nous avons consacré 73,2 M€, c'est-à-dire 36 % de notre budget de fonctionnement (contre 32 % en 2016), à des reversements : 28,2 M€ pour le Fonds national de

péréquation des ressources intercommunales (FPIC), 33,4 M€ pour la dotation d'équilibre versée au profit de la Métropole et 11,6 M€ pour la contribution au fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR).

Et malgré toutes ces charges nouvelles, nous continuons d'assumer avec efficacité et professionnalisme nos missions quotidiennes, toujours plus nombreuses, au service de nos concitoyens : aménagement de l'espace public, assainissement, éclairage public, collecte des déchets et propreté, conservatoires...

Au total, les dépenses d'investissement de GPSO se sont élevées à 52 M€ pour l'essentiel dans des opérations de voiries (49 %), d'éclairage public (15 %) et d'entretien de nos conservatoires (6,5 %).

Cette efficacité de nos services s'est également traduite, grâce à des efforts partagés à tous les niveaux, par une véritable maîtrise de la masse salariale (42 M€ pour 2017 comme pour l'année précédente) et une baisse de nos effectifs : avec 33 postes de moins qu'en 2016, GPSO compte 936 postes permanents au 31 décembre 2017.

Jusqu'à maintenant, notre gestion rigoureuse nous a permis de protéger nos communes, mais pour combien de temps encore ?

Pierre-Christophe BAGUET
Président de Grand Paris Seine Ouest
Maire de Boulogne-Billancourt

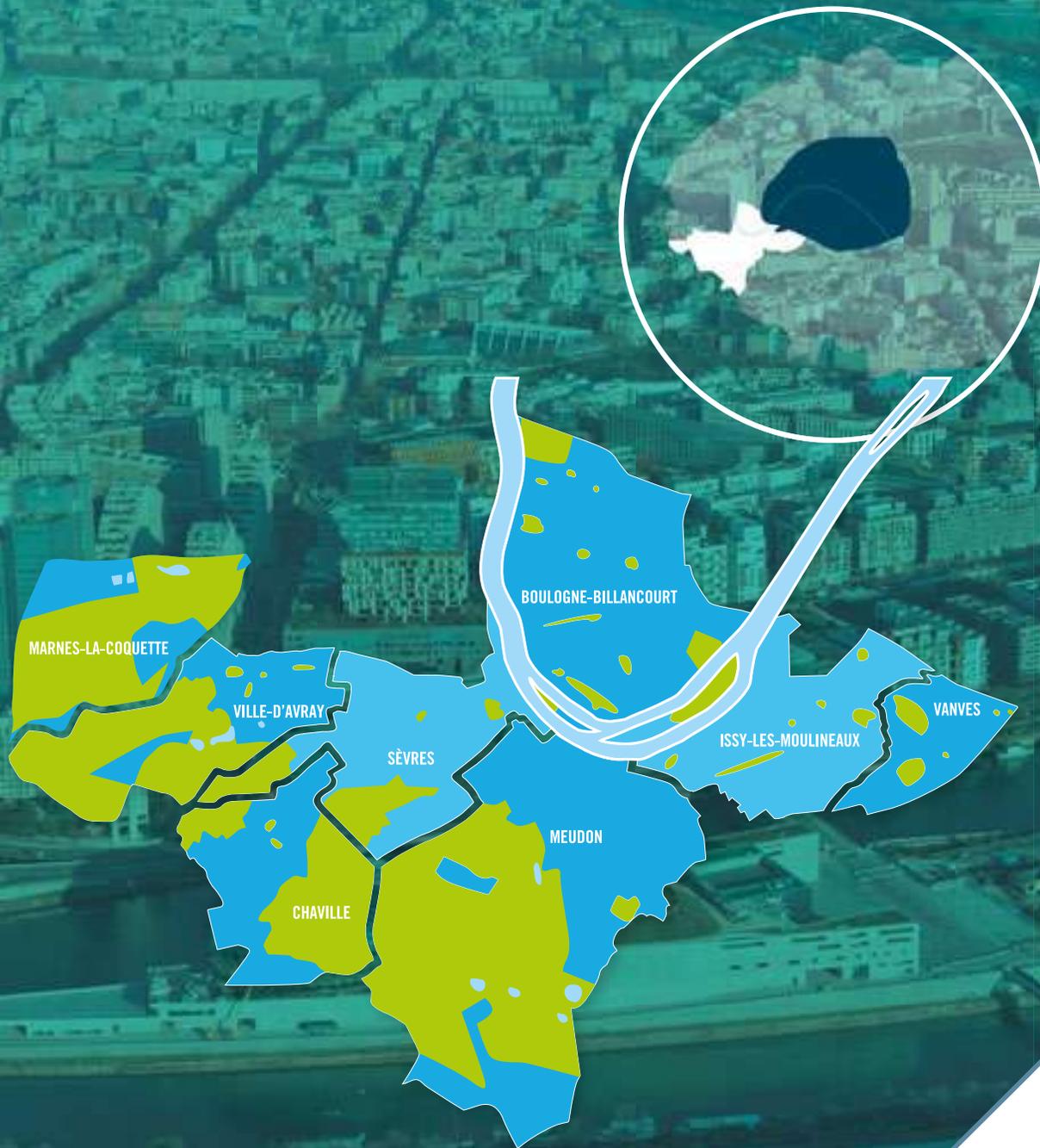
01

Grand Paris Seine Ouest

- ▲ Présentation de GPSO
- ▲ 8 villes aux identités fortes et complémentaires
- ▲ Évolutions institutionnelles
- ▲ Les élus de GPSO
- ▲ 4 acteurs engagés aux côtés de GPSO
- ▲ Innovations environnementales
- ▲ Innovations numériques



présentation de GPSO



- ▲ **320 767**
habitants*
- ▲ **32,38 km²**
dont 39 % de forêts et d'espaces verts
- ▲ **29**
gares et stations de Métro, RER, SNCF
- ▲ **23 000**
entreprises et commerces
- ▲ **190 593**
emplois,
dont 38 % liés au secteur numérique
- ▲ **2,7**
millions de m² de bureaux

* Population légale 2015

Pôle économique incontournable et attractif, GPSO compte plus de 23 000 entreprises et commerces et constitue le 3^{ème} pôle d'emplois d'Île-de-France avec 190 593 emplois. Des groupes tels que Microsoft, Cisco Systems, HP, Gemalto, Coca-Cola, TF1, Canal+, BFM Business, Eurosport, BelN Sports, ASO, SoLocal Group, Omnicom, Young & Rubicam, Accor, Carrefour, Boursorama, Sodexo et récemment La Poste, General Electric et l'OCDE ont choisi le territoire. À l'horizon 2020, de nouveaux groupes viendront s'y implanter à l'instar de Cap Gemini, Orange et Nestlé.

L'identité du territoire est « la Ville numérique, créative et durable »

Afin d'accompagner la croissance du secteur numérique (38 % des emplois du territoire sont liés à ce domaine d'activité), GPSO a créé l'agence SO Digital, un programme d'accélérateur de start-up : le Booster SO Digital, ainsi qu'un Pôle de compétence numérique spécialisé dans les problématiques de ressources humaines. Avec sept conservatoires, le Cube, la Maison de la nature et de l'arbre et le complexe sportif Marcel Bec, GPSO s'attache à développer une offre pédagogique et une programmation culturelle, sportive et de loisirs riches et accessibles au plus grand nombre.

Créé le 1^{er} janvier 2010, Grand Paris Seine Ouest (GPSO) regroupe huit villes de l'ouest parisien : Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray. Son statut a évolué de Communauté d'agglomération en Établissement public territorial, le 1^{er} janvier 2016. GPSO est l'un des douze territoires de la Métropole du Grand Paris.

Ses 3 238 ha, dont 39 % d'espaces verts, offrent un environnement privilégié aux 320 767 habitants. Le niveau d'équipement et la performance des services publics, issus des compétences transférées par les villes et assurés au quotidien par 936 agents, participent à la qualité du cadre de vie.

8 villes à l'identité forte et complémentaire

Marnes-la-Coquette

1 801 habitants

« Le village près de Paris ». Commune la moins peuplée des Hauts-de-Seine, située entre le parc de Saint-Cloud et la forêt de Fausses-Reposes, Marnes-la-Coquette est couverte par 213 ha de parcs et forêts.

Q www.marnes-la-coquette.fr



Ville-d'Avray

11 496 habitants

Constitué à 80 % par la forêt et les espaces verts, l'environnement est un atout pour la Commune. Un patrimoine environnemental qui, dès le XIX^e siècle, a séduit de nombreux artistes peintres, musiciens et écrivains. De nos jours, la vocation culturelle de Ville-d'Avray est toujours très vivante.

Q www.mairie-villedavray.fr



Chaville

20 308 habitants

Marquée par la présence forte de la forêt, Chaville séduit par la qualité de son environnement. Elle tire son dynamisme d'une vie associative riche et diversifiée. Récemment aménagé, son cœur de ville est un véritable lieu d'animation et de vie sociale.

Q www.ville-chaville.fr

Meudon

46 030 habitants

Meudon se distingue par ses quartiers à l'identité forte, entre les berges de Seine et la forêt. Ville à taille humaine au cadre bucolique et apaisé, elle est aussi le siège de nombreuses entreprises et start-up innovantes et voit chaque année naître des projets d'aménagement modernes et utiles à tous.

Q www.meudon.fr



Sèvres

23 718 habitants

Sèvres investit durablement pour préserver la qualité de vie de ses habitants. En 2016, elle a lancé son projet de réaménagement du cœur de ville, afin de renforcer son attractivité. Un projet de longue haleine auquel les Sévriens ont été étroitement associés, qui vient compléter les projets du département, comme la Seine Musicale sur l'île Seguin, pour faire de Sèvres une ville toujours plus agréable à vivre.

Q www.sevres.fr



Boulogne-Billancourt

119 127 habitants

Dotée d'un tissu économique très dynamique, qui attire un grand nombre d'entreprises de l'audiovisuel et des nouvelles technologies, la ville poursuit son développement avec le quartier Île Seguin-Rives de Seine, et le projet culturel à rayonnement international de l'Île Seguin.

Q www.boulognebillancourt.com



Vanves

28 139 habitants

Située aux portes de la capitale et très bien desservie en transports en commun, Vanves est une ville à taille humaine où il fait bon vivre grâce aux nombreux équipements sportifs et culturels, parcs et espaces verts. Des atouts qui, conjugués au dynamisme économique local, attirent des entreprises renommées (France 3, Hachette Livre, Arte, Audiens...).

Q www.vanves.fr



Issy-les-Moulineaux

69 941 habitants

Lieu d'implantation de nombreuses entreprises du secteur des nouvelles technologies, de la communication et de l'innovation, la ville est un acteur économique clé de GPSO. Sa proximité avec Paris et l'important maillage de transports en commun dont elle bénéficie contribuent à son attractivité.

Q www.issy.com



évolutions institutionnelles

La Métropole du Grand Paris

▲ **130**
communes

▲ **7 M**
d'habitants

▲ **814 km²**
> 7 x Paris

▲ **4,1 M**
D'EMPLOIS
> 1^{er} pôle d'Europe



compétences

Grand Paris Seine Ouest assure de nombreuses compétences.

Compétences obligatoires

Au titre de ses compétences obligatoires, GPSO est chargé de la politique de la ville, de l'assainissement et l'eau, de la gestion des déchets ménagers et assimilés, du plan local d'urbanisme intercommunal, de l'aménagement d'intérêt territorial (dont les transports urbains), de l'action sociale d'intérêt territorial, ainsi que des équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial.

Compétences supplémentaires

GPSO exerce des compétences supplémentaires en matière de développement économique, d'équilibre social de l'habitat, de voirie et de parcs de stationnement d'intérêt territorial, de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de l'énergie), d'actions en faveur des eaux de surface souterraines et de pluie, d'espaces verts et boisés, de protection de la faune sauvage, de gestion de la Maison de la nature et de l'arbre, d'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique, de ramassage scolaire, de soutien aux clubs sportifs ou sections de clubs féminins de très haut niveau, et de mise en lumière des bâtiments remarquables.

élus de GPSO

Le Conseil de territoire

Le Conseil de territoire est composé de 73 élus territoriaux.

- ▲ Boulogne-Billancourt : 28 élus
- ▲ Chaville : 4 élus
- ▲ Issy-les-Moulineaux : 16 élus
- ▲ Marnes-la-Coquette : 1 élu
- ▲ Meudon : 11 élus
- ▲ Sèvres : 5 élus
- ▲ Vanves : 6 élus
- ▲ Ville-d'Avray : 2 élus

Composition du Conseil de territoire

Q www.seineouest.fr/conseillers_territoriaux.html

Délibérations du Conseil

En 2017, le Conseil de territoire s'est réuni six fois. Il a pris 246 délibérations, notamment :

- ▲ Modification des statuts de l'EPT GPSO
- ▲ Définition des intérêts territoriaux des compétences exercées par l'EPT GPSO
- ▲ Confirmation des périmètres de droit de préemption urbain institués par les communes membres et délégation de son exercice aux villes
- ▲ Election d'un nouveau vice-président : M. Denis LARGHERO, Maire de Meudon
- ▲ Délibérations relatives à la mise en œuvre de la dépenalisation du stationnement payant sur voirie
- ▲ Délibération relative au transfert des opérations d'aménagement non reconnues d'intérêt métropolitain

Délibérations du Bureau

En 2017, le Bureau s'est réuni neuf fois.

- ▲ 70 délibérations
- ▲ 115 questions ont fait l'objet de résolutions du Bureau
- ▲ 188 décisions et 38 arrêtés

Métropole du Grand Paris

- ▲ Le Conseil métropolitain compte 209 élus (min. un par commune), désignés à la proportionnelle à la plus forte moyenne
- ▲ 1 président, Patrick Ollier, et 20 vice-présidents, parmi lesquels André SANTINI, 3ème vice-président délégué à la stratégie économique
- ▲ 10 conseillers délégués, parmi lesquels Denis BADRÉ, conseiller métropolitain délégué aux questions fiscales et financières
- ▲ 10 élus du Territoire siègent au sein du Conseil métropolitain (compte-tenu de la superficie de la ville, Boulogne-Billancourt compte 3 sièges).

Le bureau

Le Bureau de Grand Paris Seine Ouest est composé du président et de sept vice-présidents.

PIERRE-CHRISTOPHE BAGUET

Président de GPSO
Maire de Boulogne-Billancourt
Vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

ANDRÉ SANTINI

Vice-président de GPSO délégué aux relations internationales, à la coopération décentralisée et aux relations avec la Métropole du Grand Paris
Maire d'Issy-les-Moulineaux
Ancien ministre
3ème vice-président de la Métropole du Grand Paris délégué à la stratégie économique

JEAN-JACQUES GUILLET

Vice-président de GPSO délégué à l'équilibre social de l'habitat, à l'aménagement de l'espace, aux opérations d'aménagement, au règlement de publicité, au développement économique et numérique, et à l'emploi
Maire de Chaville

HERVÉ MARSEILLE

Vice-président de GPSO délégué à l'administration générale, au patrimoine, aux ressources humaines, à la démocratie locale, aux transports et à la mobilité
Vice-président du Sénat, Maire de Meudon
(Suite aux élections sénatoriales de septembre 2017, M. MARSEILLE a quitté ses fonctions de Maire de Meudon pour le poste de sénateur, M. DENIS LARGHERO lui succédant).

DENIS LARGHERO

Désigné Vice-Président le 6 décembre 2017, a succédé à M. MARSEILLE, en tant que membre du Bureau.
Élu maire de Meudon le 20 octobre 2017.

GRÉGOIRE DE LA RONCIÈRE

Vice-président de GPSO délégué à la culture, aux sports, à la politique de la ville et la sécurité, et à l'action sociale
Maire de Sèvres
Conseiller départemental délégué à l'eau et à l'assainissement

BERNARD GAUDUCHEAU

Vice-président de GPSO délégué à la planification et au suivi du Plan pluriannuel des investissements, aux espaces publics, à la voirie, aux réseaux d'assainissement et d'éclairage public, et à la propreté
Maire de Vanves
Conseiller régional d'Île-de-France

DENIS BADRÉ

Vice-président de GPSO délégué aux finances, au contrôle de gestion, à l'évaluation des politiques publiques, aux systèmes d'information, à la commande publique, à l'avenir institutionnel, et au suivi des projets de territoire
Maire de Ville-d'Avray
Membre honoraire du Sénat
Conseiller métropolitain de la Métropole du Grand Paris délégué aux questions fiscales et financières

CHRISTIANE BARODY-WEISS

Vice-présidente de GPSO déléguée à l'environnement, au développement durable, aux espaces verts et aux déchets
Maire de Marnes-la-Coquette

* Mandats exercés en 2017

4 acteurs engagés aux côtés de GPSO



SEINE OUEST ENTREPRISE ET EMPLOI

Seine Ouest Entreprise et Emploi (SOEE) regroupe la Maison de l'emploi, la Mission locale, l'Espace insertion et le Service économique de Grand Paris Seine Ouest.

Guichet unique pour les dirigeants d'entreprises, les salariés, le public en recherche d'emploi et les bénéficiaires du RSA, SOEE intervient sur quatre axes :

- ▲ Service aux entreprises
- ▲ Service emploi et formation pour les demandeurs d'emploi et les salariés
- ▲ Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans
- ▲ Espace insertion pour l'instruction et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA



SOEE organise des ateliers, séances de coaching... et participe à la vie économique locale à travers l'animation de réseaux d'entreprises locaux pour informer et favoriser les rencontres ainsi que l'émergence de nouveaux partenariats d'affaires.

Afin d'accompagner le secteur du numérique (38 % des emplois sur le territoire), SOEE et GPSO ont lancé le Pôle de compétence numérique pour anticiper les besoins en ressources humaines des entreprises et favoriser la mobilité des salariés.

Q www.seineouest-entreprise.com



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE - GPSO ÉNERGIE



Née en 2008 de la volonté de Grand Paris Seine Ouest de développer une politique locale de lutte contre le réchauffement climatique, l'Agence locale de l'énergie a pour missions de sensibiliser, informer, accompagner et former les différents publics du territoire au moyen d'animations, de conférences et de visites sur le thème de la maîtrise d'énergie.

Elle constitue un véritable outil de proximité au service des particuliers et des professionnels pour toutes les questions relatives à l'énergie : maîtrise des consommations, performance énergétique des bâtiments, éco-construction, développement des énergies renouvelables.

Le conseil auprès des habitants est assuré par l'Espace Info Énergie, membre du réseau national Rénovation Info Service.

Depuis 2013, l'accompagnement des copropriétés a été renforcé par la mise en place de la plateforme web CoachCopro®. 161 copropriétés sont inscrites sur cette plateforme, représentant près de 9 500 logements et 224 utilisateurs.

Structure de référence du territoire pour toutes les questions relatives à l'énergie, l'ALE fait preuve de son dynamisme en poursuivant son cercle d'ateliers climat pour les élus du territoire, en publiant des notes techniques sur un sujet de fond appliqué au territoire de GPSO en direction des décideurs et professionnels locaux, en proposant un programme d'animations varié en direction du grand public pour leur donner des clés de compréhension et inciter le passage à l'acte sur leurs projets de rénovation énergétique de l'habitat et en accompagnant le défi Familles à Énergie Positive sur GPSO.

Q www.gpso-energie.fr

SEINE OUEST AMÉNAGEMENT

La société publique locale (SPL) Seine Ouest Aménagement est l'outil du développement territorial au service des collectivités publiques actionnaires. À ce titre, elle réalise des opérations d'aménagement et des constructions d'intérêt public.

Plus précisément, Seine Ouest Aménagement construit des équipements publics tels que des écoles, des crèches, des complexes sportifs (réaménagements des complexes sportifs Marcel Bec à Meudon et aménage des quartiers sur l'ensemble du territoire (bords de Seine à Meudon et à Issy-les-Moulineaux, autour de la future gare Issy RER du Grand Paris Express et de la place Léon Blum à Issy-les-Moulineaux).



SEINE OUEST HABITAT

L'Office public de l'habitat Seine-Ouest Habitat (SOH) est un établissement public d'habitat destiné à favoriser le logement social des personnes ne pouvant accéder à un logement privé directement. SOH s'attache à proposer des logements de qualité, abordables financièrement et situés dans un cadre de vie agréable.

À ce titre, SOH, véritable organisme de proximité pour le logement, assure la gestion de 7 723 logements répartis sur Issy-les-Moulineaux, Meudon, Boulogne-Billancourt et Chaville. Ses principales missions consistent à :

- ▲ Construire, acquérir (en maîtrise d'ouvrage directe ou en VEFA) et rénover des logements locatifs, des hébergements spécifiques (personnes âgées, personnes handicapées...) et des équipements (commerces, crèches, écoles...)
- ▲ Réaliser des opérations de renouvellement urbain en participant à des secteurs d'urbanisme en mutation (ZAC, opérations libres) et en construisant de nouvelles résidences sociales ou intermédiaires dotées des meilleurs équipements.
- ▲ Gérer la location et l'entretien des logements et des annexes
- ▲ Assurer des prestations de présence et de nettoyage au sein du patrimoine géré.
- ▲ Améliorer et réhabiliter le bâti ancien.
- ▲ Acquérir et requalifier des immeubles.

Pour répondre aux besoins constants de logements, SOH poursuit sa politique de développement sur le territoire de GPSO avec des projets au cœur des communes de Vanves, Chaville et Ville-d'Avray.

Q www.seine-ouest-habitat.com

innovations environnementales

Wattway

Depuis le mois de mars 2017, Grand Paris Seine Ouest expérimente sur son territoire le procédé WATTWAY, plus communément appelé « route solaire ». Cette expérience scientifique et innovante s'inscrit dans l'identité de GPSO : un territoire « numérique, créatif et durable ».

Installé rue du Vieux du Pont de Sèvres à Boulogne-Billancourt au droit de la piscine municipale, sur une surface de 100 m², ce dispositif permet de capter l'énergie du soleil à l'aide d'un revêtement routier composé de cellules photovoltaïques. L'expérimentation Wattway se poursuivra jusqu'en mars 2020 sur le territoire de GPSO, en vue d'améliorer les capacités de ce procédé et de l'adapter au contexte urbain dense à l'exemple de celui identifié à Boulogne-Billancourt. A terme, le procédé Wattway pourrait tendre vers d'autres usages comme l'alimentation de la signalisation routière en temps réel sur chaussée ou encore la recharge des véhicules électriques par induction.

A travers cette démarche innovante, Grand Paris Seine Ouest continue d'agir en faveur de la préservation de l'environnement pour offrir aux habitants de son territoire un espace public plus respectueux de la nature environnante et de leur santé.

Cette expérimentation a été financée par GPSO pour un montant de 300 000 € TTC.



GPSO encourage le développement des modes de déplacement alternatifs, durables et innovants, et teste ainsi, en collaboration avec les entreprises Enedis et Bouygues ES, des bornes de recharge pour véhicules électriques à Meudon. Cette phase pilote, sur une période d'un an, a pour vocation de déterminer l'utilisation et la fréquentation de telles bornes en milieu urbain. Si le test s'avère concluant, le système sera étendu à l'ensemble du territoire de Grand Paris Seine Ouest.

Depuis le 1^{er} avril, les Meudonnais et automobilistes de passage peuvent recharger leur véhicule sur deux parkings de la ville :

- ▲ le parking Saint Exupéry à Meudon-la-Forêt,
- ▲ le parking rue Banès à Meudon.

Chaque borne dispose de deux points de charge permettant à deux véhicules de recharger leur batterie en simultanément, au moyen de trois socles de prises de chaque côté : domestique, T2 ou T3. Avec un temps de charge de près de 2 heures selon les véhicules, ces bornes ont également pour objectif de rassurer les utilisateurs de voitures électriques quant à l'autonomie de leur véhicule en leur permettant de faire l'appoint de carburant alternatif.

Installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques à Meudon



Rénovation énergétique

GPSO Energie conseille et accompagne les habitants dans leurs réflexions et démarches de rénovation énergétique.

L'Agence GPSO Energie a été créée il y a près de 10 ans par Grand Paris Seine Ouest dans le cadre de sa politique « énergie-climat ». Sa mission principale : aider le territoire et ses habitants à réduire leurs consommations d'énergie et lutter ainsi contre le réchauffement climatique, en travaillant principalement sur le secteur du bâtiment, et plus précisément du logement.

75% des bâtiments qui composeront le parc en 2050 existent déjà aujourd'hui (taux de renouvellement du neuf : environ 1%/an). Seuls 25% des bâtiments répondront aux critères de performance pour le bâtiment neuf. On ne peut donc compter uniquement sur la construction neuve pour atteindre l'objectif de généralisation des bâtiments basse consommation à cet horizon. La réussite de la transition énergétique passe donc par la rénovation du parc des bâtiments existants et en particulier des copropriétés qui représentent 75% des logements de GPSO (dont la grande majorité a été construite avant que des normes d'isolation soient imposées).

GPSO Energie s'est spécialisé dans l'accompagnement des copropriétés et son équipe de conseillers dispose d'une expertise dans le domaine de la rénovation énergétique de bâtiments, comme des méthodes de travail en copropriété.

Conforté par les échanges et les retours d'expérience des 40 agences de la fédération et les 300 espaces info-énergie, GPSO Energie met à disposition des maîtres d'ouvrage une immense ressource de savoirs-faire, de documentations, d'outils et d'expertises afin de les accompagner tout au long de leur projet de rénovation énergétique.

GPSO Energie est une association subventionnée, ses prestations sont donc gratuites et indépendantes des fournisseurs.

Grand Paris Seine Ouest : en route vers la logistique intelligente

La circulation des marchandises et ses impacts sur la ville est l'affaire de tous : encombrement des routes, bruit, pollution... Le secteur de la logistique est aussi pourvoyeur de richesse, d'emplois et participe au maintien des activités économiques urbaines. Comment répondre à ce défi pour le bon fonctionnement de la ville ?

Sous l'impulsion de Monsieur Pierre-Christophe BAGUET, Président de Grand Paris Seine Ouest et de Monsieur Hervé MARSEILLE, Vice-président délégué aux transports et à la mobilité, Grand Paris Seine Ouest a engagé une réflexion sur la logistique urbaine afin d'identifier les actions à mettre en oeuvre pour assurer une gestion raisonnée, numérique et durable des livraisons en ville.

Faire évoluer la question de la logistique urbaine pour l'adapter à la ville d'aujourd'hui et de demain est devenue une priorité pour GPSO, qui s'est fixé les objectifs suivants :

- ▲ réduire la circulation des camions afin de diminuer les impacts environnementaux dus au transport des marchandises ;
- ▲ procéder à une meilleure utilisation de la Seine ;
- ▲ fluidifier la circulation pour le bien-être de tous ;
- ▲ favoriser l'usage de véhicules électriques ;
- ▲ valoriser la création d'espaces logistiques urbains.

Ainsi, en concertation avec l'ensemble des communes : Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray, GPSO a débuté un ambitieux programme pour faire évoluer la logistique du territoire. Entre nuisances et dynamisme économique, l'objectif majeur est d'optimiser l'activité logistique sans nuire aux autres activités de la ville.

Le secteur de la logistique est complexe et comporte des enjeux variés et interdépendants : urbanisme et aménagement, transports et mobilité, développements économiques et sociaux.

Phase 1 du projet : état des lieux de la logistique à GPSO

Issu d'un travail collaboratif entre les élus, les services des villes et de GPSO ainsi que le bureau d'études Jonction, spécialisé dans le secteur de la logistique, GPSO a procédé à un état des lieux précis du territoire. Le diagnostic établi a mis en avant les points suivants :

Les achats des particuliers, une part importante des flux de marchandises :

L'approvisionnement des ménages représente quotidiennement 120 000 opérations sur le territoire : courses et achats entraînant des échanges de marchandises et des déplacements. A ce titre, Boulogne représente 53 438 enlèvements journaliers et Issy-les-Moulineaux 26 416.

Ces achats ont principalement lieu dans les petits commerces (59%), puis dans la grande distribution (39%) et enfin sur les marchés (2%).

Ces achats s'effectuent majoritairement à pied (72%), mais aussi en voiture (23%) et en transports en commun (5%). Cependant, la répartition modale varie fortement en fonction du type de commerce.

Les flux d'approvisionnement des établissements :

153 500 opérations réalisées chaque semaine par et pour les établissements de GPSO, soit 29 000 par jour : il s'agit soit de livraisons, soit d'expéditions de marchandises. Pour la ville de Boulogne, cela représente 14 275 opérations par jour et 6 373 opérations réalisées à Issy-les-Moulineaux. Les secteurs « artisanat-services » et « petit commerce » génèrent plus de 50% de ces opérations.



CoachCopro®

La plateforme web dédiée au monde de la copropriété CoachCopro® permet d'alimenter les réflexions et de guider la démarche de rénovation. Formations, conférences, rendez-vous, conseils – vous pouvez bénéficier de tous les services de GPSO Energie proposés aux copropriétés porteuses d'un projet de rénovation énergétique.

Le CoachCopro®, c'est :

- ▲ Un parcours personnalisé pour son projet,
- ▲ Un tableau de bord commun à tous les copropriétaires de sa résidence,
- ▲ Des outils pour mobiliser sa copropriété,
- ▲ Un panel d'aides financières adaptées et mobilisables,
- ▲ L'assistance d'un conseiller éco-rénovation à tout moment,
- ▲ Un annuaire de professionnels qualifiés (bureaux d'études, architectes, entreprises de travaux, artisans...).



nouveau

Le CoachCopro® s'ouvre aux professionnels : rapprocher l'offre et la demande !

Le dispositif CoachCopro®, initialement prévu pour les copropriétaires et syndicats, s'est récemment élargi aux autres professionnels, qui peuvent désormais s'affilier : une opportunité de rapprocher l'offre et la demande.

Cette année, CoachCopro® s'enrichit d'un annuaire interactif des professionnels affiliés et de nombreux services permettant d'améliorer leur visibilité et d'améliorer leur offre. En effet, de nombreux particuliers envisageant des travaux de

rénovation énergétique font part de leur difficulté à trouver des professionnels compétents, qualifiés et disponibles pour prendre en charge leur chantier. C'est justement le nouvel objectif visé par le CoachCopro® que de permettre aux professionnels affiliés de mettre en avant leurs prestations à travers différents services facilitant ainsi la mise en relation avec les particuliers demandeurs.

Q Plus d'informations sur : gpsoe.coachcopro.com

innovations numériques

Expérimentation « Chasseur de bouchons » à Boulogne-Billancourt : le principe du péage positif

**CHASSEUR
DE BOUCHONS**
GAGNEZ À CHANGER VOS HABITUDES



Bilan de l'expérimentation

L'expérimentation a été proposée aux entreprises des quartiers du Pont de Sèvres et du Trapèze durant le printemps 2017. Pendant 5 semaines, 33 automobilistes se sont prêtés au jeu et les comportements éco-responsables ont été récompensés.

Le bilan s'est avéré positif, la majorité des participants ayant fait évoluer leurs habitudes de déplacement :

- ▲ Décalage de l'horaire de départ pour éviter l'heure de pointe
- ▲ Utilisation des transports en commun
- ▲ Travail dans un télécentre
- ▲ Télétravail

La Société du Grand Paris (SGP) a lancé en 2016 un appel à solutions innovantes dans le cadre des travaux de construction de la future ligne 15 et de ses gares. L'objectif de ce projet est d'apporter des réponses concrètes afin de faciliter la circulation et le stationnement pendant le chantier du Grand Paris Express. ».

Porté par le groupe Egis – comptant parmi les leaders mondiaux de l'ingénierie, de la construction et de l'aménagement des territoires – le projet « Chasseur de bouchons » est l'un des six lauréats.

En vue des travaux de la future gare du Pont de Sèvres, qui débiteront en 2018, GPSO, la ville de Boulogne-Billancourt, la SGP et Egis ont expérimenté cette solution innovante pour améliorer la circulation routière dans les quartiers du Trapèze et du Pont de Sèvres, aux abords du chantier.

Le péage positif : accompagner les automobilistes à modifier leurs pratiques de mobilité

A l'inverse du péage urbain qui sanctionne le conducteur, cette innovation stimule la responsabilité individuelle au moyen d'un système de récompenses (financières et de loisirs) des gestes vertueux : usage d'un moyen de transport alternatif à la voiture (transport en commun, vélo), décalage de l'horaire de départ, télétravail...



Tous sentinelles de l'espace public avec l'application SO net

Depuis son lancement, il y a un an, l'application mobile de Grand Paris Seine Ouest SO net offre aux habitants la possibilité de signaler toute anomalie sur l'espace public depuis leur smartphone : nid de poule, potelet tordu, dépôts sauvages. Durant l'année 2017 près de 2 524 signalements ont été transmis directement aux services techniques de GPSO en vue d'une intervention et ont ainsi pu être traités plus efficacement en faveur de l'amélioration du cadre de vie des usagers.

Depuis mi-octobre 2018, une nouvelle version est disponible sur Appstore et Google Play avec une ergonomie et des fonctionnalités nouvelles.

Operia

Le traitement et le suivi des demandes d'interventions sur l'espace public comptent parmi les missions principales des agents de la Direction Générale des Services Techniques présents quotidiennement sur le territoire. L'exigence de maintien de la qualité du service public rendu nécessite de mettre à disposition des équipes des outils performants et répondant aux besoins actuels. Le logiciel OPERIA déployé en novembre 2017 est à même de répondre à ces attentes actuelles et futures. Il dispose en effet d'une interface mobile permettant une gestion améliorée des interventions par les agents sur le terrain.

Cet outil permet notamment la prise en compte des demandes des habitants majoritairement sur des compétences de proximité (voirie, éclairage public, déchets, dépôts sauvages) mais également sur des problématiques liées à la culture ou au sport par exemple.



Open data de GPSO et des 8 villes en 2017

Dans la poursuite du travail d'ouverture des données publiques, GPSO et les 8 villes de son territoire proposent 418 données en open data, soit 89 de plus qu'en 2016.

🔍 www.data.gouv.fr/fr/organizations/grand-paris-seine-ouest/#datasets

02

aménagement durable

- ▲ Mobilité
- ▲ Développement économique et numérique
- ▲ Environnement et développement durable
- ▲ Aménagement
- ▲ Habitat



mobilité

Le service de bus urbain s'améliore

Afin de faciliter les déplacements des usagers sur le territoire, et en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire, par délégation d'Ile-de-France Mobilités, GPSO gère un réseau de transport urbain de proximité composé de sept lignes de bus locales. En 2017, certaines lignes de bus ont connu des améliorations significatives :

Amélioration de la desserte de bus entre Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux et Meudon

Les villes de Boulogne-Billancourt et Issy-les-Moulineaux, connaissent un fort développement urbain depuis plusieurs années. A la demande de GPSO, Ile-de-France Mobilités (anciennement STIF) a étudié l'amélioration de la desserte des nouveaux quartiers du Trapèze à Boulogne-Billancourt et des Bords de Seine à Issy-les-Moulineaux.

Ainsi, depuis le mois de décembre 2017 :

- Une nouvelle ligne 260 a été créée entre Suzanne Lenglen (métro 8 et tramway T2/T3a), Issy-Val de Seine et Les Moulineaux, par l'avenue de la Bataille de Stalingrad, desservant le RER C et le tramway T2, avant de rejoindre au nord Boulogne-Billancourt via le quartier du Trapèze, le Pont de Saint-Cloud puis le terminus Gambetta en bordure du Bois de Boulogne.

Un service quotidien est assuré de 6h à minuit. La fréquence de passage des bus est répartie de la manière suivante :

- aux heures d'affluence : toutes les 15 minutes,
- aux heures creuses : toutes les 20 minutes,
- le week-end : toutes les 20 à 30 minutes.

- La ligne 389 a été prolongée et renforcée, depuis le quartier du Trapèze vers l'Hôtel de Ville de Boulogne-Billancourt.

La fréquence de passage des bus, est répartie de la manière suivante :

- aux heures d'affluence : toutes les 12 minutes,
- aux heures creuses : toutes les 15 à 20 minutes,
- prolongement de la circulation des bus en soirée : jusqu'à 22h,
- le samedi, renforcement de la fréquence de circulation : toutes les 12 à 15 minutes.

Afin d'améliorer la régularité de passage des bus de la ligne 160, le terminus de la ligne a été avancé à l'arrêt Pont de Saint-Cloud (anciennement Pont de Sèvres).



Service renforcé sur le noctilien N61

Le service de la ligne N61, qui dessert notamment les villes de Boulogne-Billancourt, Meudon et Sèvres, a été renforcé les week-ends avec une fréquence de passage des bus toutes les 30 minutes.

Prolongement du service sur la ligne 394

A Vanves, le service assuré sur la ligne de bus 394 a été prolongé en semaine jusqu'à 00h30, avec une fréquence de passage des bus toutes les 20 à 30 minutes. Pour le confort des usagers, un service a également été instauré le dimanche entre 7h et 00h30, avec une fréquence de passage toutes les demi-heures, afin de renforcer la circulation sur cette ligne.



En 2017, le TUVIM passe à l'électrique

Après la Navette de Vanves en 2015, la ligne TUVIM s'est modernisée avec une flotte 100 % électrique début janvier 2017. À cette fin, GPSO a expérimenté les cinq nouveaux véhicules dès novembre 2016. Selon le constructeur, cet équipement, pour une ligne de bus de cette taille, permet d'économiser plus de 95 % d'émissions de CO2 par an par rapport à une ligne de bus conventionnels thermiques.

Prolongement de la ligne 190 à Meudon-la-forêt

Lors de la mise en service de la ligne de tramway T6, l'itinéraire de la ligne 190 a été modifié. A la demande de nombreux usagers, Hervé Marseille, Sénateur, ancien Maire de Meudon et Vice-président de Grand Paris Seine Ouest délégué aux transports, est intervenu auprès d'Ile-de-France Mobilités pour prolonger la ligne au centre-ville de Meudon-la-Forêt. Aussi, depuis le mois de mai 2017, la ligne 190 a été prolongée depuis le Petit-Clamart jusqu'à l'église de Meudon-la-Forêt.



ZenBus : 2 ans de trajet facilités

Depuis l'automne 2015, ZenBus est disponible sur l'ensemble du réseau de navettes urbaines de GPSO : TUVIM, TIM, SUBB, Chavilbus, 469, Navette de Vanves et Navette du Monastère. L'application gratuite ZenBus ou le site Internet permettent aux usagers d'optimiser leur trajet en suivant la position de leur bus en temps réel dans les rues de la ville, via un système de géolocalisation des véhicules. Depuis lors, le service rencontre un franc succès : entre 10 000 et 15 000 connexions par mois.

www.zenbus.net/gps



Expérimentation de l'autopartage à Sèvres

Territoire innovant, numérique et durable, Grand Paris Seine Ouest encourage la mobilité douce et les solutions alternatives à la voiture individuelle. Depuis septembre 2017, la ville de Sèvres et GPSO proposent deux véhicules en auto partage, en expérimentation pour une durée d'un an, afin de compléter l'offre de service de mobilité durable proposée aux habitants.

La station de deux véhicules en auto partage, gérée par la société Communauto, se situera au croisement de la rue Victor Hugo et de l'Avenue de L'Europe, devant le Collège de Sèvres (en lieu et place de deux arrêts-minute).

Le service d'auto partage propose d'utiliser ponctuellement une voiture en libre-service sans subir les inconvénients liés à sa possession. Le système de location est dit « en boucle », c'est-à-dire que le véhicule loué doit être rendu à la station de départ. Les avantages qu'offre ce moyen de transport ne sont pas des moindres : facilité d'accès et proximité des véhicules en libre-service ; plus économique qu'une voiture particulière, puisque l'usager paye uniquement à l'heure et au kilomètre. Ce système de circulation en commun participe également à la réduction de la pollution automobile, par la diminution du nombre de véhicules en circulation.



Les journées de la mobilité : faciliter les déplacements sur le territoire

Les samedis 16 et 23 septembre 2017, dans le cadre de la semaine nationale de la mobilité, ont eu lieu les journées de la mobilité à Boulogne-Billancourt et Issy-les-Moulineaux, afin d'informer et sensibiliser les visiteurs sur les transports alternatifs à la voiture individuelle classique.

Pour l'occasion, des stands d'information d'acteurs privés et publics, dont Grand Paris Seine Ouest et la Maison de la Nature et de l'arbre, étaient présents afin de renseigner les visiteurs. Le public a pu découvrir et tester une variété de véhicules électriques à travers une exposition, et a eu l'opportunité de se familiariser avec de nouvelles applications qui facilitent les déplacements au quotidien. Outre les espaces d'exposition et de dialogue, ces journées ont également été rythmées par des tables-rondes composées d'experts et d'utilisateurs, qui ont abordé le thème de la mobilité électrique sous différents angles.

VÉLIB'

Bilan avant le service élargi à la Métropole en 2018

▲ **8 596**
abonnés

▲ **39**
stations sur GPSO

▲ **604 178**
prises

▲ **608 488**
déposes

Le déploiement du nouveau service Vélib' Métropole, attribué en mai 2017 par le Syndicat Autolib' Vélib' Métropole au groupement Smovengo, portera sur 63 stations sur les communes de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux et Vanves, Chaville, Meudon et Sèvres.

AUTOLIB'

Fin 2017 :

▲ **61**
stations

▲ **315 008**
prises

▲ **313 726**
déposes, soit une baisse de 14 % par rapport à 2016

▲ **9 755**
abonnés sur le territoire (dont 6 481 abonnements annuels) soit 11 % de plus qu'en 2016

Deux nouvelles stations ont été activées en 2017 :

- ▲ dans le centre-ville de Sèvres,
- ▲ dans le quartier Val Fleury à Meudon

Subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique : l'aide de l'Etat se substitue au dispositif de GPSO

Dans le cadre de la Loi sur la transition énergétique, l'Etat prend le relais de la subvention de GPSO, précurseur en matière de développement du vélo à assistance électrique.

Le décret n°2017-196 du 16 février 2017 crée une aide de l'Etat de 200 € pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE). Cette aide s'adresse à toute personne physique majeure justifiant d'un domicile en France, toute personne morale justifiant d'un établissement en France, ou toute administration de l'Etat. Son montant est de 20 % du coût d'acquisition, plafonné à 200 €. Le bonus est valable une seule fois par personne physique.

Cette aide nationale n'est pas cumulable avec les aides allouées par les collectivités publiques, telles que celle de GPSO.

Toutes les demandes reçues par Grand Paris Seine Ouest avant la date du 20 avril 2017 sont prises en charge par GPSO (date de la délibération du Bureau de GPSO entérinant cette substitution).

Bien entendu, GPSO continue son action de sensibilisation auprès des usagers et, à ce titre, relaiera le dispositif du Bonus vélo à travers ses différents supports de communication.





En 2017, le covoiturage évolue : testez-le !

SO Mobility et GPSO s'associent pour sensibiliser les habitants du territoire au covoiturage, et ont lancé courant mars, une campagne d'affichage pour faire connaître ces nouvelles applications et convaincre les habitants du territoire d'adopter ce mode de déplacement. Plus rapide, moins cher, le covoiturage est devenu la solution de déplacement la plus économique et la plus conviviale. Les habitants du territoire sont invités à essayer et adopter cette solution de déplacement aussi pratique qu'environnementale.

Découvrez et testez les nouvelles solutions :

- ▲ WayzUp : l'application pour covoiturer sur les trajets domicile-travail. www.wayzup.com
- ▲ OuiHop : l'application d'auto-stop courte distance. www.ouihop.com
- ▲ Citygoo : spécialiste du covoiturage urbain instantané. www.citygoo.fr

Le consortium SO Mobility est une initiative innovante lancée sur le territoire avec l'ambition de fluidifier les déplacements en ville grâce au développement du numérique.

En 2017, la navette de Vanves adopte la tarification du réseau francilien

Après s'être modernisée en 2015-2016, la navette de Vanves a adopté la tarification du réseau francilien de transport en commun au 1^{er} janvier 2017. Cette évolution, décidée par GPSO en concertation avec la ville de Vanves, permet de financer une partie du service et constitue pour les Vanvéens la garantie de conserver une offre de transport adaptée et performante. La vente de tickets et les différents abonnements couvrent environ 12 % des charges liées à l'exploitation de la navette, laissant un reste à financer de 88 % pour GPSO.



Le réseau du Chavilbus se modernise

Après la mise en service depuis le 1^{er} septembre 2016 de deux nouveaux véhicules aux dernières normes anti-pollution (Euro 6), la modernisation du réseau s'est poursuivie courant 2017 avec la mise en place de nouveaux écrans à l'intérieur des véhicules pour une information en temps réel : temps d'arrivée au prochain arrêt et correspondances avec les trains en gare de Chaville Rive Droite, Chaville Rive Gauche et Chaville / Vélizy.



Un plan de mobilité pour les entreprises

Dans un objectif d'amélioration de la qualité de vie et dans le cadre du réseau francilien Pro'Mobilité, Grand Paris Seine Ouest propose, depuis 2011, un service gratuit de conseil et d'accompagnement des entreprises (appui méthodologique et réglementaire, aide au diagnostic ; information sur l'offre de transport actuelle et en projet, aide à l'animation et à la communication ...) pour la mise en place de leur plan mobilité. Chaque année, GPSO conseille environ une vingtaine d'entreprises telles que Village La Poste, Gemalto, ASO, Audiens, Carrefour, CIEP, Coca-Cola, France Télévisions.

Les premiers résultats se traduisent par le développement d'une culture de la mobilité durable et, pour les salariés, par l'encouragement du covoiturage, la promotion du vélo, la mise en place de navettes... permettant ainsi une fluidification du trafic et une amélioration de la qualité de l'air. Ainsi, GPSO joue un rôle dans l'évolution des habitudes de déplacement et favorise les échanges de bonnes pratiques et la mutualisation de moyens entre entreprises (covoiturage, navettes...).

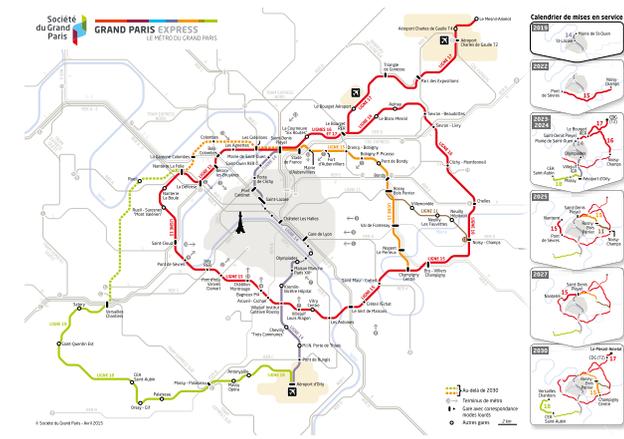


En 2018, GPSO doit établir un plan de mobilité multi-sites de l'administration pour répondre aux obligations réglementaires. Les avantages et les enjeux sont multiples pour l'Etablissement public territorial en tant qu'administration : source d'économies, optimisation de moyens, action concrète pour l'environnement, amélioration du bien-être au travail, diminution du stress, participation à un projet fédérateur et exemplarité de l'administration. Ce projet s'inscrit pleinement dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Les travaux du Grand Paris Express sur le territoire de GPSO

Le territoire de Grand Paris Seine Ouest accueillera trois gares de la future ligne 15 sud du Grand Paris Express : Pont de Sèvres, Issy RER et Fort d'Issy-Vanves-Clamart. Quatre ouvrages annexes seront également construits : Ile de Monsieur, parc de Billancourt, place de la Résistance et parc Henri Barbusse.

Le premier tronçon de la ligne 15 Sud, qui reliera le Pont de Sèvres à Noisy – Champs, sera mise en service en 2024.



▲ Gare Fort d'Issy / Vanves / Clamart

La gare Fort d'Issy / Vanves / Clamart sera implantée sur le site de la gare de Clamart, en diagonale par rapport au faisceau ferroviaire. Deux émergences seront aménagées de part et d'autre de la voie ferrée, boulevard des Frères Vigouroux à Clamart et rue du Clos Montholon à Vanves.

Les accès à la gare SNCF seront donc reconfigurés et une rue intérieure, véritable lien entre les communes d'Issy-les-Moulineaux, Vanves, Clamart et Malakoff, sera créée.

Lancé en juin 2016, le vaste chantier de la gare Fort d'Issy – Vanves – Clamart est le premier du programme de construction des 68 nouvelles gares du Grand Paris Express. C'est un projet complexe, car il s'agit de concevoir la gare du nouveau métro sous les voies du Transilien, tout en maintenant celles-ci opérationnelles.



Les travaux en 2017

- ▲ Le 19 janvier 2017, la **passerelle provisoire**, qui donne accès aux quais de la ligne N depuis le parvis clamartois a été mise en service. Des ascenseurs ont été également aménagés pour faciliter l'accès aux quais pour les personnes à mobilité réduite.
- ▲ Au cours du premier semestre 2017, les **travaux de génie civil** ont été réalisés sous tabliers auxiliaires (supports temporaires des voies ferrées permettant le creusement de la « boîte gare », tout en garantissant la sécurité des installations et des circulations).
- ▲ Des travaux ont eu lieu pendant 9 week-ends consécutifs à la gare de Clamart pour la réalisation du couloir de correspondance entre la ligne N du Transilien et la ligne 15 Sud du Grand Paris Express.
- ▲ Le **ripage de la dalle de couverture**, qui a eu lieu le week-end du 15 août 2017, a représenté le point d'orgue du chantier. Il conditionne l'ensemble du planning des travaux de génie civil. Cette opération a nécessité l'interruption des circulations ferroviaires pendant 4 jours.

▲ Gare Issy RER

La gare Issy RER sera implantée sous la place Léon Blum et la rue Aristide Briand. L'émergence principale prendra place dans un bâtiment « signal » à l'angle de l'avenue Aristide Briand et de l'avenue de Verdun.

La correspondance avec le RER C sera assurée via un couloir souterrain et une remontée verticale émergeant dans l'axe de la rue des Arches d'Issy. Les accès à la gare RER C, les quais et le bâtiment voyageurs seront réaménagés. Les cheminements piétonniers entre le boulevard Rodin et la place Léon Blum seront reconfigurés et le talus SNCF modifié.

Les travaux de démolition des commerces (Franprix, LCL et Maison nordique) ont été réalisés à l'été 2016. Ont suivi la démolition des bâtiments de l'avenue de Verdun et la déconstruction temporaire, à partir de décembre 2016, d'une partie des arches de l'Entrepont.

Les travaux qui ont eu lieu de **mars à juillet 2017**, ont concerné à la fois les **déviations de réseaux souterrains, la déconstruction de bâtiments ainsi que le confortement des sols** nécessaire à l'arrivée du Grand Paris Express.

Les travaux préparatoires se sont ainsi déroulés de mars 2015 à juillet 2017.

Septembre 2017 : le chantier de la gare commence.

Les voies de circulation pourront être modifiées en fonction de l'avancement des chantiers.



▲ Gare Pont de Sèvres / Ile Seguin

La gare du Pont de Sèvres / Ile Seguin sera directement interconnectée avec la ligne 9 du métro et la gare routière, et comprendra des accès privilégiés pour relier le quartier du Trapèze et l'Ile Seguin.

Deux émergences seront créées devant les tours City Lights et au droit de l'actuel Square Com, dont le site doit faire l'objet d'une importante restructuration urbaine. Le volume de la station sera aménagé sous le quai Georges Gorse.

Au regard des contraintes techniques de creusement de la gare Pont de Sèvres / Ile Seguin, **la circulation sur la RD1 est interrompue pour une durée de 34 mois** (janvier 2018 – octobre 2020), entre le pont de Sèvres et le pont Renault.

La première étape des travaux consiste à conforter les berges, à dévier les réseaux ainsi qu'à construire le couloir de correspondance avec la ligne 9. Puis, les réseaux souterrains seront déviés pour libérer l'espace nécessaire au passage du tunnelier et à la construction de la gare.

Tout a été fait, en liaison avec la SGP et le Département, pour atténuer au maximum les perturbations :

- ▲ Les interventions des concessionnaires et les entreprises de BTP sont regroupées sur la même période pour éviter un étalement des interventions sur plusieurs années avec des zones de travaux éparées.
- ▲ Dans les quartiers environnants, l'accès aux résidences et aux entreprises dans ce quartier d'affaires constitue la priorité. Des aménagements particuliers sont prévus pour maintenir l'accès piéton et routier.
- ▲ La date de la coupure de la RD1 a été fixée afin d'éviter que ces travaux soient concomitants avec ceux de la route départementale 7, sur la rive opposée, ce qui aurait rendu la mise en place d'itinéraires de substitution difficile.
- ▲ Pour les automobilistes, des itinéraires de substitution sont proposés

Un dispositif de concertation a été mis en place pour la gare Pont de Sèvres:

- ▲ Comités de pilotage réguliers
- ▲ Réunions publiques et réunions de quartiers
- ▲ Mise en place de comités de suivi des travaux en présence des représentants des habitants, entreprises, commerçants désignés par les élus
- ▲ Réunions d'information spécifiques pour les entreprises et leurs salariés



développement économique et numérique

La Garantie jeunes, un passeport pour l'emploi

La Garantie jeunes est issue du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté le 21 janvier 2013 par le Comité interministériel de lutte contre l'exclusion. Le dispositif a pour objectif d'amener les jeunes sans aucune activité vers et dans l'emploi grâce à un parcours spécifique d'accompagnement social et professionnel.

D'abord expérimentale, la Garantie jeunes est désormais proposée dans toute la France. A l'échelle locale, sa mise en œuvre est confiée à la Mission Locale de Seine Ouest Entreprise et Emploi. Chaque mois, un groupe de dix à douze jeunes du territoire, sans emploi, ni formation, s'engage à suivre ce programme d'accompagnement.

Un dispositif donnant-donnant sur 1 année

Le dispositif repose sur la philosophie du "donnant-donnant". Chaque mois, les jeunes perçoivent un soutien financier de 470 euros. Cette aide financière est destinée à soutenir son bénéficiaire, le but étant de lui permettre de se concentrer sur son insertion professionnelle.

Le versement de l'allocation est conditionné à son assiduité.

Au programme de la Garantie jeunes

- Un stage « starter » intensif de 4 semaines
- Une dynamique de groupe
- Un accompagnement individuel jusqu'à 1 an
- L'accès à l'offre globale de la Mission Locale (droits, logement, santé...)

Le programme contient un nombre de places limité à et vise prioritairement les jeunes de 18 à 25 ans en situation de précarité, et dont la situation est source d'un risque de rupture. Une sélection est réalisée chaque mois sur dossier (voir conditions auprès d'un conseiller à la Mission locale).

Chiffres clés 2017

- 11 promotions ont été créées
- 101 jeunes ont intégré le dispositif
- 38% sont des femmes et 63% des hommes.
- 12 des bénéficiaires ont été en contrats en alternance, 94 ont eu des périodes d'emploi, 32 ont suivi des formations et 53 jeunes qui ont réalisé une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)



- GPSO est le 2^{ème} secteur immobilier le plus attractif d'Ile-de-France après le quartier central des affaires parisien et le quartier de la Défense
- GPSO représente 19% du parc tertiaire d'Ile de France
- 234 transactions pour un volume loué de 267 000 m²
- 120 000 m² de bureaux neufs, restructurés ou pré-commercialisés écoulés.

Emploi en 2017

- 190 593 emplois
- Taux de chômage : 7.85% (décembre 2017)
- 4 552 demandeurs d'emploi accompagnés
- 13 521 entretiens individuels
- 1 697 retours à l'emploi

L'insertion en 2017

- 155 371 heures d'insertion liées aux clauses sociales dans les marchés publics.

Le Guide des Associations et Ressources emploi

Le guide des « Associations et Ressources Emploi », édité par Seine Ouest Entreprise et Emploi est destiné aux personnes en recherche d'emploi et aux salariés des entreprises du territoire de Grand Paris Seine Ouest.

Il recense les structures et ressources qu'il est possible de mobiliser facilement pour construire son parcours vers l'emploi ou élaborer un nouveau projet professionnel.

Seine Ouest Entreprise et Emploi

L'édition de ce guide est l'occasion de rappeler les missions de Seine Ouest Entreprise et Emploi en tant qu'acteur de l'accompagnement sur le territoire de GPSO. Il regroupe la Maison de l'Emploi, la Mission Locale (pour les jeunes de 16-25 ans), l'Espace Insertion (pour les bénéficiaires du RSA) ainsi que deux Pôles « métiers » (le Pôle de Compétence Numérique pour les métiers du digital et le Pôle des métiers du bâtiment).

Être Accompagné-e

Le chapitre « Être accompagné-e » donne la parole aux conseillers professionnels de Seine Ouest Entreprise et Emploi qui accompagnent chaque année près de 5 000 personnes. Ils partagent ici les clés de la réussite pour l'accès à l'emploi et sur ce qui fait le cœur de leur métier : l'écoute et l'expertise métier.

Ressources Emploi

Une cinquantaine de ressources et services complémentaires viennent renforcer la palette d'outils à disposition des demandeurs d'emploi (Agences nationales, Agences d'emploi, Sites internet & applis mobiles, Aide à la création d'entreprise, Bilans de compétences et VAE, Linguistique et informatique).



Associations Emploi

Une trentaine d'associations recensées proposent un accompagnement individuel ou collectif, et ce, pour tous les publics : emploi généraliste, emploi des jeunes, emploi des femmes, emploi des cadres, insertion/solidarité.

Ouverture d'un jobboard Web&IT sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest

Le Pôle de compétence numérique de Grand Paris Seine Ouest et Seine Ouest Entreprise et Emploi est un accélérateur des emplois et des compétences dédiées aux métiers du numérique (informatique, SI, web). La plateforme offre un accompagnement à la mise en réseau autour de trois enjeux majeurs pour la filière numérique : le recrutement, la mobilité et la formation des candidats.

Mis en ligne en février 2017, le jobboard Web&It du Pôle de compétence numérique s'adresse à tous les habitants et salariés du territoire souhaitant faire valoir leurs compétences dans le digital. Celui-ci est ouvert aussi bien aux étudiants, qu'aux salariés en quête d'opportunités. Les usagers ont accès, en quelques clics, aux offres des entreprises de l'écosystème numérique de Seine Ouest Entreprise, et l'opportunité d'entrer en réseau avec les start-up, les PME et les grands comptes qui recrutent.

Pour rappel, le territoire numérique de Grand Paris Seine Ouest, compte 1 400 entreprises (sur un total de 23 000), 60 000 emplois, soit 38% des 190 593 emplois du territoire.



Ces données sont accessibles en open data :





Booster So Digital

Ce programme d'accélérateur de croissance pour les jeunes entreprises innovantes de l'Ouest parisien est le fruit d'un partenariat original entre les collectivités, les entreprises et les écoles du territoire, mobilisées pour les aider à se développer plus rapidement. Les candidats sont sélectionnés sur appel à projets, deux fois par an. Les lauréats (cinq maximum) seront accompagnés par les entreprises ou membres de cette initiative durant 5 mois. Le programme s'adresse en priorité aux jeunes entreprises de moins de cinq ans d'existence, ayant déjà commercialisé leurs services ou produits et identifié les obstacles à surmonter pour booster leur activité.

En 2017, le Booster a accompagné six nouvelles startups :

- ▲ quatrième promotion : CITIES-ZEN, URBAN EXPE, LE DROIT POUR MOI
- ▲ cinquième promotion : MOBILWORK, DJANGO et USERLYNKS.



 Ces données sont accessibles en open data :



Emploi : Les chantiers du territoire au service de l'insertion

Source complémentaire de recrutement pour les entreprises, les clauses d'insertion, dites «clauses sociales», sont largement utilisées sur les grands chantiers de Grand Paris Seine Ouest. Grâce à ce dispositif, les entreprises attributaires d'un marché public ou privé s'engagent à réserver un temps de travail minimum à des personnes éloignées du milieu professionnel.

Moyen efficace pour lutter contre le chômage et l'exclusion, les premières clauses d'insertion ont été initiées par l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine), puis ont commencé à être mises en œuvre localement, notamment par Grand Paris Seine Ouest et Seine Ouest Entreprise et Emploi, par exemple dans le cadre de la rénovation du quartier du Pont-de-Sèvres à Boulogne-Billancourt. Depuis, elles se sont considérablement développées et diversifiées sur le territoire.

Au cours des deux dernières années, plus de 80 personnes ont été employées sur des chantiers prestigieux, tels que ceux du musée Albert Kahn et de la Seine Musicale.

Fort de son expérience dans le domaine des marchés publics, Seine Ouest Entreprise et Emploi s'est également rapproché des donneurs d'ordre privés. Ainsi, du personnel en insertion a été proposé sur les chantiers des tours CityLights à Boulogne-Billancourt. Il en sera de même pour la future réhabilitation du 57 Métal et la construction du Pôle d'art culturel et artistique sur la pointe amont de l'Île Seguin. Sans oublier l'ensemble des marchés afférents à la réalisation de la gare du Pont de Sèvres s'inscrivant dans le schéma directeur de la ligne 15 sud du Grand Paris Express.

Si les clauses d'insertion concernent en majorité un public masculin, certaines des professions concernées s'ouvrent progressivement à un public féminin. Depuis le début de l'année 2017, cinq jeunes femmes ont ainsi rejoint les équipes de VEOLIA et œuvrent à la collecte des déchets et au nettoyage urbain.

En parallèle, une politique proactive est menée auprès des bailleurs sociaux du territoire, afin de proposer des solutions toujours plus diversifiées aux publics en insertion.

Les clauses d'insertion dans les marchés de services :

- ▲ Elles représentent désormais **47%** de l'offre dans les marchés de service (notamment dans le cadre du marché de nettoyage de la voirie).



Le Défi Seine Ouest 2017 : 100 jeunes en immersion professionnelle

Pour accéder à un premier emploi, les jeunes (18-25 ans) ont besoin d'une première expérience en entreprise. Mettre un pied dans l'entreprise, c'est découvrir un métier, valider un projet ou simplement vivre une expérience en condition réelle.

Aux côtés de Seine Ouest Entreprise et emploi, des chefs d'entreprise et commerçants ont participé à la campagne 2017 de la Mission Locale Seine Ouest, afin d'accueillir durant 1 à 8 semaines un jeune en immersion professionnelle et lui transmettre des compétences métier et les valeurs du travail.

Le Bus de la Création d'Entreprise présent sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest

Afin de sensibiliser le public à la création d'entreprise, Seine Ouest Entreprise et Emploi a organisé la venue sur le territoire du Bus de la Création d'Entreprise (réseau BGE, école de l'entrepreneuriat) du 18 au 22 septembre 2017.

Deux conseillers en création et développement d'entreprise du réseau associatif BGE étaient présents pour répondre aux questions relatives à l'entrepreneuriat, en entretien individuel avec des participants intéressés par la création d'entreprise.

Trois ateliers ont également eu lieu à Boulogne-Billancourt au cours de la semaine, sur les thèmes suivants :

- ▲ «J'ai envie de créer» (avec le BGE)
- ▲ «Le dispositif CréaJeunes et le microcrédit» (avec l'ADIE)
- ▲ «Les étapes de la création d'entreprise» (avec le BGE)



environnement et développement durable

GPSO lance l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV), promulguée le 18 août 2015, renforce le rôle des collectivités territoriales dans la lutte contre le changement climatique dont le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) constitue un dispositif opérationnel central. Ce plan doit être compatible avec les orientations du Schéma Régional Climat Air Energie d'Ile de France (SRCAE) et avec le Plan Climat Métropolitain (PCAEM).

Les élus de GPSO, conscients de l'urgence d'agir pour lutter contre le dérèglement climatique, d'accélérer la transition énergétique et d'améliorer la qualité de l'air pour maintenir un cadre de vie privilégié sur le territoire, ont voté, à l'unanimité, une délibération présentée par Madame Christiane Barody-Weiss, Vice-présidente en charge du développement durable, approuvant le lancement de l'élaboration du PCAET de GPSO lors du Conseil de territoire du 22 juin 2017.

Dès sa création, GPSO s'est engagé dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie territoriale de développement durable ambitieuse en élaborant un Plan Climat Energie Territorial (PCET) en 2011 qui constituait le premier axe de l'Agenda 21 du territoire. Cette démarche principalement axée sur la lutte contre les changements climatiques, concrétise la volonté portée par Monsieur Pierre-Christophe Baguet, Président de GPSO, de répondre aux enjeux **du réchauffement climatique, de l'érosion de la biodiversité, de l'épuisement des ressources naturelles, de l'accroissement des inégalités, de la mobilité durable, de l'accès à l'énergie ...**

L'engagement de GPSO dans la démarche **Agenda 21** a permis de traduire cette ambition et cette vision via un programme d'actions concrètes et évaluables qui conjugue efficacité économique, cohésion sociale et respect de l'environnement. Dans ce cadre, de nombreuses actions ont été réalisées, comme la mise en place de **subventions à destination des particuliers pour l'amélioration de la performance énergétique de leur logement, le développement des modes de transports décarbonnés et partagés** comme Autolib' ou Vélib' et la promotion des modes actifs (marche, vélo, ...), **l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires** dans l'entretien des espaces verts et de la voirie, ou encore **l'amélioration de l'accessibilité des espaces publics aux personnes à mobilité réduite**.

Grand Paris Seine Ouest souhaite donc devenir coordinateur de la transition énergétique sur son territoire comme l'y incite la loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV). Ainsi, Madame Christiane Barody-Weiss, Vice-présidente en charge du développement durable, de l'environnement, et de la transition énergétique, inscrit sa démarche dans la continuité de la volonté de Monsieur Pierre-Christophe Baguet, en faisant du Plan Climat le nouveau projet de développement durable du territoire prenant en compte l'ensemble de la problématique « climat-air-énergie » autour de plusieurs axes d'actions :

- ▲ la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- ▲ l'adaptation aux changements climatiques,
- ▲ la sobriété énergétique,
- ▲ la mobilité sobre et décarbonnée,
- ▲ la qualité de l'air,
- ▲ le développement des énergies renouvelables,
- ▲ l'économie circulaire,
- ▲ la réduction et la réutilisation des déchets.

Les subventions Déclic Energie en 2017

Pour accompagner les habitants du territoire désireux d'améliorer leur consommation d'énergie, GPSO a mis en place des subventions énergie pour l'isolation de toiture, et l'installation d'équipements à énergies renouvelables.

- ▲ En 2017, **10** subventions ont été accordées par GPSO à des particuliers pour un montant de total de **14 800 €**.
- ▲ Depuis le lancement de ce dispositif en 2010, **204 593 €** ont été attribués par GPSO, ce qui représente **168** demandes de subventions traitées.

Établi pour une durée de 6 ans, ce Plan Climat sera composé d'un diagnostic, d'une stratégie territoriale déclinée dans un programme d'actions et d'un dispositif de suivi et d'évaluation. Le PCAET est établi pour une durée de 6 ans, soit sur la période **2019-2025**, et devra faire l'objet d'une évaluation globale à mi-parcours (2022).

Grand Paris Seine Ouest, c'est 0% de pesticide

La loi sur la transition énergétique **interdit l'utilisation des pesticides pour désherber les trottoirs et voiries depuis le 1^{er} janvier 2017**. Toutefois, GPSO n'a pas attendu l'évolution de la réglementation pour mettre en œuvre l'abandon des produits phytosanitaires, dès 2008 dans les espaces verts et progressivement, puis totalement en 2016, pour la gestion de l'espace public (voirie et trottoirs) sur l'ensemble du territoire.

L'abandon des pesticides est opérationnel sur tout le territoire.

En anticipant la réglementation, Grand Paris Seine Ouest a donné l'exemple d'une gestion plus écologique, mais toujours efficace.

À travers cette démarche, il s'agit d'offrir aux riverains un espace public plus naturel et respectueux de l'environnement et de la santé. Une place plus importante est laissée à la biodiversité dans les rues et aux pieds des arbres du territoire. Cela signifie que les habitants doivent modifier leurs attentes vis-à-vis de la notion de propreté en ville. Il s'agit de réapprendre à apprécier la ville, avec un regard plus « nature ». Une « mauvaise herbe » n'est ni sale ni « mauvaise » ; elle est utile aux insectes pollinisateurs, par exemple, et participe à la biodiversité sur le territoire.

Pour accompagner les habitants et encourager une pratique écologique du jardinage individuel, GPSO met en ligne un « **Guide du jardin écologique** » sur le site www.seinouest.fr ; également consultable à la Maison de la nature et de l'arbre.

L'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers dans les jardins sera, quant à elle, interdite au 1^{er} janvier 2019, après une période de retrait progressif de la vente sur deux ans. Ensuite, seuls les produits biologiques ou à faible impact environnemental seront tolérés.

🔍 www.seinouest.fr



Jardiner ma ville

GPSO a mis en place depuis septembre 2016, le projet « **Jardiner ma Ville** » qui permet aux habitants, sur simple demande écrite, de jardiner des espaces publics en plantant des fruits et légumes ou en réalisant du fleurissement. Ce projet a permis de répondre aux attentes des groupes Incroyables Comestibles constitués sur le territoire suite à la mobilisation engendrée par la COP 21 en 2015. Ce projet permet également d'amorcer le développement de l'agriculture urbaine sur le territoire et de renforcer les continuités écologiques, notamment dans les secteurs urbains denses.

GPSO soutient ainsi les projets de plantations de parcelles, grandes ou petites, avec des végétaux décoratifs ou comestibles, à entretenir seul ou à plusieurs.

Les jardiniers volontaires doivent soumettre une candidature à GPSO puis s'engager à entretenir cet espace en signant une convention. Chaque citoyen contribue ainsi de manière volontariste à l'embellissement de sa ville, en lien avec les équipes de GPSO.



Vanves

- ▲ Square des Anciens combattants : **Espace vert** (Particulier)
- ▲ Place des Provinces : **Bac béton** (Association SAVS APJH)

Ville d'Avray

- ▲ Sente des Bergeronnettes : **Pied de mur** (Association Incroyables Comestibles Ville-d'Avray)

Boulogne-Billancourt

- ▲ Square de Dominicaines : **Potager en terre** (Association Incroyables Comestibles de Boulogne-Billancourt)
- ▲ Allée des Blanchisseuses : **Potager en jardinières** (Association Incroyables Comestibles de Boulogne-Billancourt)
- ▲ Allée Emile Pouget : **Potager en jardinières** (Association Incroyables Comestibles de Boulogne-Billancourt)

Issy les Moulineaux

- ▲ Chemin Bertelotte : **Espace vert** (Association Les Jardins d'Issy)
- ▲ Rue du Viaduc : **Pied d'arbre** (Particulier)
- ▲ Square Blériot : **Bac** (Association Issy en herbe)
- ▲ Angle rues Gambetta - Hugo : **Espace vert** (Particulier)



Coachcopro® : la plateforme en plein essor

Avec près de 5 000 copropriétés sur son territoire, GPSO dispose d'un fort potentiel de réduction des consommations énergétiques sur ce type de bâtiments particulièrement énergivores.

Lancée en fin d'année 2013, la plateforme CoachCopro® est un véritable outil de référence pour accompagner concrètement et massivement les copropriétés du territoire dans leurs projets de rénovation énergétique. Cet outil permet à l'Agence locale de l'énergie de démultiplier sa capacité d'accompagnement en proposant aux habitants une base de ressources techniques et méthodologiques particulièrement riche et détaillée, et de renforcer l'expertise des conseillers en facilitant la prise de contact avec des copropriétés particulièrement avancées dans des démarches de rénovation énergétique.

Grâce à l'appui de l'ALE de nouvelles copropriétés entrent désormais régulièrement en phase opérationnelle de leur projet de rénovation énergétique.

En 2017, la plateforme a poursuivi son déploiement avec de nouvelles fonctionnalités : annuaire des professionnels, observatoire...



La Maison de la Nature et de l'Arbre a fêté ses 20 ans

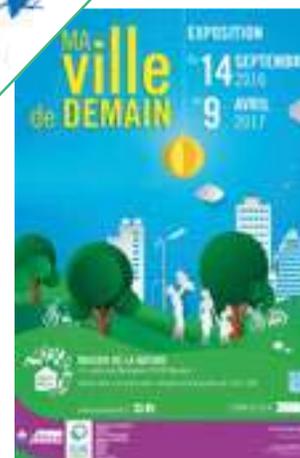
Pour ses 20 ans la Maison de la nature enrichit ses missions et devient la Maison de la nature et de l'arbre. Structure ouverte aux habitants des huit villes de GPSO, avec une programmation pour tous les âges déclinée dans le jardin pédagogique, dans l'espace d'exposition et d'ateliers, et jusqu'au cœur des villes, la Maison de la nature est dédiée depuis 1997 à l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable. Une offre pédagogique riche est également proposée aux établissements scolaires et périscolaires et accompagne les professionnels de l'éducation. Cette nouvelle dénomination agrèmente la palette d'actions de la structure d'un volet plus technique. Il s'agit notamment de valoriser le patrimoine arboré urbain ainsi que sa gestion, et de contribuer de manière opérationnelle à la politique environnementale de Grand Paris Seine Ouest et ses villes notamment à travers la démarche « jardiner ma ville » ou encore le programme local de prévention des déchets. Par ailleurs, pour répondre à ces objectifs, la structure a revisité son offre pour les scolaires/périscolaires ainsi que celle à destination du grand public marquée par plus d'expositions et une ouverture au public optimisée.

Elle accompagne GPSO dans sa démarche « Jardiner ma ville » qui offre aux habitants la possibilité de jardiner et d'entretenir un espace sur le domaine public. Cette initiative citoyenne et volontaire participe à l'amélioration du cadre de vie et à plus de nature en ville.

La Maison de la nature et de l'arbre s'attache à poursuivre le déploiement du compostage individuel et collectif sur le territoire en vue de réduire les déchets ménagers, diminuant ainsi l'impact de leur élimination sur l'environnement. Le maître composteur de GPSO sensibilise, conseille et oriente toute personne s'inscrivant dans une telle démarche.

La Maison de la nature et de l'arbre présente une fréquentation de près de 13 000 personnes en 2017, toutes activités confondues.

Depuis septembre 2017, la Maison de la Nature et de l'Arbre est ouverte les mercredis et les dimanches après-midi.



5 expositions se sont succédé en 2017

- ▲ « **Ma ville de demain** » - jusqu'au 9 avril 2017
Invite à repenser la ville pour s'adapter aux changements climatiques
- ▲ « **La nature vue par les grands** » - 19 avril au 21 mai 2017
Valorise l'engagement environnemental des habitants (adultes) sur le thème de la ville de demain.
- ▲ « **La nature vue par les enfants** » - 3 juin au 9 juillet 2017
Restitution des projets pédagogiques des écoles et des centres de loisirs.
- ▲ « **L'arbre, un fragile pilier de vies** » - 6 sept. au 25 oct. 2017
Découverte de cet élément vivant indispensable à l'homme, avec ses forces et ses fragilités.
- ▲ « **Moins de Déchets !** » - 8 nov. au 20 déc. 2017
Comprendre les enjeux et découvrir les mesures de tri et de prévention des déchets accessibles à tous.

Le déploiement du compostage sur le territoire représente en 2017 :

- ▲ Une dotation de près de 200 lombricomposteurs,
- ▲ La mise à disposition de 203 composteurs individuels pour les foyers en pavillon ou en rez-de-jardin,
- ▲ L'équipement en composteurs d'une quarantaine de sites collectifs (écoles, bailleurs sociaux, copropriétés, instituts médicalisés).

2017-2018 : une offre pédagogique riche en direction des établissements scolaires et périscolaires

- ▲ 14 rencontres pédagogiques organisées autour de 7 thèmes tels que « **mettre en place un jardin écologique** », « **mettre en place un potager pédagogique** », « **Atelier de fabrication pour accueillir la nature au jardin** », « **enquêtons sur la vie secrète du jardin** » par le biais des sciences participatives, « **réduisons nos déchets** », « **Compost mode d'emploi** », « **Abeilles et pollinisation** » avec, pour chaque session, une rencontre pour les enseignants et une seconde à destination des animateurs des établissements présents sur le territoire.
- ▲ Conseil régulier auprès des enseignants et des animateurs dans le cadre de projets liés au jardin et à la biodiversité.
- ▲ Pour 2017/2018 : adaptation de l'offre pédagogique aux nouvelles perspectives de la structure, soit un accompagnement sur les projets pédagogiques : jardin potager et depuis la rentrée 2017, sur le nouveau projet « Arbre et nature ». Par ailleurs, les formules d'intervention pédagogique « hors les murs » de la structure ont été reconduites et renforcées : animations d'ateliers pendant les vacances scolaires au sein des centres de loisirs sur les thèmes des expositions présentées. A ces propositions, est venue s'ajouter l'animation d'ateliers à la demande dans les écoles et centres de loisirs, portant sur les mêmes thématiques. Ces nouvelles interventions viennent compléter le panel d'événements déjà en place sur le tri, le recyclage et la prévention des déchets.

L'accompagnement de projets techniques : une nouvelle mission pour la Maison de la nature et de l'arbre en 2017

Elle se traduit par :

- ▲ **L'accompagnement de la démarche « Jardiner ma ville »** : GPSO offre aux habitants la possibilité de jardiner et d'entretenir un espace sur le domaine public. Cette initiative volontaire et citoyenne participe à l'amélioration du cadre de vie et à plus de nature en ville.
- ▲ **La poursuite du déploiement du compostage individuel et collectif sur le territoire** en vue de réduire les déchets ménagers, diminuant ainsi l'impact de leur élimination sur l'environnement. Cette action s'inscrit dans le programme local de prévention des déchets ménagers de GPSO, qui doit être reconduit pour mettre en œuvre des mesures qui contribueront à atteindre les objectifs fixés par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015.
- ▲ Ainsi, en 2017, le guide du compostage individuel a été refondu sous un format plus complet et plus compact. Le maître composteur de GPSO sensibilise, conseille, oriente, forme toute personne s'inscrivant dans une telle démarche.



Quelques chiffres 2017

Fréquentation : près de **13 000 participants ou visiteurs**, toutes activités confondues (grand public et scolaire/périscolaire)

- ▲ **23** « **Samedi nature** », sorties de découverte de notre environnement
- ▲ **18** « **Dimanche découverte** »
- ▲ **36** « **Mercredi des enfants** »
- ▲ **4** traditionnelles « **soirées chouettes** »
- ▲ **10** « **ciné nature** »

Conseille les particuliers...

▲ Résultats 2017

- ▲ L'Agence Locale de l'Énergie a renseigné, au 30 novembre 2017, via son Espace Info Énergie, **527 demandes de particuliers**.
- ▲ L'Espace Info Énergie reste par ailleurs un gage de qualité pour les particuliers, **avec un taux de 95 %*** des usagers satisfaits ou très satisfaits de leur contact avec les conseillers de l'Espace Info Énergie de GPSO Énergie.

*(enquêtes de satisfaction menées par l'ADEME auprès des particuliers renseignés sur le territoire).



...et les professionnels

En 2017, le pôle Professionnels de l'ALE a continué d'accompagner les collectivités dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie énergétique patrimoniale, et de leur politique énergie-climat pour certaines.

Ce pôle accompagne le territoire dans sa réflexion sur la prochaine refonte de son Plan Climat Air Énergie Territorial. Parallèlement, il poursuit l'organisation régulière d'ateliers à destination des services bâtiment des collectivités, qui leur donne l'opportunité d'échanger sur leurs projets d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique, de suivre l'actualité technique et réglementaire et les appels à projets en cours.

Les familles de GPSO relèvent le défi « Familles à Énergie Positive » et s'engagent dans la transition énergétique

Grand Paris Seine Ouest a rejoint les territoires engagés dans le défi Familles à Énergie Positive depuis l'hiver 2016-2017 et propose aux habitants de **réduire leurs consommations d'énergie et d'eau en équipes**, en modifiant quelques habitudes quotidiennes. **Les 85 foyers regroupés en 10 équipes** qui ont concouru pour la première saison ont **économisé près de 40 000 kWh** et évité l'émission de près de 9 tonnes de CO2 dans l'atmosphère. La deuxième édition du défi, sur la période de chauffe 2017-2018, voit s'affronter **14 équipes** regroupant plus de cent foyers participants : **une mobilisation en croissance !**

L'ALE assure l'animation du défi : **mobilisation du public et recrutement des familles, événements, création des équipes, formation des capitaines** (utilisation de la plateforme web, connaissance des éco-gestes, animation de leur équipe), **suivi technique des équipes et animation sur la durée...** Une expérience mobilisatrice, citoyenne et conviviale fortement appréciée par les participants au défi.



L'agence locale de l'énergie en chiffres

- ▲ **527** demandes traitées par l'Espace Info Énergie
- ▲ **95 %** des usagers de l'Espace Info Énergie – GPSO Énergie, très satisfaits du service
- ▲ Le Club Copro a été élargi à **15** copropriétés, intégrées dans ce dispositif d'échanges et de conseils personnalisés afin de favoriser le vote des travaux de rénovation énergétique envisagés.
- ▲ **416** participants aux 20 animations grand public organisées par l'ALE
- ▲ Près de **450** personnes directement touchées par les animations et formations de l'ALE, tous secteurs confondus.
- ▲ **161** copropriétés inscrites sur le CoachCopro®, représentant plus de 10.780 logements et 224 utilisateurs

aménagement

Règlement Local de Publicité intercommunal : présentation des grandes orientations

Augmentation de la pollution visuelle, saturation du paysage urbain, détérioration du cadre de vie, autant de sujets qui sont traités dans le futur Règlement Local de Publicité intercommunale (RLPi), dont le projet a été arrêté à l'été 2018, par l'ensemble des élus du territoire de GPSO. Ce document prévoit d'encadrer à l'échelle locale les possibilités d'installer des dispositifs publicitaires, dès lors qu'ils sont visibles d'une voie ouverte à la circulation publique, et ce, afin de lutter contre les nuisances visuelles qu'ils peuvent générer. En 2017, elle a fait l'objet d'une large concertation associant les habitants, les commerçants, les professionnels de la publicité et les associations.

Durant cette phase, un registre a été mis à la disposition du public au siège de GPSO et dans chacune des huit villes du territoire. Les habitants du territoire ont également pu faire part de leurs observations par courriel : concertation-rlpi@seineouest.fr.

Le projet arrêté décline les orientations qui avaient été débattues en Conseil de territoire et au sein de chacun des huit Conseils municipaux. Un équilibre a été recherché entre la volonté de protéger le cadre de vie, le patrimoine bâti et le paysage en conciliant les besoins en communication publique ainsi que ceux des acteurs économiques, notamment les commerces et les entreprises.



Les futures étapes clés de l'élaboration du RLPi

- ▲ Enquête publique :
au second semestre 2018
- ▲ Approbation du RLPi :
fin 2018 - début 2019

Pour les publicités et les pré-enseignes, les territoires agglomérés des communes sont classés selon trois zones :

- ▲ une zone très restrictive (ZP1) qui correspond notamment aux lieux d'interdiction légale de publicité les plus sensibles du territoire ainsi qu'à d'autres lieux présentant une valeur paysagère ou architecturale (berges de Seine, ensembles labellisés « patrimoine du XX^{ème} siècle » ou éléments remarquables repérés au PLU...).

Les publicités sont limitées et concernent : les mobiliers urbains, les supports « temporaires » (palissades de chantier, bâches d'échafaudage ou dispositifs de dimensions exceptionnelles liés à des manifestations temporaires), le micro-affichage sur vitrines commerciales et l'affichage d'opinion, associatif ou administratif. La publicité numérique y est par ailleurs interdite.

- ▲ une zone restrictive (ZP2) qui correspond aux espaces urbains « sensibles » d'un point de vue paysager.
- ▲ une zone moins restrictive (ZP3) où le projet de règlement local admet des dispositifs scellés au sol ou installés directement sur le sol de 8 m² d'affichage au plus. Aux abords des monuments historiques, ces dispositifs sont interdits sur le domaine privé.

Plan local d'urbanisme intercommunal : modification des PLU municipaux en 2017

Depuis le 1^{er} janvier 2016, GPSO est compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Ce document a pour objectif de bâtir un projet de territoire et de définir ses principales évolutions en collaboration avec les 8 villes. Dans le cadre de l'élaboration du PLUI, plusieurs villes ont apporté des modifications à leur PLU.

En 2017, les modifications des PLU des villes de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Meudon et Marnes-la-Coquette ont été approuvées en Conseil de Territoire. L'enjeu est d'adapter les règles des PLU communaux afin de permettre :

- ▲ La réalisation de la gare du Pont de Sèvres à Boulogne-Billancourt qui accueillera la ligne 15 du réseau du Grand Paris ainsi que la passerelle reliant l'île Seguin, la gare et la berge boulonnaise (délibération du 22 juin 2017)
- ▲ La mise en œuvre des Zones d'Activités Commerciales (ZAC) à Issy-les-Moulineaux (délibération du 22 juin 2017)
- ▲ La création d'une nouvelle voie publique, l'inscription de bâtiments à la liste du patrimoine bâti protégé à Meudon (délibération du 5 octobre 2017)
- ▲ La réalisation d'une résidence de services pour personnes âgées à Marnes-la-Coquette et l'adaptation des règles de stationnement de la ville avec le Plan de Déplacement Urbain d'Ile-de-France (délibération du 21 décembre 2017)



Règlement Local de Publicité intercommunal : préserver le cadre de vie sur le territoire

Les huit villes de GPSO sont depuis longtemps attentives à la préservation du cadre de vie et à la lutte contre les nuisances visuelles que peuvent générer l'affichage publicitaire, les enseignes ou les pré-enseignes. Elles l'ont prouvé en se dotant chacune d'un règlement local de publicité (RLP).

Depuis le 1^{er} janvier 2016, GPSO est compétent en matière de Plan local d'urbanisme et de règlement local de publicité. Le 28 septembre 2016, le Conseil de territoire, en accord avec les 8 villes qui composent Grand Paris Seine Ouest, avait décidé de réviser ces règlements communaux pour adopter un document réfléchi, à l'échelle du territoire communautaire, qui prendra en compte les évolutions liées à la loi Grenelle II et maintiendra les protections assurées par les règlements existants, tout en respectant les besoins en communication des acteurs économiques, notamment des commerces et des entreprises.

Comme le prévoit le code de l'environnement, le futur RLPi adaptera la réglementation nationale aux spécificités locales, en édictant selon les zones, des restrictions aux possibilités d'installer des dispositifs de publicité, d'enseigne et pré-enseigne, dès lors qu'ils sont visibles d'une voie ouverte à la circulation publique, et ce, dans un objectif de protection du paysage.



Révision du Plan Local d'Urbanisme de Boulogne-Billancourt

Lancée en 2015, la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme, dans le cadre du transfert de la compétence PLU à GPSO, est conduite en étroite collaboration entre la Ville et le Territoire. En 2016, la ville de Boulogne-Billancourt a ainsi prévu un dispositif de concertation et d'information tout au long du projet dont le bilan a été approuvé par le Conseil de Territoire le 5 octobre 2017. Le projet de révision fera l'objet d'une enquête publique en 2018.

En 2018, les habitants pourront également adresser par courriel, pendant la durée de l'enquête publique, leurs observations et propositions sur le registre électronique :

🔍 <https://gpso-plu-boulogne.enquetepublique.net/>

GPSO : lauréat des Défis urbains 2017 pour les escaliers mécaniques d'Issy-les-Moulineaux

Chaque année les « *Défis urbains* » récompensent les villes qui entreprennent et multiplient les initiatives en matière d'urbanisme, de qualité de vie, d'accessibilité, d'écologie, d'économie et d'innovation.

Pour l'édition 2017, GPSO figure parmi les lauréats. Le projet des escaliers mécaniques du parc Rodin, réalisé à Issy-les-Moulineaux, a reçu le prix « *Défis urbains* » dans la catégorie « *Transports et mobilités* », le 19 juin à Paris.



Droit de préemption urbain : une compétence déléguée aux villes

La loi Égalité et Citoyenneté, adoptée le 27 janvier 2017, modifie les dispositions relatives au droit de préemption urbain (DPU). Désormais, de par leur compétence en matière de Plan local d'urbanisme, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et établissements publics territoriaux sont compétents en matière de droit de préemption urbain (DPU). GPSO peut aussi déléguer l'exercice de ce droit aux villes sous condition préalable d'adoption d'une délibération en conseil municipal. Ainsi, depuis le 22 juin 2017, le Conseil de territoire a délégué la compétence de l'exercice du DPU aux huit villes du territoire.

habitat

L'Opération Habitat Qualité en 2017

- ▲ **32** immeubles
soit 744 logements à **Boulogne-Billancourt**
- ▲ **13** immeubles
soit 215 logements à **Sèvres**
- ▲ **4** immeubles
soit 49 logements à **Chaville**
- ▲ **25** immeubles
soit 368 logements à **Issy-les-Moulineaux**
- ▲ **14** immeubles
soit 141 logements à **Meudon**
- ▲ **10** immeubles
soit 138 logements à **Vanves**
- ▲ **2** immeubles
soit 23 logements à **Ville-d'Avray**

Opération habitat qualité : un vaste projet de réhabilitation concernant 100 immeubles (1678 logements)

L'Opération Habitat Qualité (OHQ) regroupe plusieurs dispositifs pluriannuels dont cinq actifs en 2017 : **2 programmes d'intérêt général (PIG)**, **2 Opérations programmées pour l'amélioration de l'Habitat (OPAH) « Copropriété »** et **1 plan de sauvegarde**. Ces programmes incitatifs, réalisés avec le soutien de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), visent à réhabiliter des immeubles dégradés ou en voie de dégradation, réduire l'inconfort des logements privés, lutter contre les situations d'insalubrité et de péril, améliorer leur performance énergétique, tout en favorisant la location de logements à loyers maîtrisés et la remise en location des logements vacants.

A Boulogne-Billancourt et Sèvres, parmi les **80 immeubles** accompagnés depuis 2010, **71 ont bénéficié de 19,4 millions d'euros de travaux de rénovation** (réalisés, en cours, ou votés restant à mettre en œuvre) subventionnés à hauteur de **5,1 millions d'euros** principalement par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), Grand Paris Seine Ouest, et le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

A Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Vanves et Ville-d'Avray, parmi les **71 immeubles** accompagnés depuis 2012, **51 ont bénéficié de 10 433 660 €** de travaux de rénovation subventionnés à hauteur de 3,3 millions d'euros par les différents partenaires financeurs.

Pour la seule année 2017 et sur l'ensemble des communes concernées par l'OHQ, GPSO a attribué **220 373 € d'aides** pour la réhabilitation de **27 immeubles** (469 logements). Les 56 demandes de subventions ont été déposées en majorité (51%) par des propriétaires occupants modestes.

Un PIG et une OPAH se sont achevés en 2017.

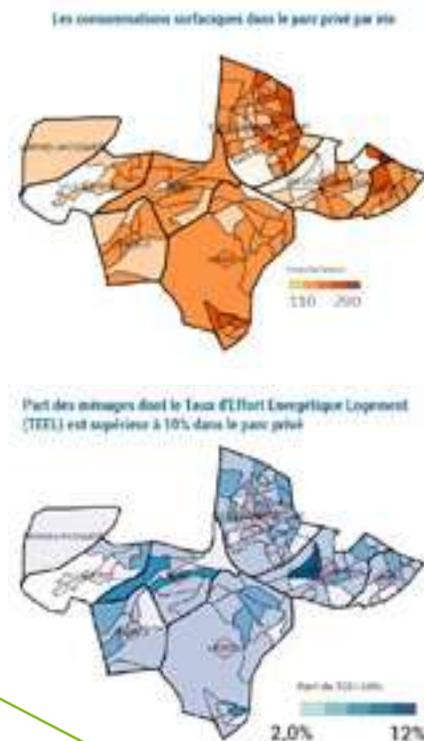
- ▲ **Initiée en juillet 2012, l'Opération programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH) « Copropriété »** portant sur 14 immeubles soit 242 logements à Sèvres et Boulogne-Billancourt a pris fin en juillet 2017. Elle a permis la rénovation de 14 parties communes, la réhabilitation de 18 logements, le conventionnement à loyer maîtrisé de 1 logement et la remise sur le marché de 5 logements vacants.
- ▲ **Initié en mars 2012, Programme d'intérêt général (PIG)** portant sur 51 immeubles soit 671 logements à Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Vanves et Ville-d'Avray s'est terminé en mars 2017. Il a permis la rénovation de 42 parties communes, la réhabilitation de 4 logements, le conventionnement à loyer maîtrisé de 16 logements et la remise sur le marché de 11 logements vacants.

Les immeubles concernés continuent de bénéficier si nécessaire d'un suivi pour s'assurer de la bonne réalisation des travaux décidés et du versement des subventions attribuées.

L'étude pré-opérationnelle d'amélioration énergétique du parc privé

Lancée en mai 2017 en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), cette étude permettra de disposer d'une connaissance fine des besoins d'amélioration thermique du parc de logements privés et des situations de précarité énergétique sur le territoire.

Ses résultats, attendus en 2018, permettront de repérer des secteurs potentiels d'intervention et de déterminer un dispositif visant à inciter les copropriétés du territoire à engager des travaux de rénovation énergétique de grande ampleur.



▲ **Création d'une résidence sociale** à Boulogne-Billancourt par la SEM ADOMA, subventionnée par GPSO à hauteur de **230 000 €**.

L'opération comprend 115 logements (71 T1, 33 T1', 11 T1 bis).
Livraison prévue en 2020.

Accompagnement pour l'amélioration du logement



Initié par GPSO, le dispositif **MIEUX CHEZ MOI** a pour vocation de mobiliser l'ensemble des aides existantes pour le compte des habitants, notamment modestes, et de les accompagner techniquement et administrativement dans la réalisation de leur projet d'amélioration de leur logement.

Cet accompagnement gratuit qui s'adresse à tous les habitants du territoire, est assuré par les conseillers Habitat d'URBANIS, bureau d'études prestataire de GPSO. **En 2017, 70 ménages** ont ouvert un dossier d'aide pour l'amélioration de leur logement dans le cadre du dispositif MIEUX CHEZ MOI.

384 personnes ont sollicité des informations financières et/ou techniques pour la réalisation de leur projet de travaux auprès des conseillers Habitat MIEUX CHEZ MOI. Ces informations ont été délivrées soit lors de l'une des 7 permanences assurées sur le territoire ou par téléphone.

Par ailleurs, il existe depuis 2016 une **plateforme web** permettant aux habitants d'être guidés dans leurs démarches et de créer leur dossier en ligne.



Le logement social en 2017

En 2017, **634 logements sociaux ont été agréés par l'Etat sur six communes de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest**, dont une large part de logements sociaux ayant bénéficié de subventions de GPSO en 2017 ou les années précédentes.

La répartition par catégorie des logements agréés est la suivante : 208 PLAI (33%), 159 PLUS (25%) et 267 PLS (42%).

Au titre de sa compétence en matière d'équilibre social de l'habitat favorisant la production des logements sociaux sur le territoire, GPSO a participé, pour un montant de 1 816 100 euros d'aides attribuées aux opérateurs HLM, au financement de 13 nouvelles opérations avec à la clé la création de 483 logements sociaux (176 PLAI, 122 PLUS, 185 PLS).

Dans un objectif d'amélioration du parc social existant du territoire, GPSO a également attribué une subvention de 389 200 euros à un vaste programme de réhabilitation de 556 logements locatifs sociaux prévu à Meudon (556 PLUS).

▲ **Création d'une résidence étudiante** à Meudon par la SA d'HLM Logistart (VEFA), subventionnée par GPSO à hauteur de **224 000 €**.

L'opération comprend 112 T1'.
Livraison prévue en 2020.

Subventions pour l'adaptation du logement



Outre la communication régulière faite dans les journaux municipaux, URBANIS, le prestataire de GPSO, est intervenu au forum Seniors de Boulogne-Billancourt le 21 novembre 2017 pour présenter l'aide à l'adaptation de GPSO. URBANIS y a tenu, lors de cette journée, un stand dédié qui a permis une prise de contact avec 77 personnes susceptibles de solliciter une aide.

- ▲ 89 766 € accordés à 31 ménages pour l'adaptation de leur logement à leur handicap ou compte tenu de leur âge avancé.
- ▲ 17 visites d'ergothérapeutes prises en charge.



03

culture, sports et loisirs

- ▲ Culture
- ▲ Sports
- ▲ Parcs et jardins





Futur en Seine 2017 : « Le futur s'assemble »

Chaque année, Futur en Seine, le festival international du numérique créé par Cap Digital en 2009, offre une vue d'ensemble des dernières innovations numériques françaises, avec un succès grandissant. Il s'est déroulé du 8 au 18 juin à Paris et en Ile-de-France, notamment dans les villes de Grand Paris Seine Ouest (GPSO).

Pendant trois jours, le grand public et les professionnels ont eu l'opportunité de tester gratuitement plus de 150 projets et prototypes innovants, mais aussi d'assister à plus de 50 conférences prospectives autour du thème des Intelligences.



Le Cube, lauréat du label « Grande école du numérique »

Le label national « Grande école du numérique » a été attribué au Cube, début mai, pour ses formations numériques reconnues pour « leur qualité et leur démarche innovante », porteuses d'une double ambition : « répondre aux besoins croissants en compétences numériques et favoriser l'inclusion des publics éloignés de l'emploi ».

Récompensé pour son action en matière d'éducation numérique, Le Cube a notamment développé le Lab d'Education Numérique autour du projet « Connectons nos écoles », qui a obtenu depuis 10 ans de nombreux prix et distinctions et formé plus de 1 500 élèves sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest.

Happy Cube Day : le rendez-vous du numérique artistique, créatif et festif

En famille ou entre amis, les participants, lors de la journée portes ouvertes le samedi 23 septembre, se sont prêtés au jeu de piste en réalité augmentée pour laisser leur empreinte aux générations futures. Les plus curieux ont pu également tester une installation interactive qui stimule les ondes cérébrales, ou s'initier à la robotique et découvrir les nouvelles expositions du Cube.



La fusion des conservatoires de GPSO

L'étude de valorisation des métiers et du fonctionnement du réseau des conservatoires, rendue par le groupement ABCD/KPMG en mai 2015, a conduit à structurer le réseau des conservatoires par binômes d'établissements. Chaque binôme est constitué d'un conservatoire à rayonnement départemental et d'un conservatoire non classé ou à rayonnement communal.

Le conservatoire à rayonnement régional de Boulogne-Billancourt reste seul mais non isolé car partageant des initiatives menées avec d'autres établissements du territoire. Son fonctionnement est adossé à celui du Pôle Supérieur Paris Boulogne-Billancourt.

Les conservatoires désormais organisés en binômes se sont engagés depuis la rentrée 2015/2016 dans une démarche de rapprochement progressif sur les plans pédagogique, artistique et administratif pour renforcer la réalisation de projets partagés, mutualiser des moyens et développer une culture collective.

Dès la saison 2017/2018, ce processus a permis d'aboutir à la fusion des conservatoires d'Issy-les-Moulineaux et Vanves d'une part, et des conservatoires de Ville-d'Avray et Chaville d'autre part.

Nouvelle saison pour le Big Band So Jam de Grand Paris Seine Ouest

Fort de son succès, le Big Band de GPSO était de retour pour la saison 2017-2018. Les musiciens amateurs et élèves des conservatoires regroupés au sein de cet ensemble ont participé à une master-class avec le célèbre pianiste classique et compositeur de musiques de jeux vidéo Paul-Anthony Romero. Leur talent s'est exprimé lors de plusieurs concerts dans différentes villes du territoire.



Les projets marquants de l'année 2017



▲ Le Printemps de la Danse

Du 18 au 25 mars, le Printemps de la danse a été l'occasion de mettre en avant l'offre pédagogique artistique en danse sur le territoire de GPSO tout en faisant vivre aux élèves, pendant une semaine, la vie d'un artiste-danseur.

Pour sa 2^{ème} édition, le Printemps de la danse, initié en 2015 par le conservatoire d'Issy-les-Moulineaux, a également été porté par l'Ode, conservatoire de Vanves. Toute la semaine, les chorégraphes du XX^{ème} siècle ont été mis à l'honneur.

Le public était invité à découvrir ou redécouvrir les nouvelles formes de danse qui se sont développées, à travers des corps poétiques, sensuels, étranges, fragiles ou déroutants, des esthétiques et des mises en scène affirmées ou encore des écritures personnelles.

Le Printemps de la danse 2017 a permis aux élèves de présenter au public les travaux de l'année sous la forme d'un spectacle, d'ateliers et de jeux d'interprétation, de composition et de répertoire, soulignant la diversité des disciplines proposées par les deux conservatoires.

▲ Bacatá : le rythme colombien fait escale à l'Atrium

Le jeudi 2 février, au théâtre de l'Atrium, le groupe de musique colombienne « Bacatá » est venu faire partager cette musique rythmée, généreuse et haute en couleurs avec les élèves du conservatoire de Ville-d'Avray. Pour couronner la fête, la cafétéria de l'Atrium s'est mise aux couleurs de la Colombie en proposant des empanadas et autres spécialités du pays.

▲ Mini-festival « musique dégénérée » Du lundi 13 au samedi 18 mars

Le mini-festival « musique dégénérée » explore la musique dite dégénérée ou « Entartete Musik » : répertoire rejeté par l'Allemagne nazie pour des raisons idéologiques, politiques et raciales. Durant cette semaine, le public a pu découvrir cette musique oubliée à l'occasion de plusieurs concerts et de conférences organisés par l'Ode, le nouveau conservatoire de Vanves.

▲ Grande flânerie musicale entre Sèvres et Meudon

La restructuration en binômes des conservatoires du territoire de GPSO a contribué à faire émerger des projets artistiques partagés. Ainsi, des ensembles musicaux des deux conservatoires ont déambulé entre Sèvres et Meudon. Cette grande balade musicale s'est clôturée le samedi 17 juin 2017 par un concert sur le parvis du conservatoire de Meudon avec les orchestres d'Harmonie.



▲ Concert du Nouvel An à Boulogne-Billancourt

Au conservatoire de Boulogne-Billancourt, l'année 2017 a commencé en musique avec le traditionnel concert du Nouvel An dans l'enceinte des salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville de Boulogne-Billancourt. Cette année, le Jeune orchestre symphonique et les Jeunes voix du conservatoire dirigés par Pierre Calmelet ont proposé une excursion musicale entraînant le public en Autriche, puis en France, où Jacques Offenbach fut inspiré par Johann Strauss père.

Outre le traditionnel tournoiement de valse, galops et polkas, les spectateurs ont pu apprécier quelques ouvertures et airs d'opérettes viennoises ainsi que le célèbre Concerto pour flûte et harpe de Mozart.

▲ Rencontre des guitaristes de GPSO

Les guitaristes de Grand Paris Seine Ouest se sont retrouvés pour la deuxième édition de ces rencontres musicales les samedi 4 et dimanche 5 mars 2017.

Initiées au printemps 2016 par les enseignants des conservatoires de Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray, ces rencontres sont l'occasion pour eux de réunir leurs élèves afin de leur faire découvrir le répertoire de musique d'ensemble propre à la guitare. Une première au sein des conservatoires de GPSO, les guitaristes, pourtant nombreux, ne faisant pas partie des instruments dits « d'orchestre ». Autour du duo d'artistes Palissandre, les élèves ont eu la chance de travailler des pièces spécifiquement dédiées à leur instrument, en duos ou en ensembles.

Cette initiative originale a été reconduite en 2017, lors d'un week-end autour des musiques de films et de dessins animés. Après des ateliers de musique de chambre au Château de Ville-d'Avray, les ensembles de guitares des différents conservatoires de GPSO ont clôturé cet événement en donnant aux mélodies de *Pirates des Caraïbes*, *In the mood for love* ou encore *Il était une fois dans l'Ouest*, une toute autre tonalité au son chaleureux et délicat de ces instruments à cordes.





Inauguration du conservatoire de Meudon

Le conservatoire de Meudon a fait peau neuve pendant l'été 2016. Le week-end des 18 et 19 mars 2017, les parents et les élèves ont découvert en musique ces nouveaux espaces dont le très bel auditorium Maurice Durufly pouvant accueillir jusqu'à 120 spectateurs et équipé d'un nouvel orgue livré en janvier 2017.

Les élèves et les professeurs bénéficient désormais de locaux spacieux et de conditions de travail optimales : de nouvelles salles de percussions et de pratiques collectives, une réserve pour les instruments ainsi qu'une nouvelle bibliothèque.

Le site et ses différents espaces sont désormais accessibles à tous les usagers à mobilité réduite grâce à la création d'un élévateur desservant tous les niveaux du conservatoire



le nouvel orgue du conservatoire de Meudon en chiffres:

- ▲ **600** heures d'installation
- ▲ **15** jeux
- ▲ **3** claviers manuels
- ▲ **56** notes
- ▲ **1** pédalier de 30 notes
- ▲ **962** tuyaux

Réinscription et inscription 2017/2018 aux conservatoires

Depuis 2015, le réseau des 7 conservatoires de GPSO est engagé dans une démarche d'optimisation, d'harmonisation, de mutualisation des offres pédagogiques et de diffusion au sein de binômes d'établissements. Trois binômes d'établissements ont ainsi été formés : **Chaville/Ville-d'Avray, Issy/Vanves et Meudon/Sèvres.**

Ainsi, en 2017, les tarifs des conservatoires du territoire se sont harmonisés et ont évolué. Aussi, un simulateur mis en ligne permet de calculer le tarif correspondant à l'inscription de votre enfant.

Portail iMuse : faciliter les démarches administratives par la dématérialisation

Depuis 2017, les conservatoires de Grand Paris Seine Ouest se sont engagés dans un processus de dématérialisation en proposant aux usagers d'effectuer de nombreuses démarches directement en ligne sur la plateforme iMuse, commune aux sept conservatoires du réseau.

Ce portail permet notamment aux usagers de se réinscrire, d'accéder à leurs factures, de régler leurs droits de scolarité en ligne, de mettre à jour leurs coordonnées, d'accéder à l'emploi du temps de l'élève, à l'historique de son cursus, à ses évaluations et au suivi de ses absences. Il est accessible tout au long de l'année scolaire sur :

Q www.imuse-gpso.fr/

Pendant la période dédiée à l'inscription de nouveaux élèves, ce portail permet également de déposer une demande de pré-inscription en ligne sur : www.imusegpso.fr/extranet/preinscription/preinsc_choix_site.php

Les démarches des usagers sont ainsi facilitées. Pour les réinscriptions et les pré-inscriptions 2018-2019, une nouvelle étape sera franchie dans ce processus de dématérialisation puisque les usagers pourront déposer en ligne les pièces justificatives permettant à la régie centralisée des conservatoires d'établir leur quotient familial et de calculer leurs droits de scolarité.





Parcours santé, espace VTT, aire de pétanque, et aire de pique-nique au complexe sportif Marcel Bec

Grand Paris Seine Ouest, un territoire créatif, numérique, durable... et sportif ! Le complexe sportif Marcel Bec s'équipe d'une nouvelle offre sportive et innovante : un parcours de santé connecté.

Les habitants de Grand Paris Seine Ouest peuvent désormais s'entraîner en plein air sur les nouveaux appareils de fitness et de musculation installés au complexe Marcel Bec. Dix agrès les attendent sur un parcours de 1,2 km : filet d'escalade, barres fixes, saute-mouton...

Trois agrès connectés bénéficient d'une technologie dernier cri et permettent de suivre son entraînement directement sur son smartphone !

Le parcours est en accès libre pour tous les sportifs de plus d'1m40.

Zoom sur l'offre « sports et loisirs » du Complexe Marcel Bec

Le complexe sportif Marcel Bec offre aux habitants de Grand Paris Seine Ouest un cadre idéal pour pratiquer des activités sportives, de loisirs ou de détente. Ses 12 hectares réaménagés de 2013 à aujourd'hui accueillent tout au long de l'année les membres de clubs sportifs, les sportifs de haut niveau, mais également les publics scolaires et familiaux.

Réalisés en plusieurs phases, les travaux de réaménagement ont permis d'équiper le complexe d'un terrain d'honneur éclairé en gazon synthétique, dédié au football et au rugby et doté d'un gradin de 300 places, et d'une seconde surface

de jeu synthétique éclairée pour le football, garantissant une pratique sportive en extérieur toute l'année. Un bâtiment tout neuf abrite, depuis septembre 2014, quatorze vestiaires. Cinq nouveaux terrains de tennis extérieurs viennent compléter les équipements déjà existants. Au centre de l'équipement, la plaine de jeu engazonnée, convertible en deux terrains de football à onze, accueille des événements sportifs et de loisirs. Enfin, l'aire engazonnée correspondant à l'ancien terrain d'honneur a été remis en état et l'ancien bâtiment vestiaires/tribunes a été démoli.

Les aménagements de 2013 à 2017

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4
Mai 2013 à décembre 2014 : réaménagement du complexe sportif : 15 M€ TTC	Étés 2014 et 2015 : aménagement et sécurisation de l'accès au complexe sportif : 295 000 € TTC en 2014 et 570 000 € TTC en 2015	Printemps 2015 : aménagement du second parking : 430 000 € TTC	1 ^{er} trimestre 2017 : aménagement du parcours de santé en plein air : 580 000 € TTC

Le Complexe sportif Marcel Bec aujourd'hui

- ▲ 2 terrains en synthétique dernière génération éclairés : 1 terrain d'honneur de football et rugby et 1 terrain de football ;
- ▲ 1 plaine de jeux en gazon naturel convertible en 2 terrains de football à onze ;
- ▲ 1 tout nouveau parcours santé en plein air
- ▲ 13 courts de tennis, parmi lesquels 5 nouveaux, 3 couverts (salles omnisports) et 2 en terre battue ;
- ▲ 1 gymnase avec 3 salles omnisports ;
- ▲ 1 bâtiment avec 14 nouveaux vestiaires et locaux techniques ;
- ▲ 2 parkings dont 1 nouveau équipé de bornes de recharge pour les véhicules électriques et de places PMR



Après la sécurisation en 2014 des accès piétons depuis Sèvres et la rénovation de la voie du pavillon l'Abbé, un carrefour a été aménagé en 2015 au niveau de la bretelle d'accès de la RN118 (mise en place de feux tricolores et création d'une voie de tourne à gauche), afin de faciliter l'accès des véhicules depuis la route des Gardes, ainsi que leur sortie en direction de Paris.

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions les usagers du complexe Marcel Bec, un second parking de 5 400 m² a été aménagé en 2015 au niveau de l'entrée du pavillon l'Abbé, depuis la route des Gardes et le carrefour des Bruyères à Sèvres. D'une capacité de 100 places, il dispose de deux emplacements pour les cars des clubs sportifs et scolaires.



Les événements accueillis au Complexe Marcel Bec en 2017

Le complexe sportif Marcel Bec propose de plus en plus ses espaces en location et accueille chaque année davantage d'événements sportifs ou professionnels. En 2017, le complexe a entre autres accueilli : une opération promotionnelle du football féminin, les 100 ans du Club Olympique de Billancourt (en présence du Maire de la Ville, Monsieur Pierre-Christophe Baguet), le Toboggan Meudonnais, le Tournoi International de Football de la francophonie des avocats, Soirée des arts martiaux (Fam's, Ville de Sèvres), Accueil de l'équipe de France de Handball.

Stage de roller au Complexe sportif Marcel Bec

Chaque année lors des vacances de printemps, le club Dynamic Sèvres propose deux stages de roller au complexe sportif Marcel Bec à Meudon. Ce stage est l'occasion, pour les petits comme les grands de se retrouver en famille, afin de se perfectionner et de pratiquer ensemble. Les différentes infrastructures de qualité du complexe permettent la pratique du roller en toutes circonstances, aussi bien en salle que sur la route intérieure et sécurisée qui sillonne cet écrin de verdure, ainsi qu'au skate-park situé à proximité de cette structure.



Saison 2016-2017 des équipes féminines de GPSO : IPH et FFI

Football Féminin d'Issy-les-Moulineaux (FFISSY)

Le club de Football Féminin d'Issy-les-Moulineaux accueille les jeunes filles dès l'âge de 6 ans et compte 240 licenciées. Le FFISSY continue d'accueillir et de développer le football sur les communes de Grand Paris Seine Ouest via ses deux pôles de recrutement : le Pôle « Avenir », qui accueille à partir de 6 ans toute joueuse souhaitant débiter la pratique en loisir ou en compétition pour ensuite intégrer potentiellement le pôle « Elite » afin de se former au football de Haut Niveau.

après leur titre de Championnes Régionales, le FFISSY retrouve la deuxième division du Championnat de France de Football. Faisant suite à une première partie de saison catastrophique dû aux multiples blessures, mais également au niveau élite de plus en plus élevé, la seconde partie de Championnat fut par contre brillante puisque le FFISSY se positionne comme la deuxième meilleure équipe de cette partie de Championnat, juste derrière le FC METZ, qui lui monte en D1. Les Chouettes ont réussi à se maintenir lors de l'ultime journée de Championnat devant plus de 350 spectateurs, par une belle victoire 2 – 0 face au FC ROUEN.



Issy Paris Hand (IPH)

Avec un effectif de quinze joueuses dont neuf professionnelles et six joueuses du centre de formation, l'équipe d'Issy Paris Hand, coachée par Pablo Morel, a vécu une saison mouvementée.

Après une défaite en finale de Coupe de France et une troisième place en Ligue Féminine de Handball en 2017, l'intersaison fut agitée avec une véritable régénération de l'effectif, notamment depuis les arrivées des Internationales Sonja FREY (Autriche), Véronika MALA (République Tchèque), Crina PINTEA (Roumanie) et des Françaises Déborah DANGUEUGER, Chloé BULLEUX et Tamara HORACEK.

Malgré une 3^{ème} place obtenue au terme de la saison régulière, les Lionnes d'Issy Paris Hand se sont inclinées en 1/4 de final de Play Off face à l'équipe de Besançon. La défaite au match aller (30-25) en terre bisontine fut trop lourde malgré la victoire à domicile au Palais des Sports d'Issy-les-Moulineaux (18-17).

Ejectées du podium final pour la première fois depuis 7 ans, les joueuses d'Arnaud GANDAIS ont toutefois réussi à se remobiliser afin de décrocher la 5^{ème} place en s'imposant face au FLEURY LOIRET HANDBALL puis face à l'OGC NICE. Cette 5^{ème} place pourrait s'avérer européenne pour ISSY PARIS HAND si la Fédération Européenne accorde une « Wild Card » au club pour participer à l'EHF CUP. Une compétition qui a tant apporté au club cette année qui a failli atteindre les 1/4 de finale.

Dans une poule hautement relevée, face à COPENHAGUE (Champion de Danemark), VIPERS KRISTIANSAND (Champion de Norvège et finaliste de l'EHF CUP) et LADA (Vice-Champion de Russie), les Lionnes ont échoué d'un malheureux point pour obtenir la qualification.



Le Festival des sports de nature 2017



7 000 participants, familles et amoureux du sport et des loisirs de plein air, sont venus au complexe Marcel Bec pour la 7^{ème} édition du Festival des sports de nature. Au programme, le samedi 24 juin : Trail du Muguet, tournois de volley, activités sportives, jeux et attractions pour les enfants, et ateliers de sensibilisation à l'environnement.



Les temps forts

Animations de trapèze volant et de funambulisme ; démonstration de roller sur une rampe de plus de 3 mètres de hauts par les champions de glisse Julien Cudot (champion du monde en titre de rampe) et Aktarus ; animation de cours de fitness & bien-être par le coach sportif Christophe Ruelle.



Palais des sports : une nouvelle gestion source d'inspiration

Le Palais des Sports Robert Charpentier à Issy-les-Moulineaux, jusqu' alors géré par une société en délégation de service public, a été repris en régie au 1^{er} janvier 2016 par la direction des sports de GPSO, avec un transfert de l'ensemble du personnel à GPSO. L'objectif : optimiser la gestion budgétaire de l'équipement et l'organisation. Au 1^{er} janvier 2018, le Palais des Sports sera transféré à la Ville d'Issy-les-Moulineaux.

Les équipements sportifs en 2017

Palais des sports Robert Charpentier : 124 587 personnes ont été accueillies au sein de l'équipement dont :

- ▲ 9 522 scolaires
- ▲ 23 512 sportifs
- ▲ 91 553 visiteurs lors des évènements, colloques et réunions.

La baisse de fréquentation du public scolaire et sportif (38 662 en 2016 contre 33 034 en 2017) est due aux travaux du bassin de rétention (retard d'1 an).

Cette structure, reprise en régie par GPSO au 1^{er} janvier 2016, a été rétrocédée à la ville d'Issy-les-Moulineaux au 1^{er} janvier 2018 qui dispose désormais des compétences pour en assurer la gestion.

Complexe Sportif Marcel Bec : 168 000 utilisateurs dont :

- ▲ 107 520 pour les équipements extérieurs.
- ▲ 60 480 pour les équipements intérieurs.
- ▲ 100 participants aux 6 sorties VTT
- ▲ 1 260 participants au cours et stages de rollers.
- ▲ 7 145 joueurs inscrits au tennis loisir représentant 19400 heures d'utilisation.
- ▲ 965 participants à la course à pied du dimanche matin.

parcs et jardins

Le Parc de Billancourt : ouverture de la partie Est

Constituée d'un terrain de sport et du premier parcours de santé de la ville de Boulogne-Billancourt, la partie Est du parc a été réalisée dans le cadre du schéma d'orientation des sports de plein air voté en 2013. Riche de ces nouvelles installations, le parc offre au public un espace de détente, de loisirs et de sports dans un cadre de nature. Conçu sur une boucle de 2km, le parcours sportif est rythmé par 9 ateliers depuis les points d'échauffement jusqu'aux points d'étirements. Le cheminement est identifié par des flèches : certains exercices s'effectuent à partir du mobilier existant dans le parc et ses abords et d'autres sont pratiqués sur des agrès sportifs prévus à cet effet.



Le jardin des Tours encore plus accessible

Grâce à une nouvelle rampe, les personnes handicapées et les adultes avec enfants en poussette bénéficient d'une meilleure accessibilité au jardin des Tours et surtout à son aire de jeux.

Les oiseaux du Parc Edmond de Rothschild

Depuis la mi-février, deux panneaux avec illustrations, fixés sur la cabane d'entrée, permettent aux visiteurs de se familiariser avec la faune du parc. Treize espèces y sont ainsi représentées et facilement identifiables (bernache du Canada, canard colvert, fauvette à tête noire, gallinule poule-d'eau, etc...). De plus, un hôtel à insectes implanté dans le site classé du plus grand parc de GPSO permet à ces animaux de trouver un abri, tout en favorisant la biodiversité locale.



Place aux marguerites d'automne

En matière de fleurissement automnal, les jardiniers de Grand Paris Seine Ouest s'attachent à colorer l'espace public grâce à des chrysanthèmes aux couleurs chatoyantes. Souvent associées aux cimetières dans l'esprit collectif, ces « marguerites d'automne » ont su trouver une place de choix dans l'espace public par la richesse de leurs couleurs et de leurs formes (cascades, multi fleurs, pyramides...), sans oublier leur facilité de culture.

En 2017, plus de 1 700 chrysanthèmes ont été plantés sur le territoire :

- ▲ **À Boulogne-Billancourt** : carrés militaires et monuments du cimetière de Billancourt et du monument commémoratif du Général Charles de Gaulle 1890-1970 place Bernard Palissy
- ▲ **À Chaville** : parvis du parc de l'Hôtel de ville
- ▲ **À Issy-les-Moulineaux** : places du 8 Mai 1945 et du 11 Novembre, square Bonaventure Leca
- ▲ **À Marnes-la-Coquette** : ornement du cimetière
- ▲ **À Sèvres** : cimetière, église, rond-point du 8 Mai 1945, places du Marché et du 11 Novembre, massif de la Mairie, monument « Charles de Gaulle 1890-1970 » de Georges Oudot (1990) dans le square Madame de Pompadour
- ▲ **À Ville-d'Avray** : massifs de la rue de Saint-Cloud, monument « Aux enfants de Ville-d'Avray morts pour la France » de la place Charles de Gaulle, place du Marché

Portes ouvertes des serres municipales à Sèvres

Comme chaque année, les serres municipales de Sèvres ouvrent leurs portes aux habitants. Très attendue par tous les curieux et aficionados du jardinage, cette manifestation s'est déroulée le 17 juin. Ces portes ouvertes sont l'occasion pour le public de profiter du reliquat de la production estivale et des conseils des jardiniers de GPSO.

Des jardiniers à l'écoute du public

Au cours de cette matinée, les agents des parcs et jardins de GPSO organisent des visites des serres, prodiguent des conseils de jardinage et offrent aux visiteurs qui en font la demande les bulbes de printemps retirés en mai : narcisses, tulipes... Ce rendez-vous traditionnel reste l'occasion pour les adeptes du jardinage de pénétrer dans l'univers des jardiniers de GPSO.



Travaux dans les parcs

Issy-les-Moulineaux

▲ Rénovation au square Louis Blériot

Le sol du square Louis Blériot a fait peau neuve en début d'année 2017.

Du 2 au 22 janvier, les services techniques de GPSO ont procédé à des travaux de réfection du sol souple de deux aires de jeux. Les revêtements de la zone de jeux de tennis de table et des allées piétonnes ont également été changés.

Coût de l'opération : **22 580 € TTC**



▲ Rénovation des bancs, square du 11 novembre 1918

L'équipe du Service interventions de la Direction territoriale Est a rénové les bancs du square du 11 novembre, espace vert à proximité immédiate d'écoles et de la station de métro « Malakoff-Plateau de Vanves ». Les bancs ont bénéficié d'un ponçage puis d'un lasurage.

Cette opération a été réalisée du 21 février au 3 mars, pour un coût de **3 500 €**.



▲ Mise en place d'une dalle dans le Parc de la Résistance

Afin de sécuriser les abords du manège et d'apporter un coup de neuf à cette partie du parc de la Résistance, des aménagements ont été réalisés durant la semaine du 20 mars. Une dalle a été créée pour agrandir la plate-forme accueillant le manège. Cette plate-forme a également été sécurisée grâce à des barrières grillagées.

L'ancien dallage, situé en partie basse de la plate-forme, a été déplacé sur la nouvelle dalle et remplacé par un enrobé rouge.

Ces aménagements ont été réalisés pour un montant de **33 000 € TTC**, dont la moitié est financée par les crédits des conseils de quartier.

Vanves

▲ Travaux de mise en accessibilité de la voirie pour les personnes à mobilité réduite, rue Aristide Briand

Dans le cadre du schéma directeur dédié, GPSO réalise des travaux de mise en accessibilité de la voirie aux personnes à mobilité réduite, afin de faciliter leurs déplacements sur l'espace public. Des travaux d'élargissement des trottoirs et d'abaissement des bordures au niveau des passages piétons ont ainsi été réalisés en novembre rue Aristide Briand, entre la rue du Docteur Georges Lafosse et la rue Diderot.

La réglementation sur l'accessibilité de la voirie prévoit notamment une largeur de trottoir de 1.40m et une hauteur des bordures, au niveau des passages piétons, inférieure à 2 cm.

Aussi, dans la portion de la rue Aristide Briand concernée par les travaux, les bordures et caniveaux ont été déplacés afin d'élargir le trottoir.

Cette opération a été réalisée pour un montant de **90 000€ TTC**.

Boulogne-Billancourt

▲ Rénovation de la plateforme technique du parc Edmond de Rothschild

Courant juin, la plateforme technique du parc a bénéficié d'une rénovation afin de la rendre plus opérationnelle et pratique.

La face cachée du parc de Boulogne-Edmond de Rothschild

Site classé et plus grand espace vert de Grand Paris Seine Ouest (15 hectares), le parc de Boulogne-Edmond de Rothschild est particulièrement apprécié du public pour son cadre, sa faune et sa flore ainsi que son jardin japonais.

Au-delà d'aspects attrayants connus de tous, l'aire de sécurité des jardiniers, dont l'accès se fait depuis le boulevard Anatole France, en limite du terrain dit « des Canadiens », est une partie inaccessible au public pour des raisons techniques. Cet espace, dissimulé par d'imposants bambous depuis le jardin japonais, permet de stocker provisoirement des végétaux avant leur plantation, du compost, de la terre comme les déchets à évacuer.

Une plateforme plus ergonomique

Une fois l'autorisation obtenue, le service Interventions de la DTN a fait réaliser ces travaux. Dans un premier temps, il s'agissait d'améliorer le réseau d'évacuation des eaux pluviales avec la mise en place de caniveaux à grille, puis de réaliser les murets en parpaings de forme courbe. Enfin, le sol a été refait en béton armé recouvert d'un enrobé noir avec l'installation de potelets métalliques. Désormais, les camions venant charger et décharger les bennes peuvent le faire de tous temps et en toute sécurité pour les jardiniers de GPSO.

Coût de l'opération : **17 000 €**.

Des nécessités techniques à valider

Cette aire inadaptée au manœuvre des bennes à déchets verts, provoquant l'embourbement fréquent des camions, a été rénovée.

Afin d'améliorer le fonctionnement de ce site, les services techniques ont procédé à la réfection du sol puis au maintien des terrains périphériques par des bas murets. Répertoire comme site classé, ce projet a été préalablement soumis à l'avis de l'inspectrice des sites et à l'architecte des bâtiments de France, garants du respect des lieux.

▲ Rénovation de la pergola et des bordures en rondins du square des Papillons

La pergola menaçant de céder d'un côté, celle-ci a été mise en sécurité par le service des interventions de GPSO qui a procédé à la dépose des madriers usés. À cette occasion, les rondins délimitant les massifs, ainsi que le bac à sable, ont été remplacés par de nouveaux pour cause de vétusté.

Afin de parfaire cette rénovation, un nouveau sol en stabilisé a été réalisé. Ces travaux ont entraîné la fermeture du square durant leur réalisation.

À noter : la partie stable supporte un beau séquoia pleureur.

Coût de l'opération : **38 742,91 € TTC**





▲ Entretien du patrimoine au square Jean Guillon par les équipes de GPSO

Fin juillet 2017, le service d'interventions de la direction Territoriale Nord a effectué des travaux de mise en peinture sur la clôture du square Jean Guillon, à Boulogne-Billancourt. Une rénovation de l'ensemble de la grille et du mobilier était devenue nécessaire, l'état des serrureries s'étant dégradé. Par ailleurs, le soubassement de la clôture a été nettoyé sous pression.

Coût de l'opération : **33 480 €**

Aménagements paysagers

Vanves

▲ Installation de bacs d'orangerie, place de la République et rue Jean Jaurès

Trois bacs d'orangerie, repeints et plantés de nouveaux arbustes, ont été installés place de la République, pour participer de l'embellissement de l'espace public mais aussi limiter les nuisances liées aux jeux de ballon.

Les trois anciens bacs ont retrouvé leur place initiale, rue Jean Jaurès sur la place du marché.

Cette opération a nécessité l'intervention de trois camions, un manitou, un bobcat, et s'est déroulée le 10 février.



▲ Embellissement de la jardinière, rue Vieille forge

L'équipe du Service espaces verts de la Direction territoriale Est a réaménagé la jardinière située devant les commerces de la rue Vieille forge le 23 février dernier.

Les végétaux qu'elle contenait étaient abîmés et présentaient une hauteur portant atteinte à la visibilité des commerces. Ceux-ci ont été retirés et de nouveaux végétaux plantés.



▲ Aménagement paysager du terre-plein central, rue Antoine Fratacci

Des aménagements d'embellissement du terre-plein central de la rue Antoine Fratacci ont été réalisés par les équipes du service Espaces Verts de la direction territoriale Est de GPSO en mars et avril 2017. Cette nouvelle palette végétale et minérale tient compte des effets du passage des saieuses sur la voie en saison hivernale. Cette opération s'est déroulée en plusieurs étapes : nettoyage, désherbage, décaissement, plantation du terre-plein, puis mise en place de paillage minéral.

Coût des travaux : **27 660 €**



Boulogne-Billancourt

▲ Les massifs embellissent la Poste

Depuis fin mars 2017, l'angle de la rue Paul Bert et de l'avenue André Morizet s'est métamorphosé. Gazon et prairie fleurie ont cédé la place à arbustes, rosiers, vivaces, graminées et couvre-sol. Ce type de fleurissement pérenne s'inscrit dans une démarche de développement durable, tout en valorisant le savoir-faire des jardiniers de GPSO.

▲ Les jardiniers de GPSO ont restauré un « Chagall »

Début février, les jardiniers de GPSO ont recépé, broyé, paillé et planté pour recomposer le cadre végétal de l'allée Marc Chagall, afin de rendre cette voie piétonne du quartier « Billancourt-Rives de Seine » plus sûre et plus raffinée.

- ▲ Une sente piétonne dans un cadre verdoyant
- ▲ Une régénération apportant quelques touches de couleurs



Issy-les-Moulineaux

▲ Installation d'une jardinière au pied de l'escalier communal rue de la Défense

L'espace public situé au bas de l'escalier communal de la rue de la Défense faisait régulièrement l'objet d'un stationnement anarchique de véhicules et de dépôts d'encombrants le long du mur. Une jardinière y a été installée afin de mettre fin à ces incivilités et redonner à cet espace public son aspect qualitatif.

Des travaux de génie civil et de plantations ont ainsi été réalisés en mars et avril pour un montant de **10 630 € TTC**.

▲ Aménagement des espaces verts, carrefour Marcel Sembat

Le terre-plein situé à l'angle de la rue Marcel Sembat et du sentier du Chemin de fer a été réaménagé début mars par les équipes du service Espaces Verts de la direction territoriale Est de GPSO. Les anciens rosiers en souffrance ont été remplacés par des plantes supportant des conditions climatiques sèches. Un paillage composé de sable et de terre cuite pilée complète ces plantations.

Coût des travaux : **50 000 €**

▲ Remise en état de la jardinière Place Lafayette

Les dalles de granit de la jardinière de la Place Lafayette étant descellées, elles ont été déposées en avril, puis reposées après le montage d'un muret en aggloméré.

Ces travaux ont été réalisés pour un montant de **7 000 €**.



Travaux dans les aires de jeux

Issy-les-Moulineaux

▲ Travaux de réaménagement de l'aire de jeux dans le Parc Henri Barbusse

L'aire de jeux des « grands » du parc Henri Barbusse avait fait l'objet d'une première rénovation en 2013. En février 2017, GPSO a achevé les travaux de réaménagement de cet espace dédié aux enfants, avec la rénovation de la partie consacrée aux plus jeunes. L'aire de jeux des petits, dite « la Grotte », a bénéficié d'un réaménagement total pour le plus grand plaisir des enfants. Grâce au concours des conseils de quartier de la ville et de Grand Paris Seine Ouest, un nouveau revêtement souple a été posé sur le sol et de nouvelles structures ont été installées.

Le coût de l'opération : **96 100 € TTC**, financée par le budget des conseils de quartier.



▲ Réfection de l'aire de jeux du square Charles de Gaulle

L'aire de jeu du square Charles de Gaulle est un espace particulièrement apprécié des enfants. Victime de son succès, des travaux de rénovation étaient devenus nécessaires et ont été réalisés en début d'année 2017.

Une nouvelle structure réservée aux enfants de 4 ans, constituée d'un toboggan, d'un mur d'escalade, de deux plates-formes, d'un filet à grimper et d'une échelle, a été installée. Un espace flambant neuf pour jouer en toute sécurité.

Coût des travaux : **35 000 € TTC**

▲ Rénovation du sol sur différentes aires de jeux.

En raison de l'importante fréquentation de ces aires de jeux, les sols souples étaient fortement usés, voire troués. GPSO a, par conséquent, procédé à leur découpe et réalisé des raccords couleurs sur les trois sites suivants : bleu pour le square Henri Barbusse, rouge pour le square du Dôme et sable pour celui des Longs prés. A noter : les jardins sont restés ouverts au public durant la réalisation des travaux.

Coût de l'opération : **6 000 € TTC**.



▲ Reprise du sol de l'aire de jeux Jacques Godet

Le sol souple du square de la rue Jacques Godet a fait peau neuve cet été afin de renforcer la sécurité des usagers de cette aire de jeux.

Ces travaux ont été réalisés pour un montant de **5 520 € TTC**.

Vanves



Rendez-vous aux jardins

Le traditionnel rendez-vous du premier week-end de juin, organisé par le Ministère de la culture, a eu pour thème cette année : le partage au jardin.

Comme chaque année depuis 2003, des visites guidées du parc de Billancourt proposent de mieux connaître ce site paysager, créé vers 1860 selon un projet de Sir Joseph Paxton, remanié par l'architecte-paysagiste Paul Loyre. Les visites mettent en valeur son patrimoine : le jardin japonais, la pièce d'eau avec une île, la grotte, le Routin (colline avec cascades), les carrières équestres, les massifs de rhododendrons, l'étrange lierre sur tronc en béton rustiqué et les arbres classés remarquables.

En lien avec le thème retenu pour cette édition, les agents en charge des visites ont évoqué la passion des jardiniers à l'origine du parc : Marcel Gaucher (1906-2006) et Wasuke Hata, et bien sûr celle des agents de GPSO, qui sont leurs héritiers : passion pour l'histoire, les plantes, le lieu et les échanges avec le public.

A l'entrée du parc, l'association Les Incroyables Comestibles de Boulogne-Billancourt proposait un atelier afin de préparer des semis pour tous.

Le parc de Billancourt est le cœur végétal de l'éco-quartier « Ile Seguin - Rives de Seine », imaginé par l'Agence Ter afin de récupérer les eaux pluviales. Ouvert au public en 2010, il a été agrandi en 2013, puis en 2016. À la fin de l'année, le parc a atteint une superficie totale de 7ha. Il comprend des aires de jeux, un parcours santé, un bassin et bientôt un terrain de sports.

Une aire de fitness connectée à Issy-les-Moulineaux

Sur une initiative du Conseil de quartier « Val de Seine / Les Arches » et en lien avec Grand Paris Seine Ouest, une aire de fitness associée à une application de coaching sportif a vu le jour au mois de mars sous une des arches du boulevard Garibaldi.

Les deux modules équipés de plusieurs agrès (chaise romaine, banc lombaire, sac de frappe...) sont associés à une application gratuite téléchargeable sur son téléphone : <http://fitness-connect.fr/>.

Celle-ci permet de visualiser directement les exercices à réaliser sur la station (travail sur le haut du corps, abdominaux, étirements, cardio...). Connectée aux réseaux sociaux, cette application propose en outre six objectifs spécifiques, soixante séances d'entraînement et cinq niveaux de difficulté.

Cette aire de sport extérieure offre aux sportifs un lieu d'exercice privilégié. Le sol a été terrassé entre les deux piles du pont. Une dalle de béton recouverte d'un sol souple accueille deux modules de fitness noirs et bleus.

Cette opération a été réalisée du 14 janvier au 3 mars, et financée sur la budget du Conseil de quartier pour un coût de **40 000€**. Cette action a été financée sur le budget participatif du Conseil de quartier.



04

services de proximité

- ▲ Voirie
- ▲ Aménagement de l'espace public & schéma directeur d'assainissement
- ▲ Assainissement
- ▲ Stationnement
- ▲ Éclairage public
- ▲ Accessibilité
- ▲ Audit et prospective
- ▲ Déchets
- ▲ Propreté



Réfection des chaussées et trottoirs

Boulogne-Billancourt

**15 CHANTIERS
POUR UN MONTANT TOTAL DE 1 568 200€**

D'importantes opérations de réfection des chaussées et trottoirs ont été entreprises **allée Georges Askinazi** (230 000€) notamment. Vingt autres opérations ont été conduites, entre autres **rue de Silly** (205 000€) et **Avenue Robert Schuman** (190 000€). Le coût des autres opérations est compris entre 46 000€ et 140 000€. De plus, la **passerelle Constant Lemaître**, lien entre la **place Georges Besse** et le **quartier du Pont de Sèvres**, a retrouvé sa fonction de circulation douce grâce à une nouvelle barrière dite « à clef prisonnière » (11 200€).



Vanves

**2 CHANTIERS
POUR UN MONTANT DE 93 000€**

La **rue du 4 septembre** et l'**avenue Victor Hugo** ont bénéficié d'un renouvellement du tapis de chaussée pour un montant de 93 000€.



Meudon

**3 CHANTIERS
POUR UN MONTANT TOTAL DE 841 000€**

Trois importantes opérations de réfection de la voirie et des trottoirs ont été menées **au carrefour rue Dumont d'Urville**, à l'**angle de la rue Ernest Renan** (500 000€), **rue des Marais** (270 000€), **avenue de Celles** (33 000€) et **rue Charles Infrac** (38 000€).



Issy-les-Moulineaux

**2 CHANTIERS
POUR UN MONTANT TOTAL DE 69 000 €**

Afin d'éviter le stationnement de véhicules dans le virage et de réduire la vitesse en créant un rétrécissement de chaussée, un îlot en pavés collés a été mis en place **rue d'Erevan** (7 000€). Sur le parvis de la **place Corentin Celton**, les pavés de la voie pompière se déchaussant, cette dernière a bénéficié d'une réfection totale (62 000€).



Zoom sur le service d'intervention de la Direction territoriale Est

Les 30 agents du service d'intervention de la Direction Territoriale Est (Issy-les-Moulineaux et Vanves) œuvrent quotidiennement sur le territoire pour entretenir et embellir les espaces publics des villes, et assurer le confort et la sécurité des habitants. A cette occasion, les agents accomplissent des missions de natures diverses : ramassage des dépôts sauvages, mise en place de bennes pour des manifestations, réfection de pavés, nettoyage de la voirie, mise en place, réparation, et remplacement du mobilier urbain, ou encore destruction et enlèvement de mobilier dangereux. Au total, ils comptabilisent plus de **3 500 interventions par an**.



Bilan des travaux d'été

Chaque année les services techniques de GPSO profitent de la période estivale pour donner un coup de neuf à l'espace public. Les contrôleurs, agents d'intervention et chargés de travaux diagnostiquent, réparent, remettent en état et nettoient avant la rentrée.

En 2017, **59 chantiers** ont été menés sur l'espace public, l'éclairage, le stationnement et les réseaux d'assainissement pour un montant total de **14 865 650€** soit environ **252 000€** en moyenne par opération.

On comptabilise notamment

- ▲ **15 opérations** pour un montant total de **4 523 100 €** à Boulogne-Billancourt
- ▲ **2 opérations** pour un montant total de **866 000 €** à Chaville
- ▲ **14 opérations** pour un montant total de **3 650 000 €** à Issy-les-Moulineaux
- ▲ **2 opérations** pour un montant total de **620 000 €** à Marnes-la-Coquette
- ▲ **9 opérations** pour un montant total de **1 497 850 €** à Meudon
- ▲ **5 opérations** pour un montant total de **1 482 500 €** à Sèvres
- ▲ **9 opérations** pour un montant total de **1 040 500 €** à Vanves
- ▲ **2 opérations** pour un montant total de **1 185 700 € TTC** à Ville-d'Avray.

Installation d'un radar pédagogique boulevard Jean Jaurès à Boulogne-Billancourt

Afin de sensibiliser conducteurs et piétons aux comportements de chacun et contrôler les vitesses effectives, les services de GPSO ont posé le 13 février 2017 un radar pédagogique au niveau du **100 boulevard Jean Jaurès** (au nord de la Grand Place), qui constitue, avec le centre commercial, un véritable pôle d'attractivité pour les Boulognais. Cet équipement propose un affichage en temps réel de la vitesse des véhicules dont les données peuvent être analysées (vitesse moyenne des véhicules, nombre de véhicules par jour et par heure, etc...). Les automobilistes empruntant le boulevard Jean Jaurès, depuis la rue Gallieni jusqu'à la route de la Reine, peuvent ainsi prendre conscience de leur vitesse et la réduire pour l'adapter au vu de la fréquentation piétonne.

Les trois objectifs essentiels de ce type de radar sont d'inciter les conducteurs à réduire leur vitesse, renforcer la sécurité des usagers, et enfin mesurer et analyser le comportement réel des automobilistes. En fonction des résultats, la ville étudiera avec GPSO les éventuels aménagements de voirie ou de signalisation à mettre en œuvre.

Coût : 475 € TTC



Viabilité hivernale

Pour rendre circulables les 294 km de chaussée par temps de neige ou de verglas, les services de GPSO et les 8 villes ont collaboré et réuni les moyens humains et matériels pouvant garantir le traitement des voies de circulation et l'accès aux bâtiments publics.

Du 14 novembre 2016 au 13 mars 2017, les agents ont assuré, par roulement, ce dispositif d'astreinte hivernale et anticipé des actions préventives ou curatives 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Une centaine d'interventions ont été effectuées cet hiver sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest lors d'épisodes de verglas et de neige : vigilance accrue du territoire, opérations de pré-salage ou de salage, fermeture de parcs, localement ou sur l'ensemble du territoire lors d'épisodes de vents violents.



Astreintes techniques

En dehors des horaires de travail, GPSO a mis en place une procédure d'astreinte pour gérer tout événement grave sur le territoire :

- ▲ **472 agents** sont susceptibles d'intervenir par roulement la nuit et le weekend
- ▲ **696 rapports** ont été rédigés en 2017

aménagement de l'espace public & schéma directeur d'assainissement

En 2017, **15 opérations** d'aménagement structurantes ont été conduites par Grand Paris Seine Ouest dans les domaines de la voirie, l'assainissement, l'éclairage public et les espaces verts pour offrir aux usagers un cadre de vie agréable et convivial. Afin de minimiser les nuisances liées aux chantiers, 6 d'entre elles ont été menées conjointement avec la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement de GPSO.

▲ Opérations d'aménagement

- ▲ 12,2 M€ d'investissement
- ▲ 15 opérations
- ▲ 6 opérations conjointes espace public et assainissement

▲ Aménagement de l'espace public

- ▲ 12 opérations
- ▲ 33 560 m² de surface aménagée
- ▲ 7M€ d'investissement

▲ Assainissement

- ▲ 9 opérations
- ▲ 2 775 km de linéaire de réseaux remplacés ou réhabilités
- ▲ 247 branchements rénovés
- ▲ 5,139 M€ d'investissement

▲ Issy-les-Moulineaux

- ▲ **1 opération conjointe voirie et assainissement – 1,2M€**
- ▲ Voirie : 970 00€
- ▲ Assainissement : 230 000€

▲ Meudon

- ▲ **3 opérations – 1,3M€**
- ▲ 1 opérations conjointe voirie et assainissement – 533 000€
- ▲ 1 opération de voirie – 240 000 €
- ▲ 1 opération d'assainissement – 493 000€

Les chiffres clés

82
avis de vigilance envoyés aux villes en 5 mois

44
interventions pour vigilance sur le territoire

26
interventions pour fermeture de parcs

14
interventions pour des opérations de salage

10
interventions pour des opérations de pré-salage

▲ Boulogne-Billancourt

5 opérations - 5,6M€ d'investissement

- ▲ 3 opérations de voirie - 2,8M€ d'investissement
- ▲ 2 opérations d'assainissement et 2,8M€ d'investissement



▲ Inauguration de l'avenue Jean-Baptiste Clément à Boulogne-Billancourt

Après 10 mois de travaux, l'avenue Jean-Baptiste Clément rénovée a été inaugurée. Les usagers bénéficient d'un espace public ouvert aux déplacements grâce à la mise en place de zones de rencontre limitées à 20 km/h. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de 1 785 000 € TTC.

La passerelle Sud de l'île Seguin

La passerelle sud de l'île Seguin a été ouverte au public, elle permet de rejoindre Sèvres, Meudon et la station « Brimborion » (T2) en moins de cinq minutes à pied. Outre l'ouverture de la Seine Musicale, l'aménagement de l'île se poursuit avec la restauration du pont Seibert.

Rue de Meudon

Le trottoir et les places de stationnement devant les tennis de la rue de Meudon ont été réalisés (64 000€), et constituent une plus-value pour le parc des Glacières, troisième de la ville par sa superficie.

Rue Yves Kermen

Des travaux d'aménagement de l'espace public ont été réalisés au niveau du carrefour Kermen, Vieux Pont de Sèvres et Cours Seguin, pour fluidifier la circulation (85 000 €). Cette opération a été réalisée préalablement à la fermeture temporaire de la route départementale RD1, dans le cadre de la construction de la gare du Pont de Sèvres par la Société du Grand Paris, dont les travaux ont débuté en septembre 2017.



▲ Vanves

1 opération d'aménagement - 624 000€

▲ Rénovation du Passage des Reflets

Le tunnel d'accès à la station de métro Malakoff-Plateau de Vanves de la ligne 13 a été rénové. Cette opération a consisté à moderniser les revêtements des murs et du sol, rénover l'éclairage public, mettre en place de nouveaux panneaux d'affichage, installer des caméras de vidéo-protection pour sécuriser la traversée afin de rendre l'entrée en ville plus accueillante.



▲ Ville-d'Avray

1 opération conjointe de voirie et d'assainissement - 1 125 000€

▲ Rénovation de l'avenue Legeay

Afin que les usagers bénéficient d'un espace public accessible et sécurisé, l'avenue Legeay a été rénovée. Les travaux ont notamment permis de conforter le statut de zone 30 de cette voie, d'aménager une zone de rencontre (20km/h), de maintenir l'offre de stationnement, de rénover l'ensemble des revêtements, de remplacer le mobilier vétuste ainsi que plusieurs arbres.

Coût de cette opération : 1 125 000 € TTC, dont 655 000 € TTC pour les travaux d'assainissement et 470 000 € TTC pour l'aménagement de l'espace public.



▲ Sèvres

2 opérations conjointes de voirie et d'assainissement - 965 000€

- ▲ Rue et Escalier Saint-Pierre : 655 000€
- ▲ Rue Brongniart : 310 000€

▲ Aménagement de la rue Brongniart

L'objectif de l'aménagement de la rue Brongniart a été de transformer celle-ci en un espace sécurisé et apaisé où cohabitent l'ensemble des usagers. Les travaux engagés ont donc essentiellement consisté à réduire la vitesse des véhicules par la mise en place d'une voie en plateau, à limiter le flux de transit, à conforter la valeur paysagère et architecturale du quartier, ainsi qu'à enfouir les réseaux aériens subsistants tout en maintenant l'offre de stationnement.

Le coût global de ces interventions est de 655 000€ TTC dont 350 000€ TTC pour les travaux d'assainissement et 305 000€ TTC pour l'aménagement des espaces publics.



assainissement



▲ Chaville

1 opération conjointe voirie et assainissement – 725 000€

▲ Coût voirie : 350 000€

▲ Coût assainissement : 375 000€

▲ Sente Castel

Une opération conjointe d'assainissement et d'aménagement de l'espace public sente Castel

Une opération conjointe d'assainissement et d'aménagement de l'espace public a été programmée sente Castel de mi-juillet à début décembre 2017. Outre la réhabilitation complète du réseau d'assainissement, ces travaux, dans un objectif de sécurisation des usagers, ont permis l'aménagement de la rue en plateau, ainsi que la requalification de la rampe et de l'escalier pour en améliorer le confort. Enfin, des bordures et des caniveaux en granit ont été réalisés pour pérenniser l'aménagement. Le système de collecte des eaux pluviales a par ailleurs été renforcée.

▲ Marnes-la-Coquette

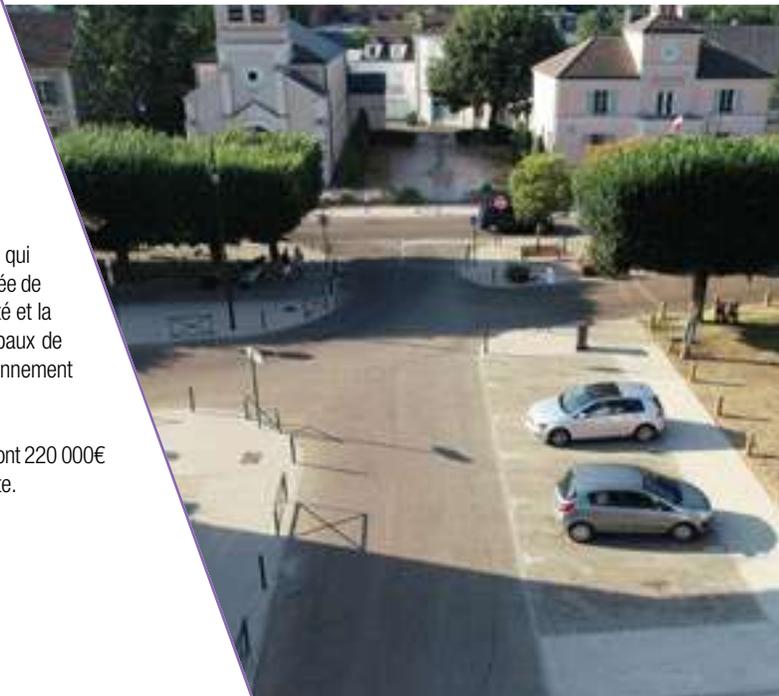
1 opération de voirie – 620 000€

▲ Place de la Mairie

Aménagement de la place de la Mairie et de l'allée de l'Impératrice à Marnes-la-Coquette :

Du 10 juillet au 27 octobre la place de la Mairie, qui constitue le cœur de Marnes-la-Coquette, et l'allée de l'Impératrice ont été réaménagées. L'accessibilité et la circulation piétonne ont été les vecteurs principaux de ce projet, tout en maintenant une offre de stationnement propice au dynamisme du centre ville.

Le coût de cette opération est de **620 000€ TTC** dont 220 000€ financés par la commune de Marnes-la-Coquette.



Travaux d'assainissement et de réfection de la voirie sur l'Île Saint-Germain, avenue du Bas-Meudon à Issy-les-Moulineaux

Une importante opération de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, et des branchements riverains, a débuté le 29 mai avenue du Bas-Meudon, pour une durée de 30 semaines. Grand Paris Seine Ouest a confié cette opération à son délégataire : **Seine Ouest Assainissement**.

L'objectif était de réhabiliter structurellement les ouvrages, d'assurer l'étanchéité des canalisations et d'améliorer la fluidité des écoulements. Il s'agit d'éviter, à terme, les remontées d'odeurs, les débordements, la pollution de la nappe par exfiltration des eaux usées, ainsi que les risques d'affaissement des terrains environnants.

Au préalable, le repérage par marquage au sol des réseaux enterrés situés sous la chaussée et les trottoirs a été réalisé conformément à la réglementation en vigueur. Ce dernier a pour objet d'identifier précisément les réseaux afin d'éviter de les endommager dans le cadre des travaux.

Afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens, l'accès des véhicules riverains a été bloqué, dans certaines zones d'intervention, seulement en dehors de la plage horaire 8h00-17h00. Néanmoins, des cheminements protégés ont été aménagés pour que la voie soit accessible aux piétons.

Dans un second temps, à partir de début décembre et pour une durée de deux à trois semaines, ce chantier a été suivi par des travaux de réfection de la voirie afin d'offrir un cadre de vie agréable aux riverains.

Montant des travaux d'assainissement : 2 237 000 € TTC.

Sur GPSO, un programme de travaux d'assainissement sur 12 ans

L'opération de réhabilitation des réseaux avenue du Bas-Meudon à Issy-les-Moulineaux s'insère dans le vaste programme de travaux prévu dans le cadre de la délégation de service public d'assainissement confiée en 2016 par Grand Paris Seine Ouest à Seine Ouest Assainissement (SOA), pour **une durée contractuelle de 12 ans**.

SOA regroupe les sociétés Veolia Eau et SADE, qui assurent respectivement l'exploitation des réseaux d'assainissement et la réalisation des travaux d'assainissement dits « travaux concessifs », pour **un budget annuel de 4 M€** (2 M€ pour les réseaux et 2 M€ pour les travaux).

Ce programme de travaux a été précédé par un audit de l'état des réseaux du territoire d'une ampleur sans précédent pour une gestion optimum et une planification précise des travaux ces douze prochaines années.



Travaux d'assainissement à Boulogne-Billancourt

Rue de Meudon, entre la place Jules Guesde et l'avenue Pierre Lefauchaux – Quartier 3 « Billancourt-Rives de Seine »

En coordination avec la SPL Val de Seine Aménagement, les travaux de consolidation et de rénovation du collecteur visible, ainsi que la réhabilitation de l'ensemble des branchements ont été réalisés de juillet à décembre 2017.

Après le nettoyage de la zone, les équipes ont procédé à la dépose des éléments de renfort apparents sur 300m environ, au nettoyage de l'ouvrage sur la place Jules Guesde et à la mise en place d'un renfort métallique. Fin septembre, des forages et des injections ont été réalisés à la suite de la mise à sec du collecteur, ainsi que la reprise des branchements.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise RAZEL BEC pour un montant de 1 360 000 € TTC.



Après la réhabilitation de l'ovoïde, entre la place Jules Guesde et la rue des Longs prés, ainsi que la reprise des branchements, le remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable a été effectué suite à la demande du Syndicat des eaux d'Ile-de-France.

Après la réhabilitation des branchements riverains, réalisée entre le 17 juillet et le 1^{er} septembre dernier (16 boîtes de branchement ont été posées et les 5 branchements repris en tranchées ouvertes sont achevés), des travaux de forage et d'injection dans la canalisation ont été réalisés de septembre à novembre.

Les travaux de chemisage, qui consistent à gamir la paroi fissurée d'un revêtement étanche, sans procéder à l'ouverture de tranchées, ont été réalisés du 24 octobre jusqu'au 11 novembre sur les 17 branchements restants.

Ces travaux ont été réalisés par la société COLAS, pour un montant de 1 450 000 € TTC.

Travaux d'assainissement Rue Rushmoor à Meudon

Grand Paris Seine Ouest a conduit des travaux de rénovation du réseau d'assainissement de la rue Rushmoor, entre l'intersection des rues Charles Infrac et Georges Langrognet, de mars à juin 2017. Ceux-ci s'inscrivaient dans le cadre du schéma directeur d'assainissement de Grand Paris Seine Ouest.

Ces travaux ont permis de rétablir la solidité de l'ouvrage et l'étanchéité des canalisations, et d'améliorer la fluidité des écoulements sur une profondeur de plus de 4 m. Cette opération a consisté à remplacer le réseau d'assainissement sur les parties les plus dégradées et à le réhabiliter par l'intérieur sur les autres sections. Les branchements des riverains ont également été renouvelés.

Cette opération a été réalisée pour un montant de 490 000 € TTC, subventionnés à 25% par l'Agence de l'eau Seine Normandie.



Éclairage

Éclairage public et développement durable : généralisation des LED et optimisation de la gestion du service

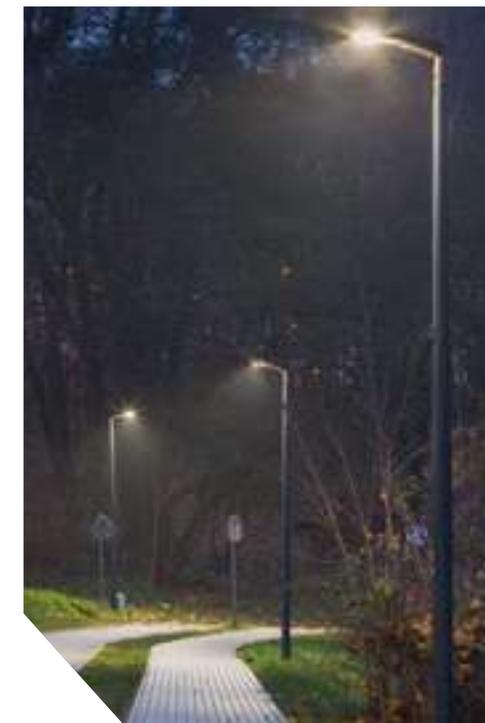
Afin de diminuer la consommation d'énergie du territoire et de réduire la pollution lumineuse, l'éclairage public est pris en considération dans le cadre d'opérations d'aménagement structurantes. Les efforts conduits par GPSO en matière de modernisation de l'éclairage public visent à rendre l'éclairage plus efficient, réduire la pollution lumineuse et mettre en place progressivement une télégestion pour limiter les déplacements des techniciens.

Ainsi, GPSO intègre la technologie des LED à chaque opération de rénovation de l'éclairage public : d'une plus longue durée de vie, ce matériel consomme également moins d'énergie que l'éclairage traditionnel.

En 2017, l'éclairage public de la place de la Mairie à Marnes-la-Coquette ainsi que celui du quartier du Plateau à Vanves ont été modernisés.

Dans le cadre de la rénovation du Passage des Reflets à Vanves, tunnel piéton qui relie la station de métro « Malakoff-Plateau de Vanves » de la ligne 13 à la rue Jean Bleuzen, la lumière naturelle du patio a été captée par des miroirs pour irriguer le tunnel. L'éclairage public a également été rénové afin de mettre en valeur les nouveaux matériaux.

Au terme des travaux réalisés fin 2017, la puissance électrique installée a été réduite de plus de 48 % par rapport à la puissance initiale, dépassant ainsi l'objectif fixé par les programmes de rénovation du patrimoine de l'éclairage public établi à 30% de réduction de la consommation énergétique.



Modernisation de l'éclairage public schéma directeur de l'éclairage public

PPP 2008-2028 à Boulogne-Billancourt et à Sèvres

▲ **102,7 M€** : énergie, maintenance, remboursement d'emprunt, investissement... Dont 51,6 M€ de travaux (hors intérêts).

▲ Fin 2017, **6 415 points lumineux rénovés** dont 4 958 à Boulogne-Billancourt et 1 457 à Sèvres

Schéma directeur de l'éclairage public à Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Vanves et Ville-d'Avray

4 737 points lumineux rénovés depuis 2010, soit près de 50% du patrimoine

- ▲ **4 chantiers** d'un montant de 266 000 € à Chaville
- ▲ **16 chantiers** d'un montant de 655 000 € à Issy-les-Moulineaux
- ▲ **12 chantiers** d'un montant de 781 000 € à Meudon
- ▲ **1 chantier** et des travaux de rénovation d'armoires pour un montant de 65 000 € à Vanves (+ projet du Plateau de Vanves 160 000 €)
- ▲ **2 chantiers** d'un montant de 80 000 € à Ville-d'Avray

Issy-Les-Moulineaux et Vanves

Les candélabres ont été remplacés pour un montant de 146 700 € : mise en conformité, remplacement des lanternes vétustes par des lampes fluo-compact rue Mail Félix Amiot, rue Camille Desmoulins (entre l'allée de Grenelle et le boulevard Galliéni), rue Jules Ferry, esplanade Séoul/Guro, rue Gaston et René Caudron, square Louis Blériot ainsi que sur le boulevard Garibaldi.

La rue E. Déployé a bénéficié d'un renouvellement de l'éclairage public pour cause de vétusté afin de réaliser des économies d'énergie, pour un montant de 35 000€.

Place de la résistance, plus important carrefour à feux de la ville, les mâts de feux de signalisation ont été rénovés pour un montant de 40 800€.

A Vanves, la rue Barbès a bénéficié de travaux de voirie pour un montant de 45 000€ ainsi que de travaux de renouvellement de l'éclairage public afin de réaliser des économies d'énergie pour un montant de 61 500 €.

Éclairage public et développement durable

En 2107, les 8 villes du territoire se sont engagées dans une démarche de gradation (gestion de l'intensité de l'éclairage) et de réduction du périmètre des illuminations. Cet effort se traduit par une réduction des consommations énergétiques de 38%, à Boulogne-Billancourt et Sèvres.



Meudon

Des travaux de rénovation de l'éclairage public ont été réalisés dans la ruelle des Ménagères entre la rue Charles Infroit et la rue d'Arthelon pour remplacer les lanternes par des candélabres. L'objectif est de diminuer la consommation d'énergie tout en améliorant l'éclairage de la voirie mais aussi de réduire la pollution lumineuse. Cette opération a été réalisée pour un coût de 98 000€.

D'importants travaux ont également été conduits rue Ernest Renan, rue de Rivoli, allée Marguerite et Place du Souvenir. Les travaux ont permis de rénover le réseau d'alimentation, de remplacer des candélabres et de poser des lanternes dotées de la technologie LED durant la période estivale.



Illuminations de Noël

En matière d'éclairage public, GPSO cherche à diminuer la consommation d'énergie tout en améliorant l'éclairage de la voirie. Pour rappel, dans le cadre du plan d'économie de fonctionnement de GPSO, le budget consacré aux illuminations a connu une baisse de 50 % depuis 2014, où elles représentaient une dépense d'un peu plus de 1,5M€.

En 2017, le budget consacré à ce dispositif est de **780K€** - partenariat public-privé compris (PPP).

Les illuminations de Noël

▲ 260 100€ à Boulogne-Billancourt

▲ 32 700€ à Chaville

▲ 214 700€ à Issy-les-Moulineaux

▲ 9 700€ à Marnes-la-Coquette

▲ 97 700€ à Meudon

▲ 65 000€ à Sèvres

▲ 74 200€ à Vanves

▲ 27 400€ à Ville-d'Avray

accessibilité

Bilan 2017 du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics.

La loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 impose aux communes de réaliser et de mettre en œuvre un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (P.A.V.E) sous la forme d'un Schéma Directeur.

Les compétences portant sur la création ou l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt territorial ainsi que sur la création ou l'aménagement et la gestion de parcs de stationnement d'intérêt territorial sont exercées par l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest.

Par délibération du 5 janvier 2016, a été créée la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux personnes handicapées de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest.

Cette commission a pour rôle :

- ▲ de dresser le constat de l'état d'accessibilité des bâtiments de l'établissement public territorial (appartenant en propre à l'établissement ou remis en gestion à celui-ci), de la voirie d'intérêt territorial, des espaces publics et des transports ;
- ▲ d'établir un rapport annuel contenant des propositions de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant, rapport qui devra être présenté au conseil de territoire puis transmis au préfet, au président du conseil départemental, au conseil départemental consultatif des personnes handicapées, au comité départemental des retraités et des personnes âgées, ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés.

L'élaboration du P.A.V.E, validé au bureau communautaire du mois d'avril 2010, a été effectuée en concertation avec les acteurs locaux, notamment les élus des communes membres, les associations de personnes handicapées et à mobilité réduite, les services de la voirie du département des Hauts-de-Seine et les services des transports urbains intervenant sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest.

La mise en œuvre de ce P.A.V.E. permet de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite des circulations piétonnes, des arrêts de bus et des aires de stationnement du territoire intercommunal, ainsi que l'équipement de carrefours à feux de modules sonores. Le plan met en évidence des chaînes de déplacement permettant d'assurer la continuité du cheminement accessible entre les différents établissements recevant du public sur un périmètre défini.

2017 en chiffres

▲ **164 kilomètres** de circulations piétonnes accessibles sur les 255 kilomètres de cheminements prioritaires du P.A.V.E, dont 24 kilomètres présentent une impossibilité technique de mise aux normes,

▲ **709 places** de stationnement PMR, soit 3 % du nombre de places de stationnement payant matérialisées au sol,

▲ **95 %** des carrefours à feux sont équipés en modules sonores pour les malvoyants,

▲ **507** arrêts de bus aux normes PMR sur 617, dont 46 présentent une impossibilité technique de mise aux normes.



 Ces données sont accessibles en open data :



Au total, le montant des travaux réalisés en 2017 s'élève à 1 015 000 € TTC

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------------|
| ▲ Boulogne-Billancourt
338 500 € | ▲ Sèvres
107 000 € |
| ▲ Chaville
115 800 € | ▲ Vanves
91 300 € |
| ▲ Issy-les-Moulineaux
198 200 € | ▲ Ville-d'Avray
63 000 € |
| ▲ Meudon
101 200 € | |



Meudon

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE QUAIS DE BUS

Dans le cadre du Schéma directeur d'accessibilité de GPSO, des travaux de mise en conformité de trois arrêts de bus ont été effectués à Meudon avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, avenue de Celle et avenue du Général de Gaulle. Ces travaux permettent ainsi une meilleure accessibilité pour tous au réseau de transports qui maille le territoire.

Coût de l'opération : 71 000 € TTC



Issy-les-Moulineaux

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE

Dans le cadre du schéma directeur des travaux d'accessibilité de la voirie mené par GPSO, deux quais de bus ont été créés rue Jacques-Henri Lartigue et rue Jean-Jacques Rousseau fin mars-début avril. La mise aux normes d'un arrêt de bus rue du Capitaine Ferber a également été réalisée à cette période.

Ces travaux ont été réalisés pour un montant de 28 000 €, pris en charge à hauteur de 21 000 € par une subvention du STIF.



MISE AUX NORMES DE CINQ ARRÊTS DE BUS

Dans le cadre du programme de mise en accessibilité de la voirie aux personnes à mobilité réduite (PMR) mené par GPSO, des quais de bus ont été créés en février, mai et juin dans les rues suivantes :

- ▲ Rue de la gare, angle rue Jean-Jacques Rousseau ;
- ▲ Rue d'Estienne d'Orves, angle rue Roger Salengro ;
- ▲ Rue Jules Guesde, angle rue du Chevalier de la Barre ;
- ▲ Rue Georges Marcel Burgun, angle rue du Chevalier de la Barre ;
- ▲ Rue Foucher Lepelletier, angle rue Ernest Renan.

Le trottoir des quais a été élargi sur une longueur de 8 mètres linéaires en utilisant des bordures de 18 cm de hauteur pour assurer le confort des usagers. Trois arrêts ont été créés suite à la modification du circuit du TUVIM (rue de la gare, rue d'Estienne d'Orves, rue Jules Guesde). L'arrêt de la rue Georges Marcel Burgun a été aménagé et l'arrêt rue Foucher Lepelletier a été légèrement déplacé pour rendre techniquement possible cette mise aux normes.

Montant des travaux : 46 500 €.

Boulogne-Billancourt

CRÉATION D'UNE PLACE PMR AU 23 RUE DE SILLY

En mai 2017, la Direction Territoriale Nord de GPSO a missionné l'entreprise WATELET pour la réalisation d'une place de stationnement dédiée aux personnes à mobilité réduite (PMR) de 7m de long et de 3,30m de large, à la place de deux places de stationnement payant existantes. L'entreprise ZEBRA a effectué le marquage au sol.

Cela porte à 709 le nombre de places PMR sur le territoire de GPSO dont 273 sur la ville de Boulogne-Billancourt.

Coût des travaux : 11 000 €



stationnement

Préparation de la réforme nationale du stationnement payant

Une complexité juridique et financière supplémentaire à la charge de Grand Paris Seine Ouest

La réforme nationale du stationnement payant sera imposée, début janvier 2018, à l'ensemble des collectivités françaises*. Il reviendra aux communes ou à leur intercommunalité de fixer les redevances d'occupation (tarifs de stationnement) et le montant du forfait de post-stationnement (FPS), qui remplace l'ancienne amende pénale pour sanctionner le dépassement du temps de stationnement. C'est la raison pour laquelle on parle de « dépenalisation » du stationnement. Dans les villes de Grand Paris Seine Ouest, le FPS a été fixé à 35€ (contre 50€ dans la Ville de Paris. En cas de paiement sous 4 jours calendaires, son montant diminue en passant à 25 €, on parle alors de FPS minoré. Le conseil de GPSO a fixé ces tarifs par délibération du 5 octobre et du 21 décembre 2017, en considération de la fréquence de circulation et des besoins en stationnement sur le territoire, afin d'optimiser la rotation des véhicules.

* Loi du 27 janvier 2014 de « modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » (dite MAPTAM).



Le forfait post-stationnement (FPS)

A compter de janvier 2018, les collectivités émettront des FPS auprès des usagers n'ayant pas payé ou ayant payé insuffisamment leur stationnement sur voirie, en remplacement des amendes pénales (anciennement appelé « procès-verbal », d'un montant de 17€ à l'échelle nationale).

Un impact financier estimé à 10 M€ pour GPSO

Dépenses nouvelles (mise à niveau des horodateurs, logiciels et personnel de gestion des contestations notamment) : **2M€**
Versement des contributions communales à Ile-de-France Mobilités (ex-STIF) et la Région : **8M€**.

Les premières simulations effectuées sur le produit du forfait post-stationnement qui devrait être encaissé pourraient permettre, dans le meilleur des cas, un équilibre précaire.

Mesures appliquées au 1^{er} janvier 2018

Suite à un travail d'harmonisation de la politique du stationnement sur le territoire, les mesures qui devront être appliquées au 1^{er} janvier 2018 dans chaque ville sont :

- ▲ L'homogénéisation des zones de stationnement en trois zones : « de courte durée », « de moyenne durée » et de « longue durée »,
- ▲ L'harmonisation des périodes de stationnement payant du lundi au samedi, de 9h à 19h / 19h30, dans un souci de cohérence territoriale,
- ▲ Le stationnement sera **payant le samedi** pour éviter les arrivées massives d'automobilistes se rendant à Paris où le stationnement est payant ce jour-là, ceci afin de donner la priorité au stationnement des habitants pour lesquels le forfait mensuel reste inchangé et permet de stationner sans limite tout le mois,
- ▲ La mise en place d'**abonnements par forfaits** journaliers, hebdomadaires, trimestriels ou annuels selon la situation de l'utilisateur ; qu'il soit un résident d'une des huit communes ou un professionnel travaillant sur le territoire de GPSO.
- ▲ Les **tarifs horaires** actuels ne sont pas modifiés, sauf en cas de non-paiement de la redevance.
- ▲ La création du **dernier 1/4 d'heure de stationnement** qui, s'il n'est pas payé, permettra de faire le saut entre des tarifs actuels (que GPSO n'a pas modifiés) et le FPS de 35 €.



Dématérialisation des tickets de stationnement

Une autre nouveauté de taille : les horodateurs ne délivreront plus de ticket. En effet, le contrôle du stationnement par les ASVP sera réalisé de manière dématérialisée en interrogeant une plateforme qui recense l'ensemble des règlements, que ce soit sur horodateur, OPnGO ou PaybyPhone.

Cette réforme nationale, complexe et mal préparée par l'Etat et les prestataires concernés, s'est traduite par de nombreux retards accumulés en 2017 rendant une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2018 impossible sur le territoire de GPSO.

Pour tenir compte des besoins de stationnements des habitants et des professionnels (commerçants, artisans, professions médicales), des tarifs préférentiels sont prévus.



Création d'une plateforme de gestion centralisée

La Direction des Services informatiques et la Direction de la Mobilité de Grand Paris Seine Ouest ont conçu conjointement une plateforme de gestion centralisée pour les tickets et les abonnements de stationnement des riverains.

Mise en service au début de l'année 2018 dans le cadre de la réforme du stationnement, cette plateforme devrait enregistrer 3 à 4 millions de tickets par an.



Les sas vélos à Sèvres : un dispositif qui sécurise la circulation des cyclistes

Afin d'améliorer l'insertion et la circulation des cyclistes au niveau des carrefours, GPSO a aménagé 17 sas vélos à Sèvres durant l'automne 2016, après une étude de faisabilité.

La création d'un sas cycliste consiste à tracer, sur toute la largeur des voies de circulation générale concernées par le feu, une ligne d'effet des feux pour les voitures à l'amont des feux, afin de dégager une zone facilitant l'insertion des cyclistes en carrefour.

Le marquage réglementaire, avec pictogramme, permet de bien identifier le sas vélos.

Le sas vélos permet au cycliste de profiter du feu rouge pour se positionner devant les autres véhicules afin d'avoir une meilleure visibilité de la circulation qui l'entoure et d'anticiper le tourne à gauche avant les véhicules qui suivent la même direction, de démarrer avant les véhicules à moteur, ce qui assure une bonne perception et insertion, de ne pas respirer les gaz d'échappement au démarrage.



Un espace public plus sécurisé, accessible, apaisé et convivial en faveur des modes de déplacements doux

L'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest a en charge l'aménagement du territoire afin d'offrir aux usagers un cadre de vie convivial et adapté à leurs attentes.

A ce titre, en 2017, la Direction des Etudes et de l'Environnement a mené plus de 10 opérations d'aménagement structurantes dans les domaines de la voirie, de l'assainissement, de l'éclairage public et des espaces verts en adéquation avec les valeurs fondamentales du développement durable et des actions entreprises en ce sens par le territoire de GPSO à différentes échelles.

Lors des études des projets d'aménagement, les usages et les différents modes de déplacement sont analysés afin de trouver un équilibre pour que chaque usager trouve sa place en donnant autant que possible la priorité à l'usager dit le plus vulnérable et aux modes de déplacement respectueux de l'environnement tel que la marche à pied, le vélo ou les transports en commun.

Dans cet objectif, de nombreuses actions sont entreprises pour réduire la vitesse des véhicules, favoriser la circulation des bus, sécuriser les cheminements piétons, créer des aménagements en faveur des cyclistes,...



RÉSULTATS 2017 :

Boulogne-Billancourt

▲ La fin des travaux de requalification des contre-allées de l'avenue Jean-Baptiste Clément ont été aménagées en zone de rencontre : une première à Boulogne-Billancourt.

L'aménagement des contres-allées afin d'assurer la sécurité, l'accessibilité et le confort de tous les usagers. La priorité est ainsi donnée aux piétons et aux cyclistes. Une continuité cyclable a ainsi été créée avec la rue de Silly notamment. Les arbres sont désormais protégés du stationnement des véhicules et ainsi davantage mis en valeur. Des placettes végétalisées ont été aménagées en espaces conviviaux.

Des études sont en cours pour transformer la place Jules Guesdes en un espace de vie plus apaisé.



Chaville

L'aménagement de la sente Castel afin de renforcer le statut de zone de rencontre.

Issy-les-Moulineaux

La rénovation de la place et du mail Raymond Menand dont les travaux débuteront en 2018 afin de contribuer à l'amélioration des circulations piétonnes du centre-ville.

Marnes-la-Coquette

L'aménagement de la place de la Mairie pour renforcer ce lieu de centralité et permettre la cohabitation en toute sécurité de l'ensemble des usagers ainsi que la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager.

Meudon

Les projets pour 2018 : reconfiguration de la rue Hélène Loiret à Meudon afin de renforcer la sécurité des piétons à proximité de la station de la ligne 2 du tramway ; une zone de rencontre limitée à 20km/h sera créée avec la mise en place d'un sens unique et la matérialisation du stationnement. Enfin, le sentier des Landes sera également rénové afin d'assurer une continuité piétonne.

Sèvres

L'aménagement de la **rue Brongniart** en une zone partagée avec la création d'un plateau piétonnisé en pavés pour valoriser le patrimoine historique de ce quartier.

Vanves

▲ La rénovation du quartier du Plateau à Vanves pendant 3 ans (2017 à 2019).

Il va ainsi s'agir de recréer des espaces avec des ambiances appropriées à la spécificité de chaque lieu (usage, exposition...) : espace de jeux et de loisirs pour le **Square des Droits de l'Enfant**; espace de rencontre et d'échange plus attractif pour la galerie commerçante; jardin partagé donnant un usage réel à cet espace ensoleillé pour le square Fourestier; parvis ouvert sur l'espace public adapté à l'entrée de l'école pour l'allée des Carrières, espace de détente avec son jardin de sous-bois pour la place des Provinces. Le mail, corridor du quartier, viendra quant à lui relier chaque ambiance avec des points de repère et une signalétique spécifique. Les autres espaces feront l'objet d'un nettoyage général, de réparations ponctuelles et d'une modernisation de l'éclairage public lorsqu'elle n'a pas encore été effectuée. Les premières interventions ont concerné en 2017 à requalifier le square des Droits de l'enfant et rénover la rue Auguste Comte.

Le Passage des Reflets, tunnel piétons qui relie la station de métro « Malakoff-Plateau de Vanves » de la ligne 13 à la rue Jean Bleuzen, a fait l'objet d'une requalification complète afin de valoriser cette entrée de ville empruntée quotidiennement par de nombreux usagers.

Ville-d'Avray

Les travaux d'aménagement de l'**avenue Legeay** ont consisté à renforcer le statut de cette zone 30 avec l'aménagement de plateaux surélevés à chaque intersection pour la sécurité des usagers, à améliorer l'accessibilité des piétons ainsi qu'à aménager une partie de l'avenue en zone de rencontre.

audit, prospective, organisation

Une nouvelle Direction de l'étude et de l'environnement

Le 1^{er} avril 2017, une nouvelle Direction transversale a été mise en place au sein de la Direction Générale des Services Techniques, la Direction des Etudes et de l'Environnement (DEE).

Cette Direction est divisée en deux Services : un Service Etudes et Travaux, dont les missions concernent l'espace public, les nuisances urbaines, ainsi que les déchets et la propreté ; et un Service Environnement dans lequel sont intégrés la Maison de la Nature et de l'Arbre et le Patrimoine arboré.

Les objectifs principaux des vingt-deux agents de cette nouvelle DEE sont, tout d'abord, de programmer l'activité des services techniques en matière d'investissement, grâce à la réalisation et à la mise à jour des schémas directeurs, en vue d'élaborer le Plan Pluriannuel d'Investissement. Elle intervient également en soutien des Directions Territoriales au quotidien, en réalisant des études et les travaux les plus complexes...

En matière d'environnement, elle est chargée de mettre en œuvre de manière opérationnelle les orientations des documents stratégiques sur l'environnement, et de soutenir et guider les services techniques afin que leur travail s'inscrive dans une logique de développement durable.

Enfin, elle met en place une gestion sécurisée et valorisante du patrimoine arboré de Grand Paris Seine Ouest.



Les actions réalisées ou initiées en 2017

- ▲ Mise en place d'un groupe de travail co-piloté par le SYNCOM afin mutualiser les Plans de Corps de Rues Simplifiés réalisés par les différents intervenants sur le domaine public, dans le cadre de la loi sur l'anti-endommagement des réseaux ;
- ▲ Étude du nettoyage du bassin Rothschild à Boulogne-Billancourt dont les travaux sont programmés fin 2018 ;
- ▲ Construction des serres dans le domaine de Saint Cloud pour la production florale de GPSO ;
- ▲ Suivi des travaux de dévoiement des réseaux d'assainissement pour le compte de la SGP ;
- ▲ Mise en place d'un comité de pilotage pour la réalisation du guide de gestion de crise de GPSO ;
- ▲ Actualisation du Plan pluriannuel d'investissement (PPI) ;
- ▲ Élaboration des plans de gestion du Parc Pic à Vanves et du parc Jean Paul II à Issy-les-Moulineaux ;
- ▲ Co-pilotage avec la SPL SOA des études relatives aux travaux à la Pointe de Trivaux ;
- ▲ Initialisation du renouvellement des marchés de collecte sur tout GPSO et de propreté sur Boulogne-Billancourt ;
- ▲ Réalisation d'une dizaine d'opérations de travaux d'aménagement et d'assainissement sur le territoire ;
- ▲ Initialisation de la collecte expérimentale des déchets alimentaires ;

Patrimoine Arboré

Dans le cadre du suivi du Patrimoine arboré, la présence de collets fortement enterrés dans le parc Rodin à Issy-les-Moulineaux a été constatée. L'ensemble de la direction Etude et Environnement s'est mobilisé pour proposer un projet paysager en adéquation avec celui des escaliers mécaniques.

A cette occasion, 3 classes de l'école maternelle des épinettes ont été associées à la plantation de trois cerisiers dans le parc, le 18 décembre 2017, animée par un contrôleur du patrimoine arboré et un chargé d'animation de la Maison de la nature et de l'arbre.

Au programme :

- ▲ Explication et éveil au respect des différentes parties de l'arbre avec une attention particulière sur son collet à ne pas enterrer (c'est-à-dire la partie de l'arbre qui fait transition entre les racines et le tronc)
- ▲ Observation des alentours notamment sur l'envergure définitive de l'arbre (comprendre la place de l'arbre et imaginer sa taille adulte)
- ▲ Questionnement sur l'arrosage et sur le paillage



Avant travaux

Après travaux

- ▲ Ville : Issy-les-Moulineaux
- ▲ Localisation : Parc Rodin
- ▲ Description des travaux : **Projet de replantation en lien avec l'abattage des arbres ayant des collets enterrés**
- ▲ Date de début travaux : **Démarrage des travaux le 6 novembre 2017 durant plus d'un mois**
- ▲ Montant des travaux : **100 000 €**

Après l'abattage urgent de 5 arbres en juillet 2017, ce sont 53 arbres en totalité qui nécessitaient d'être abattus suite au résultat du diagnostic phytosanitaire et à la problématique des collets enterrés (travaux d'abattage achevés en novembre 2017). Un projet de replantation de 86 arbres (dont 21 sujets de taille plus importante) a été élaboré selon les principes de végétalisation des abords de l'escalier mécanique.

déchets

Des guides des collectes tout neufs

Plus clairs et plus faciles à manier, les nouveaux guides des collectes de GPSO sont désormais disponibles en Mairie ou sur le site internet de GPSO.

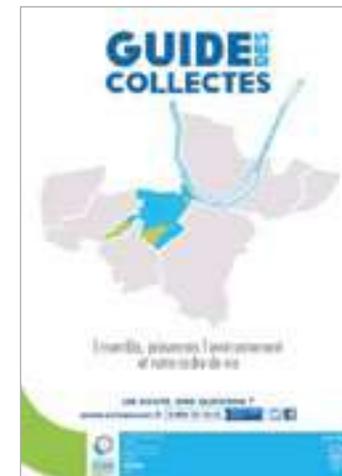
▲ À chaque ville son guide des collectes

Chaque guide présente les jours de collecte des bacs gris et jaunes en fonction du quartier. Les services de collecte des encombrants et des déchèteries fixes et mobiles du territoire sont également détaillés. Déchets toxiques, déchets d'équipements électroniques et électriques, textiles... À chaque type de déchets, son service et son mode de collecte. Enfin, le compostage des déchets organiques avec l'aide de GPSO et des astuces pour réduire ses déchets sont également développés.

Il est à noter qu'aucune prestation n'a été supprimée. Avec les nouveaux guides des collectes, les habitants n'auront plus aucun doute sur les jours de collecte ou le service adapté selon le type de déchet.



En téléchargement sur : www.seineouest.fr/calendriers_de_collecte.html
Envoi sur demande : www.seineouest.fr, rubrique e-services (demande de publication)



GPSO expérimente la collecte des déchets alimentaires sur son territoire

Les élus du Conseil territorial de Grand Paris Seine Ouest ont adopté le 5 octobre 2017 la mise en œuvre d'un dispositif expérimental de collecte des déchets alimentaires. Grand Paris Seine Ouest s'associe au Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, afin d'expérimenter pendant 2 ans un nouveau dispositif de tri et de collecte des déchets alimentaires, dits « bio-déchets », sur une partie de son territoire.

L'objectif : anticiper les échéances réglementaires et préparer au mieux la mise en œuvre d'un dispositif pertinent de tri à la source des déchets d'ici 2025. En effet, d'après le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid), ces bio-déchets représentent 30 % du volume de la poubelle moyenne d'un ménage. Aujourd'hui, ils sont le plus souvent mélangés aux ordures ménagères, alors qu'une collecte séparative permettrait de les valoriser afin de préserver les ressources naturelles et limiter les émissions de gaz à effet de serre.

A travers cette opération, qui s'inscrit dans les objectifs de la loi sur la Transition Energétique pour la croissance verte du 17 août 2015*, GPSO poursuit sa politique en faveur de l'environnement, dont la gestion des déchets est une composante essentielle.

En 2018, l'expérimentation concernera un quartier test, une dizaine d'écoles et 3 marchés alimentaires répartis sur tout le territoire.

Qui est concerné ?

Les 10 gros producteurs (production supérieure à 10 tonnes par an de bio-déchets) :

- ▲ Issy-les-Moulineaux : groupe scolaire Anatole France, école élémentaire Voltaire et marché République
- ▲ Boulogne-Billancourt : école élémentaire Casteja, groupes scolaires Denfert-Rochereau et Thiers
- ▲ Meudon : école élémentaire Debussy Monnet, groupe scolaire Perrault Brosolette
- ▲ Vanves : école élémentaire Cabourg, marché couvert



Bilan 2017 du compostage

Chaque année, GPSO s'efforce de participer au développement du compostage sur le territoire en équipant gratuitement les usagers en lombricomposteurs, composteurs individuels et composteurs collectifs :

- ▲ **200** lombricomposteurs distribués gratuitement en 2017
- ▲ **210** composteurs individuels distribués en 2017 (281 en 2016)
- ▲ Composteurs collectifs : **41** résidences ou établissements équipés gratuitement et accompagnés par le maître composteur de GPSO (32 résidences en 2016)



Collecte solidaire des appareils Electriques et Electroniques (DEEE)

La ville d'Issy-Les-Moulineaux, en partenariat avec Grand Paris Seine Ouest, Eco-systèmes et le Sycotm, propose aux habitants des points de collecte solidaire pour y déposer des appareils électriques hors d'usage ou en état de marche. Plutôt que de jeter à la poubelle ou de déposer sur le trottoir, une seconde vie est offerte à ces appareils électriques et électroniques, lors de ces rendez-vous mensuels.

▲ Un service de proximité dédié aux Isséens depuis 2015

Depuis le début de l'opération en 2015, 40 points de collecte éphémère ont été installés à Issy-les-Moulineaux. Ils ont permis de collecter plus de 48 tonnes d'appareils électriques auprès de 3 200 Isséens.

Toute l'année, des stands sont installés parvis Corentin Celton et place Madaule, afin de faciliter la collecte de ces appareils. Les équipes sur place aident les habitants à transporter les objets lourds et de grande taille. Les appareils électriques sont triés, nettoyés, réparés et revendus à prix solidaires par l'association Emmaüs, ou à défaut, recyclés dans le strict respect des normes environnementales par Eco-systèmes.

Depuis décembre 2017, la ville de Boulogne-Billancourt expérimente ce dispositif mensuel. Deux points de collecte sont mis en place aux marchés Escudier et Billancourt.



- ▲ En 2017, près de **22 tonnes** de déchets d'équipements électriques et électroniques ont été collectés.
- ▲ À l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets, le 18 novembre 2017, une collecte dédiée aux téléphones portables a permis de récolter **284 appareils**.



De nouveaux conteneurs à verre à Boulogne-Billancourt et Issy-les-Moulineaux

Au cours du mois de mars 2017, trois nouveaux conteneurs enfouis ont été installés sur le territoire boulognais :

- ▲ 13, rue de l'Abreuvoir (angle rue Saint-Denis)
- ▲ 46, rue Gallieni (angle rue Thiers) - remplacement d'un conteneur aérien
- ▲ Face au 101, boulevard Jean Jaurès

Deux nouvelles colonnes enterrées ont été posées à Issy-les-Moulineaux durant la première semaine d'avril

- ▲ rue Pierre Brossolette
- ▲ rue Jean Bouin

 Ces données sont accessibles en open data :



Remplacement des conteneurs textiles à Issy-les-Moulineaux et Vanves

Début mai, l'éco-organisme Ecotextile a remplacé les conteneurs à textile, situés au 100 bis boulevard Gallieni à Issy-les-Moulineaux et au 2 rue Ernest Laval à Vanves, par des équipements disposant d'un système anti-effraction dernière génération, afin de sécuriser les bornes et leur contenu.



 Ces données sont accessibles en open data :



Donner une seconde vie aux sapins

Afin de faciliter la vie des habitants et de lutter contre les dépôts sauvages, depuis plusieurs années, GPSO organise une collecte éphémère des sapins naturels (non synthétiques, non floqués et débarrassés de toute décoration). Les habitants ont pu ainsi déposer leur sapin dans des enclos répartis sur le territoire et prévus à cet effet, pour leur donner une seconde vie.

Ainsi, du 26 décembre 2017 au 21 janvier 2018, **26 000 sapins** ont été collectés soit près de 92 tonnes dont l'intégralité a été valorisée par la suite sous forme de bois de chauffage ou de composte.



propreté

GPSO fait la chasse aux dépôts sauvages

Les incivilités coûtent cher : **4 M€** par an pour la collectivité et 150 € d'amende pour la personne verbalisée.

Pour venir à bout des dépôts sauvages, GPSO propose pourtant une large palette de services :

- ▲ Collecte **hebdomadaire ou mensuelle** des encombrants en porte à porte
- ▲ **3** déchèteries mobiles
- ▲ **1** déchèterie fixe
- ▲ **1** camion de collecte des déchets dangereux

Malgré cela, l'incivilité de certains habitants vient dégrader les rues au grand désarroi des riverains, mais aussi des agents de GPSO qui œuvrent quotidiennement au nettoyage de l'espace public et à la collecte des déchets.

Face à la montée des incivilités et des dépôts sauvages sur l'espace public, 24 agents de GPSO ont été assermentés en 2017, 13 autres le seront en 2018.

Ils sont désormais en mesure de verbaliser les auteurs d'infractions : déchets présentés en dehors des bacs (sacs, encombrants) ou bacs sortis en dehors des horaires de collecte.

Bilan 2017 : En 2017, **305** personnes ont été verbalisées sur le territoire, soit **506** depuis 2015.



Plus d'infos sur le règlement de collecte : www.seineouest.fr/reglement_collecte.html



- ▲ En 2017 **1364** procès-verbaux de **68€** dressés
- ▲ Dépôts sauvages : **917** PV
- ▲ Gêne sur la voie publique : **223** PV
- ▲ Déjections canines : **121** PV
- ▲ **105** actions communes de verbalisation.

La propreté des espaces publics : une priorité pour GPSO

Espaces à partager entre les citoyens, les espaces publics sont autant des moyens de circuler que des lieux d'échanges. Parce qu'ils doivent rester propres, conviviaux et sécurisés, GPSO s'emploie chaque jour à les nettoyer.

Si la propreté du territoire constitue un élément essentiel de la qualité de vie des habitants de GPSO, elle dépend avant tout de leur civisme.

▲ Sensibilisation et verbalisation des citoyens

Les incivilités coûtent cher : Lorsque des déchets sont abandonnés sur la voie publique en dehors du service normal, contrevenant ainsi au règlement du service de collecte, leur enlèvement et leur traitement représentent un coût de 4 M€ par an pour la collectivité, soit environ **30€ par foyer fiscal**.

Le Conseil de Territoire de GPSO du Jeudi 5 octobre 2017 a approuvé la révision du règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés en instaurant le remboursement des frais de collecte des déchets abandonnés sur la voie publique en dehors du service normal.

▲ Une mesure « pollueur-payeur » pour responsabiliser les auteurs des dépôts sauvages

Dans ce contexte, et pour lutter davantage contre la présence des dépôts sauvages, GPSO agit :

- ▲ 23 agents de GPSO ont été assermentés et sont en mesure de verbaliser les auteurs d'infractions.
- ▲ La collecte des dépôts sauvages et le nettoyage des salissures qu'ils provoquent, seront désormais à la charge des personnes qui en sont responsables.

Le service payant sera activé dès lors que le responsable sera identifié par les agents assermentés de GPSO. Le contrevenant, informé par courrier, devra s'acquitter de la facture correspondant à la durée et à la nature de l'intervention des équipes de GPSO. Le montant est fixé à 200 € par intervention. Il sera majoré en cas d'intervention de plus d'une heure (200 € par heure supplémentaire) et de présence de déchets toxiques (x 2) ou de gravats (x 1,5).



▲ L'application SO Net en chiffres

Durant l'année 2017 près de 2 500 réclamations concernant la propreté ont été faites depuis cette application et ont ainsi pu être traitées plus efficacement en faveur de l'amélioration du cadre de vie des usagers.



▲ Campagne de sensibilisation à la propreté

Les habitants de GPSO ont découvert en mars 2017 une nouvelle campagne de sensibilisation à la propreté afin d'accompagner le travail réalisé chaque jour par les services et surtout sensibiliser les usagers au respect du cadre de vie.

Ces affiches, déclinées en trois thèmes, rappellent également les amendes encourues pour les dépôts sauvages (450€), les déjections canines (68€) et les mégots laissés sur la voie publique (68€).

05

services fonctionnels et vie des services

- ▲ Direction des ressources humaines
- ▲ Direction des finances
- ▲ Direction de l'évaluation et de la stratégie des contrats
- ▲ Direction de l'administration générale
- ▲ Direction des moyens généraux
- ▲ Direction de la commande publique
- ▲ Direction de systèmes d'information
- ▲ Direction administrative des services techniques



direction des ressources humaines



En 2017, Grand Paris Seine Ouest a poursuivi ses efforts en matière de gestion stricte des effectifs, avec **936 postes permanents pourvus au 31 décembre 2017**, soit 33 postes de moins depuis fin 2016.

La maîtrise de la masse salariale se stabilise, puisqu'elle **s'élève à 42 M€** pour l'année 2017, au même titre que 2016. La structure des effectifs de GPSO annonce la poursuite des départs en retraite dans les dix ans à venir, puisqu'environ 25 % des agents ont plus de 55 ans. En 2017, 19 départs ont été gérés, contre 22 en 2016, et 10 postes ont été supprimés au tableau des effectifs.

Cette année, **502 agents ont bénéficié d'une évolution de carrière** : 353 avancements d'échelon, 148 avancements de grade et 1 promotion interne. Une forte augmentation des évolutions de carrière entre 2016 et 2017 est constatée (277 bénéficiaires au total en 2016), qui s'explique par une évolution des textes légaux, notamment la suppression des quotas pour les avancements de grade en catégorie C, et par la politique bienveillante à l'égard des agents menée par les élus.

La mobilité interne des effectifs représente toujours une part importante des recrutements sur emplois permanents (35 %) et la Direction des Ressources Humaines (DRH) cherche encore à la développer avec la mise en place, en 2017, d'un projet autour de la construction de parcours de « mobilités personnalisées », qui se poursuivra en 2018.

60 aménagements de postes ont été réalisés afin de garantir de bonnes conditions de travail et le processus engagé sur la pénibilité a progressé.

En 2017, **1 847 jours de formation ont été dispensés** dont 441 ont été organisés au sein de GPSO (formations en intra), afin de faciliter l'accès aux formations. Un projet de formations mutualisées en intra avec les villes du territoire a également été développé fin 2017, pour une mise en œuvre en 2018, et une démarche de coaching collectif à destination des encadrants a été initiée.

En matière d'événementiel, la DRH a organisé les vœux du personnel auxquels ont assisté **250 agents ; deux matinées d'accueil** pour les nouveaux arrivants avec **27 participants** au total ; une cérémonie des médaillés/retraités/avancements de grade/promotions internes pour **54 bénéficiaires** présents ; le Noël des enfants avec **489 chèques-cadeaux** distribués et **597 adultes et enfants** conviés à la sortie. En plus de ces manifestations récurrentes, une **Assemblée générale du personnel** a mobilisé près de **50 participants** pour son organisation et **269 agents** étaient présents le jour J.

11 numéros du journal interne ont été édités et la partie « Ressources Humaines » de l'Intranet a été refondue pour offrir davantage d'informations aux agents (statut de la fonction publique, documents clefs, activité et actualité des services, etc.).

Enfin, la Direction a contribué à la mise en place de la réforme du stationnement et à la création de la Régie centrale des Conservatoires. Elle a également poursuivi la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire tenant comptes des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'expérience professionnelle, en concertation avec les organisations syndicales, la Direction générale et les élus, dans un contexte budgétaire restreint ; ainsi que du Protocole d'accord sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR).

Schéma de mutualisation des services

Afin de mieux maîtriser les effectifs et les dépenses du bloc local, la loi de réforme des collectivités territoriales (RCT) a introduit en 2010 l'obligation d'élaborer un schéma de mutualisation des services pour chaque communauté à mettre en œuvre pendant la durée du mandat.

Entendue au sens large, la mutualisation comprend l'ensemble des outils de coopération entre une commune et sa communauté (mutualisation verticale) ou entre communes (mutualisation horizontale). Il peut s'agir des prestations de services, du partage de biens, d'un mandat de maîtrise d'ouvrage ou encore d'un groupement de commandes.

En 2017, cette mutualisation des services s'est effectuée en partie via une mise à disposition de biens : les services Parcs et jardins et la Mission Patrimoine arboré de GPSO ont été mutualisés avec les villes de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray. La DEE a également été mise à disposition de la ville de Meudon afin de participer aux chantiers de la Pointe de Trivaux.

Le schéma de mutualisation s'est poursuivi en 2017 en matière de ressources humaines par le projet lancé en lien avec le CNFPT et les communes-membres en vue d'une mise en commun des formations organisées au sein des collectivités, permettant ainsi d'avoir un nombre d'agents suffisant et d'augmenter le nombre de jours de formation alloués par cet organisme.

Par ailleurs, les transferts de compétences participent de cette mutualisation, à l'instar de l'élaboration du PLUi et de la gestion du stationnement qui sont désormais l'apanage de GPSO.

Enfin, les marchés sur groupement de commande ont également été mutualisés, permettant de fournir à chaque commune les végétaux et produits horticoles nécessaires ainsi que les services qui leurs sont associés, et de mettre en place un affichage de campagnes de communication sur les navettes urbaines circulant sur le territoire.

En 2018, le schéma de mutualisation des services se poursuivra par la définition de l'intérêt territorial de GPSO en matière d'action sociale. Mise en œuvre au 1^{er} janvier 2018, cette mutualisation concerne l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) et les relations avec les partenaires institutionnels comme la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et les Espaces Départementaux d'Action Sociale (EDAS).



direction des finances

L'année 2017 s'est inscrite dans la continuité des difficultés de 2016 : instabilité institutionnelle accentuée par la perspective d'une nouvelle réforme de la carte territoriale francilienne et hausse continue des reversements au titre de la péréquation. Ces difficultés interviennent alors que GPSO a perdu depuis sa transformation EPT en 2016 une grande partie de sa dynamique de recettes avec le transfert de la fiscalité économique (hors cotisation foncière des entreprises) à la Métropole du Grand Paris (MGP).

Ces difficultés se traduisent par un budget 2017 en baisse, avec des dépenses qui s'élèvent à **258 M€** et des recettes à **279 M€**. Après la prise en compte des besoins de financement et des « restes à réaliser », le résultat net est d'environ **4M €**.

Dépenses de fonctionnement et d'investissement

Le dépenses de fonctionnement représentent **206 M€**. Elles se caractérisent par le poids de la péréquation qui a continué de croître en 2017, avec **28,2 M€** versé au profit du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) soit une augmentation de **3,4 M€** par rapport à 2016. La dotation d'équilibre versée au profit de la métropole (33,4 M€) et la contribution de **11,6 M€** au fond national de garantie individuelle de ressources (FNGIR) portent le total des reversements à **73,2 M€** soit 36% du budget de fonctionnement de GPSO, contre **32%** en 2016.

Les autres postes de dépenses concourent aux services directs aux habitants dans des proportions stables par rapport à 2016 avec notamment **23%** des dépenses hors versements dédiées à la collecte et au traitement des ordures ménagères, **20%** pour la culture et les sports, **14%** pour la propreté urbaine, et **10%** pour l'entretien des espaces verts.

Les dépenses d'investissement se sont établies à **52,5 M€** contre **69 M€** en 2016. Ces dépenses ont principalement été dédiées à **la voirie** (49%) et à **l'éclairage public** (15,5%), avec notamment la rénovation de l'avenue Jean-Baptiste Clément à Boulogne Billancourt, les travaux avenue Legeay à Ville d'Avray, la rue du Vieux Pont et de la croix Bosset à Sèvres, l'aménagement du square des droits de l'enfant à Vanves, la surélévation des rues de la Monesse et Guillaumet à Chaville, les travaux rue Dumont d'Urville à Meudon ou encore rue Henri-Farman à Issy-les-Moulineaux. D'importants travaux d'équipement ou de réhabilitation ont également été effectués au profit de l'ensemble des Conservatoires (6,5%). A noter également le réaménagement du centre technique situé avenue des Trivaux à Meudon.

Recettes de fonctionnement et d'investissement

Les recettes se répartissent entre les recettes de fonctionnement pour **238M€** (contre 247 M€ en 2016) qui correspondent aux dotations, à la fiscalité et à diverses autres recettes ; et les recettes d'investissement pour **41M€** qui sont principalement constituées par l'autofinancement (excédent de la section de fonctionnement affecté à l'investissement), l'emprunt, les subventions et dotations diverses.

Depuis la transformation en EPT de GPSO, la composition des recettes a été fortement modifiée, avec une part prépondérante désormais des dotations et participations dont 50% liés à la mise en place du fonds de compensation de charges territoriales (FCCT). Ce dernier est versé par les communes au profit de GPSO pour l'exercice de ses compétences. Les impôts et taxes qui se réduisent désormais à la Cotisation foncière des entreprises et la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères représentent 45% de recettes réelles de fonctionnement (contre 42% en 2016).

Budget d'assainissement

Les recettes réelles d'exploitation représentent **4,5M€** et sont composées à 57% par les redevances d'assainissement payées par l'usager du service de l'eau, soit un peu moins de 2,6M€. Les Participations pour raccordement à l'égout et Participations pour le financement de l'assainissement collectif constituent le second poste des recettes (791K€). Enfin, la Contribution du budget principal au titre des eaux pluviales représentent 357K€.

En section d'investissement, les dépenses réalisées en 2017 représentent €, dont 4M€ de dépenses d'équipement. Enfin, les recettes d'investissement représentent près de en 2017, dont 0,4M€ de subventions.

Les chiffres clés

Budget Principal :

279M€

de recettes

258M€

de dépenses

▲ Fonctionnement : 206M€

▲ 133M€ pour les services aux habitants

▲ 73M€ versés au titre de la péréquation et du reversement à la MGP

▲ Investissement : 53M€

7738

bons de commande visés

12368 factures enregistrées,
14245 mandats et **1593** titres de recettes émis

direction de l'évaluation et de la stratégie des contrats (DESC)

Qualité interne : une identification ciblée des axes d'amélioration du traitement des demandes

Au titre de ses missions qualité, la DESC assure, l'administration et l'exploitation statistique du logiciel métier de gestion des interventions techniques afin d'en extraire des indicateurs qualité à l'attention des services opérationnels. Une version améliorée de l'outil a été mise en place à l'automne 2017 avec une version mobile permettant notamment une meilleure réactivité et un traitement plus efficace des interventions directement sur l'espace public.

Service qualité et flux d'information

Le service flux d'information assure les navettes du courrier interne et externe, mais également l'enregistrement des courriers.

Les appariteurs parcourent plus de **21 000 km** par an. **15 750 courriers** ont été enregistrés en 2017.

Une qualité de gestion de la relation citoyenne au rendez-vous

☎ **0800 10 10 21**

service gratuit ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h30

- ▲ Une qualité de service maîtrisée à 98 %
- ▲ Un taux de réclamations en baisse en 2017
- ▲ 22 514 appels traités en 2017

Élément central de la qualité de la relation citoyenne, l'accueil physique de GPSO est également ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Audit, prospective et organisation

Afin de répondre aux enjeux d'efficacité et d'amélioration du service public dans un contexte de marges de manœuvre financières restreintes, GPSO œuvre quotidiennement pour le perfectionnement des procédures de ses services. Etudier la mise en place d'un mode de gestion contractuel le plus adapté, munir les services opérationnels d'outils de pilotage, les accompagner dans la définition de procédures plus efficaces contribuent ainsi à adapter le service aux besoins.

Dans cette optique, la DESC est notamment intervenue en 2017 dans la mise en place de processus de dématérialisation simplifiés (nouvelle procédure d'inscription dans les conservatoires), dans l'élaboration de scénarii prospectifs sur les domaines de compétences de proximité (étude sur le métier de jardinier et son évolution ; réflexions sur l'acquisition d'équipements de stationnement en ouvrage) ou encore dans la formalisation d'outils pratiques de suivi de prestataires (élaboration de fiches pour le contrôle du marché propreté).

direction de l'administration générale

Service des assemblées

Le service des Assemblées a préparé les six séances du Conseil de territoire et les neuf séances du Bureau, et assuré le contrôle de légalité interne des actes de la collectivité. En 2017, la dématérialisation des convocations s'est poursuivie pour les séances du Conseil de territoire et du Bureau et a été mise en œuvre pour l'ensemble des commissions internes, avec une adhésion unanime des élus territoriaux.

▲ **557** actes administratifs

Service affaires juridiques et patrimoine

Le service a pour vocation d'accompagner juridiquement les élus et les services dans leurs projets et actions quotidiennes et de sécuriser les actes de la collectivité.

Il assure la gestion du patrimoine de GPSO et administre les propriétés et locations de l'EPT, dans une logique d'optimisation financière.

Il a été partie prenante dans une soixantaine de référés préventifs dans le cadre de projets immobiliers portés par des promoteurs ou en amont de travaux de voirie, d'éclairage ou d'assainissement. À ce titre, il veille à la préservation du domaine public de GPSO.

Le service suit les contentieux et représente les intérêts de GPSO, en défense ou en demande, devant les juridictions, telles que le Tribunal administratif. Pour la rédaction des assignations et des mémoires de défense, il peut faire appel à un cabinet d'avocats ou s'en charger en interne.

Le service juridique a également été mobilisé sur le transfert du droit de préemption urbain, opéré par la loi égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017 et a géré l'ensemble des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) reçu par l'EPT, avant délégation de son exercice aux villes membres, soit 556 DIA.

▲ **126** dossiers d'assurance suivis ▲ **21** contentieux en cours
▲ **60** procédures de référé ▲ **156** déclarations d'intention d'aliéner

Un conseil de gestion au service de la performance et du contrôle des activités déléguées

La direction analyse chaque mois l'activité de GPSO et fournit à l'ensemble des directions des outils de pilotage afin d'optimiser le fonctionnement des services (téléphonie, impressions, carburants ...).

Elle assure également le contrôle externe des entités satellites de GPSO qui bénéficient de concours financiers de la part de GPSO, et des dix associations subventionnées en 2017.

La direction de l'évaluation et de la stratégie des contrats gère également un important volet d'accompagnement des services dans la gestion de leurs contrats complexes. Comme chaque année, les délégataires et partenaires ont remis un rapport d'activité.

En 2017, 11 rapports (éclairage public, stationnement, assainissement, déchets industriels banals) ont ainsi été analysés par la DESC notamment sur le plan financier.



direction des moyens généraux

Conservatoire de Boulogne

En 2017, d'importants travaux de maintenance ont été réalisés au Conservatoire de Boulogne-Billancourt pour permettre une continuité de l'activité culturelle avant les travaux de réhabilitation ou de construction d'un nouveau conservatoire pour 260K€ TTC dont :

- ▲ Travaux d'amélioration acoustique : **56K€ TTC**
- ▲ Travaux de réfection de peinture : **63K€ TTC**
- ▲ Travaux de mise en conformité des ascenseurs : **42K€ TTC**
- ▲ Remplacement de projecteurs scéniques : **11K€ TTC**
- ▲ Travaux électriques : **17K€ TTC**
- ▲ Étude de la réhabilitation des équipements électriques : **45K€**

Conservatoire de Ville d'Avray

L'étude de faisabilité de la construction du nouveau Conservatoire à Rayonnement Départemental de Ville-d'Avray a débuté en 2017, menée par le Bureau d'Etudes SAMOP, désigné en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage pour un montant de 70K€ TTC. Trois scénarios et plusieurs variantes sont étudiés sur le site du Château de Ville-d'Avray avec l'objectif de valoriser les bâtiments existants situés à proximité du Château.

La mission de l'AMO est prévue selon 4 grandes phases distinctes: les scénari, la rédaction du programme technique détaillé, le concours de maîtrise d'œuvre jusqu'à la restitution de l'Avant-projet définitif.

Conservatoire de Sèvres réfection des sols et murs

La campagne de rénovation des sols et des murs du conservatoire de Sèvres s'est achevée en 2017 avec l'aménagement de 8 salles de cours et 2 bureaux administratifs sur 280 M² et 4 niveaux, pour un montant de 51K€ TTC.

La mise aux normes du Tableau Général Electrique a été réalisée pour un montant de 19K€ TTC.

Enfin l'isolation acoustique des salles Rameau et Xenakis au niveau -1 a été améliorée pour un montant de 32K€ TTC.

Une régie centralisée pour les Conservatoires

Dans le cadre de la création de la régie centralisée des conservatoires, un coffre-fort et du mobilier divers ont été fournis par le service Moyens Généraux pour 5K€ TTC.



Travaux de remise en état du Palais des Sports à Issy les Moulineaux

Avant la rétrocession à la ville d'Issy les Moulineaux du Palais des Sports Robert Charpentier le 1^{er} janvier 2018, Grand Paris Seine Ouest a réalisé d'importants travaux de remise en état suite au diagnostic réalisé en septembre 2015 :

- ▲ Réfection de l'étanchéité de la toiture et mise aux normes : **62 K€ TTC**
- ▲ Réfection du parvis d'accès et de l'éclairage extérieur : **90 K€ TTC**
- ▲ Réfection des menuiseries intérieures (portes et bardages de la grande salle) : **83 K€ TTC**

Un nouveau contrôle d'accès a été installé pour un montant de 28 K€ TTC.

Travaux de l'Agenda D'Accessibilité Programmée dans les Établissements Recevant du Public

Suite au diagnostic réalisé en 2015 par le bureau de contrôle Qualiconsult, les travaux d'accessibilité ont débuté en 2017 par la mise en conformité des escaliers pour les personnes à mobilité réduite : pose de mains courantes, de dalles podotactiles, de nez de marche antidérapant et de contres-marches contrastées.

- ▲ Au Conservatoire de Sèvres : **8K€ TTC**
- ▲ Au Conservatoire d'Issy les Moulineaux : **14K€ TTC**
- ▲ A la Maison de la Nature à Meudon : **7K€ TTC**
- ▲ Au CUBE : **13K€ TTC**
- ▲ Au Palais des Sports, à Issy les Moulineaux : **115K€ TTC**

Aménagement de bureaux pour les contrôleurs du stationnement à Sèvres

De nouveaux locaux ont été aménagés au 120 Grande Rue, à Sèvres, afin d'accueillir les bureaux des contrôleurs du stationnement. En effet, à compter du 1^{er} janvier 2018, ces agents seront chargés de renseigner les automobilistes et de veiller au respect de la réglementation, selon les nouvelles modalités de stationnement en place sur le territoire, depuis le transfert de cette compétence aux collectivités territoriales.

L'aménagement de ces locaux a nécessité un investissement global de **12K€ TTC** – 2 vélos à assistance électrique ont également été fournis pour 4K€ TTC.



Services administratifs et financiers des moyens généraux : chiffres clé 2017

1649

commandes

2027

factures traitées

110

constats de sinistres déclarés à l'assureur

direction de la commande publique

La direction de la commande publique garantit la sécurité juridique de la commande publique, conseille les élus, accompagne les services dans la définition des besoins et, en cas de difficulté d'exécution des marchés, gère la passation des marchés publics ou contrats de délégation de service public et les notifie. Elle assure également une veille juridique permanente.

La direction de la commande publique de GPSO est mutualisée avec les villes de Chaville et Issy-les-Moulineaux.

4 commissions pour la commande publique

- 1 La Commission de délégation de service public (CDSP) analyse les offres, oriente les négociations et rend un avis sur les avenants éventuels.
- 2 La Commission d'appel d'offres (CAO) se prononce sur les marchés supérieurs à 209 000 € HT (fournitures et services) et 5 225 000 € HT (travaux), juge les offres et rend les avis sur les offres.
- 3 La Commission de la commande publique (CCP) se prononce sur les marchés compris entre 90 000 € HT et 209 000 € HT (fournitures et services) et 5 225 000 € HT (travaux) et rend les avis sur les offres.
- 4 Le jury de concours évalue et classe les prestations des candidats à un concours de maîtrise d'œuvre.

Les marchés publics en 2017

GPSO :

- ▲ 132 marchés publics
- ▲ 26 commissions réunies :
- ▲ 12 CAO
- ▲ 12 CCP
- ▲ 2 CDSP

Chaville :

- ▲ 22 marchés publics
- ▲ 11 commissions réunies

Issy-les-Moulineaux :

- ▲ 198 marchés publics et 2 délégations de service public
- ▲ 46 commissions réunies

direction de systèmes d'information

Lutte contre les virus et piratages informatiques

En 2017, la lutte contre les menaces de virus se poursuit avec l'augmentation du niveau de sécurité des flux de messagerie. Deux projets ont permis de réduire considérablement la menace de virus contenus dans des mails reçus ou de navigation web sur des sites infectés :

- ▲ La mise en place d'une solution de sécurité (**antispam**) dédiée à GPSO, qui filtre de manière plus approfondi les mails reçus,
- ▲ L'intégration d'un nouveau système de filtrage de site web (**proxy**) plus performant permettant de réaliser une navigation par profils ainsi qu'un filtrage par mot clefs, y compris sur des adresses URL cryptées (**https**).

Téléphonie mobile

La DSI a opéré le changement des 267 mobiles des agents de GPSO. L'augmentation du nombre de smartphones essentiellement au profit des agents des services techniques (passage de 40 à 110 smartphones). Afin de sécuriser ces appareils, une application informatique de Management qui permet de sécuriser ses appareils a été mise en place.



direction administrative des services techniques

La direction administrative des services techniques a pour mission principale la gestion administrative et financière des services techniques. Elle apporte également un premier niveau d'expertise juridique aux trois directions territoriales.

En 2017, les 24 agents assermentés de GPSO ont rédigé 320 procès-verbaux pour infraction au règlement de collecte.

- ▲ Bons de commande : 3 329
- ▲ Factures liquidées : 6 427
- ▲ Courriers : 4 184





Rédaction

Direction de la communication de GPSO

Conception graphique

Tand'M - www.tand-m.fr

Crédits photos

A. de Baudus, F. Berthet, Cédric Helsly, A. Gervais (www.alticlic.fr),
A. Bouvier, A. Olszak, P. Guignard, S. Saragoussi
GPSO, Maison de la nature et de l'arbre,
Le Cube, Fotolia, Villes de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux,
Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray,
SPL Val de Seine Aménagement, SOEE, ALE, SOH

Impression

Willaume Egret, certifiée Imprim'Vert,
document imprimé sur du papier 100 % recyclé



9 route de Vaugirard / CS 90008 / 92197 Meudon cedex
01 46 29 55 00 / www.seineouest.fr



